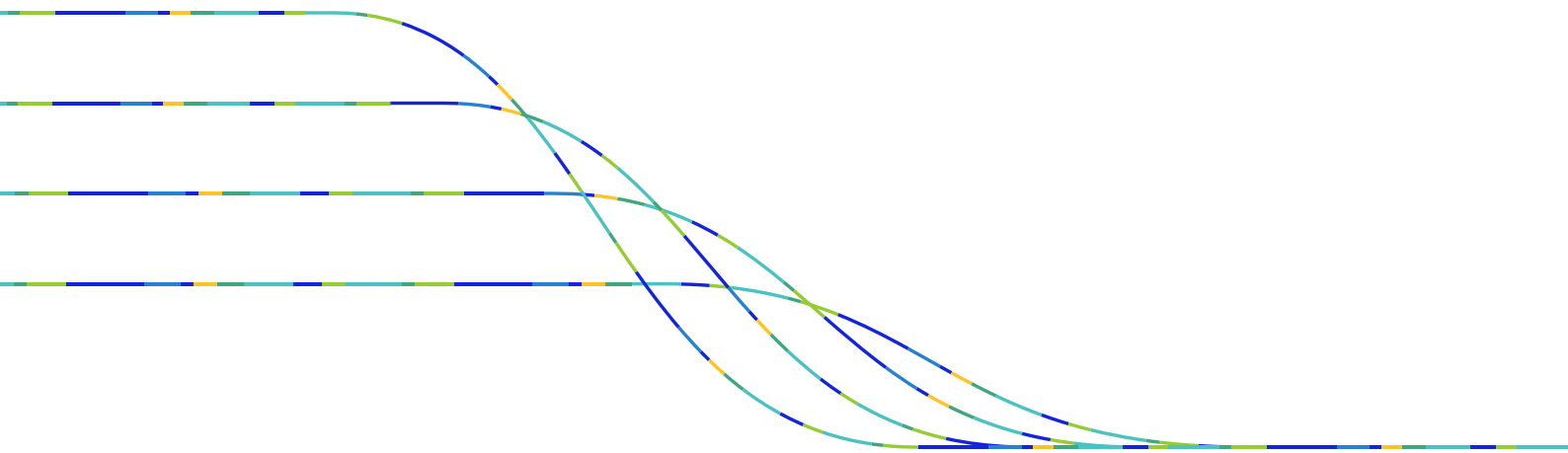
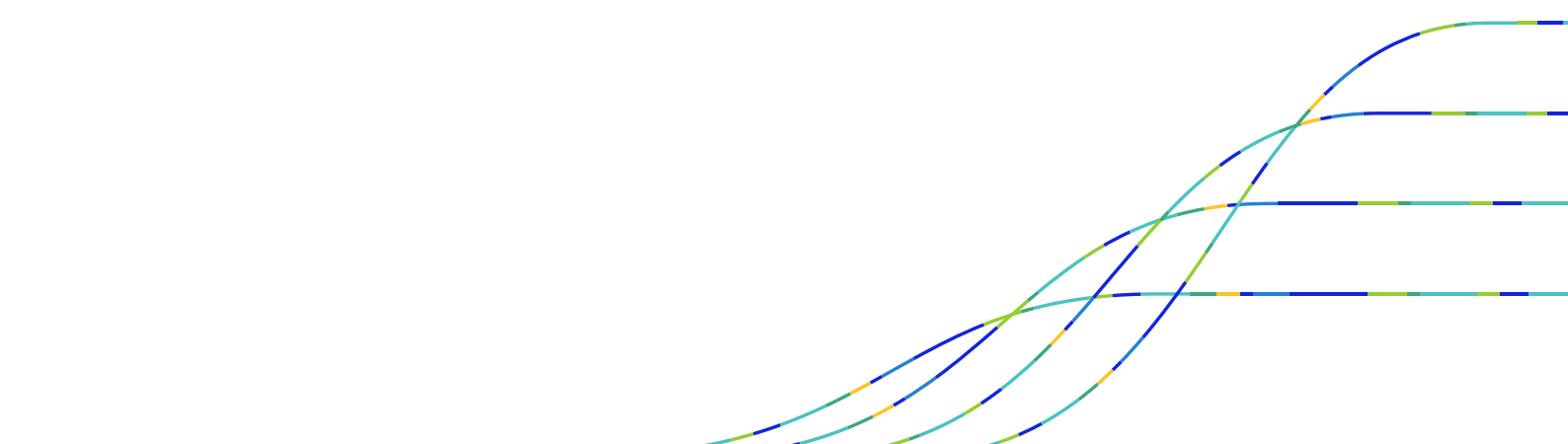


Rapport de Responsabilité Sociétale et Environnementale 2024



Publication juillet 2025

ENedis



Avertissement

Aucune assurance ne peut être donnée quant à la pertinence, à l'exhaustivité ou à l'exactitude des informations ou des opinions contenues dans ce rapport, et la responsabilité des dirigeants d'Enedis ne saurait être engagée pour tout préjudice résultant de l'utilisation qui pourrait être faite de ce rapport ou de son contenu.

Crédits :

Direction de la publication : Direction Impact et Communication

Pilotage : Pitch & Associés

Design : French Connexion

Crédits photos : Enedis, RTE, Olivier Ulrich, Julien Goldstein, Morgan Richard, Paul Robin, Laurent Vautrin, William Beaucardet, Laurent Mayeux, Jean-Noël Dias, Olivier Guerrin, Thierry Laporte, Jean-Luc Petit, Pierre Olivier, Capa Pictures, Alban Pernet, Nicolas Gouhier, Louis Fauquembergue, Getty Images, Guillaume Murat, Candie Mehrle, Romain Ruiz, Lionel Roux, Nicolas Gouhier

Edito

Croire en l'action, prouver par les faits



Marianne Laigneau,
Présidente du Directoire d'Enedis

Alors que certaines entreprises reculent sur leurs engagements en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) ou se recentrent sur les perspectives à court terme, Enedis fait un autre choix. Nous restons fidèles à notre trajectoire : rendre compte, mesurer nos progrès, intensifier nos actions.

Notre mission, inscrite dans nos statuts depuis 2023, nous guide dans cette trajectoire. Elle s'incarne chaque jour dans l'engagement de nos 41 000 salariés, mobilisés sur le terrain. Nous affirmons que le service public est un moteur de transformation durable et que la transition écologique et sociale se construit dans les territoires, avec transparence, responsabilité et engagement collectif.

Ce deuxième « Rapport de Responsabilité Sociétale et Environnementale » témoigne des avancées concrètes réalisées en 2024. Il prolonge la dynamique engagée en 2023 et confirme notre ambition : bâtir un service public de la distribution d'électricité à impact positif — pour la planète, pour les femmes et les hommes, pour les territoires.

Être au rendez-vous de notre responsabilité, c'est faire la preuve, dans nos choix quotidiens, qu'un modèle durable, solide et humain est non seulement nécessaire, mais possible.

Je remercie toutes celles et tous ceux qui œuvrent au quotidien pour faire de cette ambition une réalité. Le chemin est exigeant, parfois semé de doutes. Mais il est plus que jamais nécessaire.

Ensemble, nous avançons, avec clarté et conviction.

Sommaire

Introduction

Croire en l'action, prouver par les faits

Le réseau public de distribution d'électricité : un bien commun essentiel	05
Le modèle d'affaires d'Enedis au service d'une transition juste et écologique	06
Enedis déterminée à poursuivre ses engagements RSE dans un monde en mutation	07
Une gouvernance RSE renforcée	10
Un engagement RSE reconnu	12
Un plan de vigilance pour prévenir et anticiper les risques	14
La cartographie des parties prenantes d'Enedis	15
CSRD : contribution à l'état de durabilité du groupe EDF grâce à la mobilisation de tous les métiers d'Enedis	16
L'analyse de double matérialité des enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance	17
La matrice de double matérialité d'Enedis	18
Risques, enjeux et politique RSE	19

Partie 1

Être un service public à impact positif pour la planète

Adapter les ouvrages et les activités au changement climatique	22
Contribuer à la neutralité carbone en 2050	28
Développer la sobriété énergétique et numérique	35
Agir pour la biodiversité	39
Réduire nos déchets et développer l'économie circulaire	48
Réduire les risques de pollution	52

Partie 2

Être un service public à impact positif pour les femmes et les hommes

Faire de la santé-sécurité la priorité au quotidien	55
Exiger éthique et intégrité	59
Développer des compétences au service de la transition écologique	63
Développer la mixité, la diversité et l'inclusion	65
Généraliser l'engagement sociétal des salariés	73
Lutter contre les fractures sociales	77

Partie 3

Être un service public à impact positif pour les territoires

Contribuer activement aux politiques de développement durable des collectivités locales	82
Encourager le dialogue et la concertation	86
Soutenir l'économie locale pour maintenir la solidarité et la cohésion des territoires	88
Associer la data à la maîtrise de l'énergie et au développement des usages électriques	92
Impliquer l'ensemble des acteurs du système électrique dans une démarche responsable	96

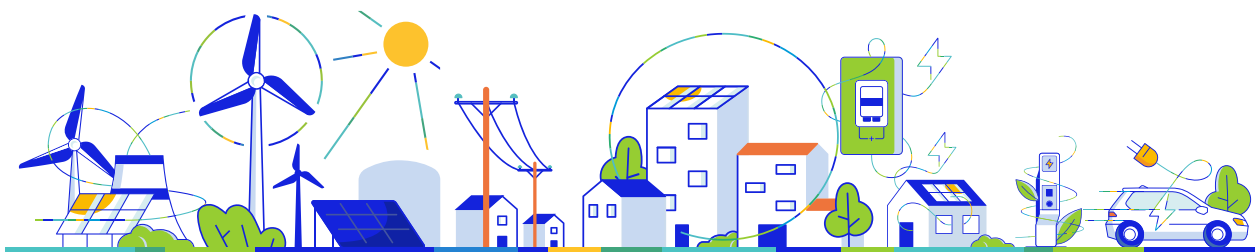
Enedis, un impact sociétal et environnemental positif pour les territoires

Annexes

Attestation d'audit bilan carbone

Données de durabilité auditées dans le cadre de l'état de durabilité du groupe EDF

Le réseau public de distribution d'électricité : un bien commun essentiel



Le réseau public de distribution d'électricité appartient aux collectivités locales. RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, transporte l'électricité produite par les grands sites de production, via les lignes très haute tension (THT > 50 000 volts), jusqu'aux postes sources électriques, et alimente directement certains grands sites industriels.

Enedis transforme l'électricité au travers des postes sources et l'achemine par le biais des lignes moyenne tension (HTA) jusqu'aux postes de distribution, afin d'alimenter, via le réseau basse tension (BT), plus de **38 millions de clients finals**.

La transition écologique entraîne des transformations majeures du système électrique et, de ce fait, élargit le champ d'intervention d'Enedis.

Le réseau de distribution permet également d'accueillir en 2024 l'électricité produite par **plus de 1 million de sites de production** d'énergie renouvelable sur l'ensemble du territoire, mais aussi de raccorder **plus de 154 000 bornes de recharge** sur la voie publique.

En 2050, l'électricité devrait représenter **55%** de la consommation d'énergie pour atteindre la neutralité carbone, contre 25% actuellement en France. Il s'agit donc de réaliser la deuxième électrification de la France.

Les bâtisseurs de cette nouvelle France électrique, ce sont les **41 016 salariés¹** d'Enedis, réunis au sein de la Team France électrique.

1. Donnée certifiée dans le cadre de l'état de durabilité EDF. Voir annexe p. 103.

Le modèle d'affaires d'Enedis...

Nos ressources

Capital financier

- **5,3 Md€** d'investissements bruts en 2024, dont **1,3 Md€** consacré à la résilience et à la modernisation du réseau

Capital humain

- **41 016 collaborateurs**
- dont **2 540 alternants**, soit 6,6 % de l'effectif

Capital industriel

- **2 252** postes sources HTB/HTA
- **1,4 M de km** de réseau¹ (35 fois le tour de la Terre), moitié aérien et moitié souterrain, opérés sur 95 % du territoire
- **819 200** postes de transformation¹ HTA/BT

Capital foncier

- **1 527 000 m²** de bureaux
- Environ **1 600 ha** de sites industriels²

Capital data

- **Plus de 1 Md** de données collectées par jour
- **83** jeux d'informations en accès libre (Enedis Open Data)

1. Appartiennent aux collectivités locales et sont exploités par Enedis.
2. Sur la base des 1975 postes sources du terrain desquels Enedis est propriétaire, en comptabilisant 8 000 m² par poste source en moyenne.
3. Objectifs de mission inscrits dans les statuts d'Enedis.

Notre Raison d'être

Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire. Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable.

Nos raisons d'agir³

-  **Agir pour l'électricité**
Mobiliser notre expertise industrielle et numérique pour un réseau de distribution performant qui accompagne les modes de production décentralisés et qui accélère les usages sobres et innovants de l'électricité
-  **Agir pour l'environnement**
Intégrer dans nos activités les enjeux climatiques, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles
-  **Agir dans les territoires**
Engager nos ressources et nos investissements au plus près des collectivités au service de la cohésion et de la résilience des territoires
-  **Agir en collectif**
Agir avec nos salariés et nos partenaires pour un service public proche de nos clients, inclusif et solidaire
-  **Agir avec respect**
Ancrer dans nos métiers la diversité des personnes et des parcours, et préserver la santé et la qualité de vie au travail

Enedis pilote le réseau et accompagne les nouveaux usages électriques



... au service d'une transition juste et écologique

Notre création de valeur 2024



Pour la planète

- **5,5 GW** de production d'énergies renouvelables raccordées au réseau⁴
- **154 700** bornes de recharge en accès libre raccordées au réseau
- **37,9 %** de la flotte de véhicules légers d'Enedis est électrique
- **1 110** chantiers bas carbone⁵, avec une réduction en moyenne de 60 % des émissions par rapport à un chantier classique⁶
- **450 000** tonnes estimées de terres réemployées in situ dans le cadre des chantiers bas carbone
- **88,4 %** des déchets valorisés (dangereux et non dangereux)
- **2 600 km** de réseaux HTA aériens et 4 150 km de réseaux BT aériens nus ont été déposés, en réponse notamment aux aléas climatiques



Pour les femmes et les hommes

- **3,2 Md€** de masse salariale
- **62,9 M€** d'intéressement versé aux salariés⁷
- **Plus de 6 %** de la masse salariale consacrée à la formation
- **69 %** : indice d'engagement des salariés
- **99 %** : indice Egapro
- **33,3 %** de femmes dans le Comité exécutif
- **26,5 %** de femmes dans les effectifs
- **421** salariés mentors auprès de jeunes
- **1 945** recrutements en 2024



Pour les territoires

- **2,6 Md€** d'achats de travaux, dont **98 %** auprès d'entreprises localisées en France
- **14,7 M€** d'achats effectués auprès du secteur du travail protégé et adapté (STPA)
- **355 TPE/PME⁸** accompagnées dans leur démarche RSE depuis janvier 2023
- **12 366** collectivités bénéficiant d'un espace Mesures et Services personnalisable pour le suivi de leur consommation d'électricité
- **151** lycées professionnels en France disposant de classes « Réseaux pour la transition énergétique »

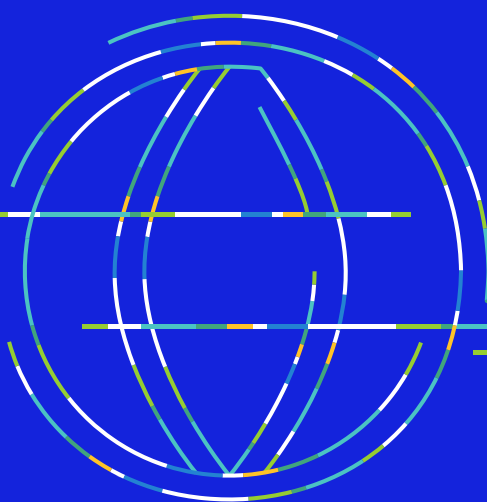
4. Energies renouvelables raccordées au réseau en 2024, incluant solaire, éolien, hydraulique et biomasse (source : Enedis Open Data).
5. Chantiers sur lesquels plus de 50 % des terres excavées sont réemployées sur place.

6. Hors impact du matériel réseau.
7. Intéressement versé en 2024 au titre de 2023 à l'ensemble des salariés d'Enedis.
8. Très petites entreprises/petites et moyennes entreprises.
9. Objectifs de développement durable.

Nos contributions aux ODD⁹



Enedis déterminée à **poursuivre ses engagements RSE** dans un monde en mutation



Une croissance responsable au service des transformations écologiques et sociétales

Depuis plusieurs années, Enedis fait face à une forte croissance de son activité au service de la décarbonation de la France. Cela se traduit par le raccordement des énergies renouvelables au réseau de distribution, qui contribuent à un mix de production électrique déjà décarboné à 95 %, et par le développement de nouveaux usages électriques, notamment grâce au raccordement des points de recharge pour les véhicules électriques.

Raccorder entre 5 GW et 6 GW d'énergies renouvelables chaque année pour soutenir les objectifs français en matière de production d'énergies renouvelables

Aujourd'hui, près de 90 % des énergies renouvelables produites en France sont raccordées au réseau de distribution géré par Enedis. Selon la dernière programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) en vigueur, **la capacité installée des énergies renouvelables devra doubler en 2028 par rapport à 2020**. En 2035, la part de production d'électricité d'origine renouvelable devrait atteindre 50 % (contre 19 % en 2020).

Pour soutenir ces objectifs stratégiques en matière de transition écologique, notamment ceux qui sont portés par la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (loi Aper), Enedis se prépare à raccorder durablement entre 5 GW et 6 GW d'énergies renouvelables chaque année. Enedis est déterminée, avec ses prestataires, à mener ces chantiers de raccordement de façon responsable, en mettant la sécurité de ses salariés et de ses partenaires au cœur de ses priorités, en favorisant le réemploi des terres, et enfin en utilisant des matériels électriques moins émissifs, afin de limiter leur empreinte environnementale.

En 2024, avec 5,5 GW d'énergies renouvelables raccordées (contre 2 GW en 2019), l'accélération est notable. Le solaire représente la grande majorité de cette croissance, avec 4,5 GW raccordés, tandis que l'éolien compte pour 1 GW. Ce dynamisme se traduit aussi par une forte hausse du nombre de nouvelles installations solaires, qui s'élève à 249 000 en 2024, soit une augmentation de 146 % par rapport à 2019. **L'autoconsommation connaît un essor marqué : 670 000 installations en autoconsommation individuelle sont désormais en service (+ 54 % en un an)**, représentant 2,8 GW de puissance consommée directement par les producteurs. **En parallèle, l'autoconsommation collective progresse également, avec 698 opérations recensées fin 2024, en hausse de 129 % en un an.**

Ces chiffres illustrent un monde en mutation, où le réseau de distribution exploité par Enedis devient la clé de voûte de la transition, de la décarbonation et de la réappropriation locale de l'énergie.

Enfin, en raison des variations induites par les énergies renouvelables intermittentes, **Enedis contribue à des solutions de flexibilité locales pour faciliter l'intégration de ces énergies.**

À noter que les nouvelles capacités d'énergies renouvelables injectées au réseau peuvent nécessiter des travaux importants tels que le renforcement des lignes et la création des postes sources.

Brancher toujours plus et mieux pour électrifier les nouveaux usages

La part de l'électricité dans la consommation finale n'a progressé que de 7 points en trente-cinq ans, passant de 20 % en 1990 à 27 % aujourd'hui¹.

Loin de se limiter à un enjeu environnemental, l'électrification des usages est un enjeu pour réduire la dépendance de la France aux énergies fossiles et garantir son indépendance et sa souveraineté énergétique.

Enedis participe à cette électrification, notamment grâce à son ancrage local et à son expertise au cœur des territoires.

Avec 5,1 GW de puissance installée en 2024, Enedis joue un rôle clé dans l'électrification de la mobilité dans les territoires. Face à une forte croissance du parc de véhicules électriques et hybrides rechargeables (2,06 millions en circulation, soit + 29 % en un an), l'entreprise anticipe les besoins d'infrastructures pour accompagner l'objectif de 18 millions de véhicules d'ici 2035.

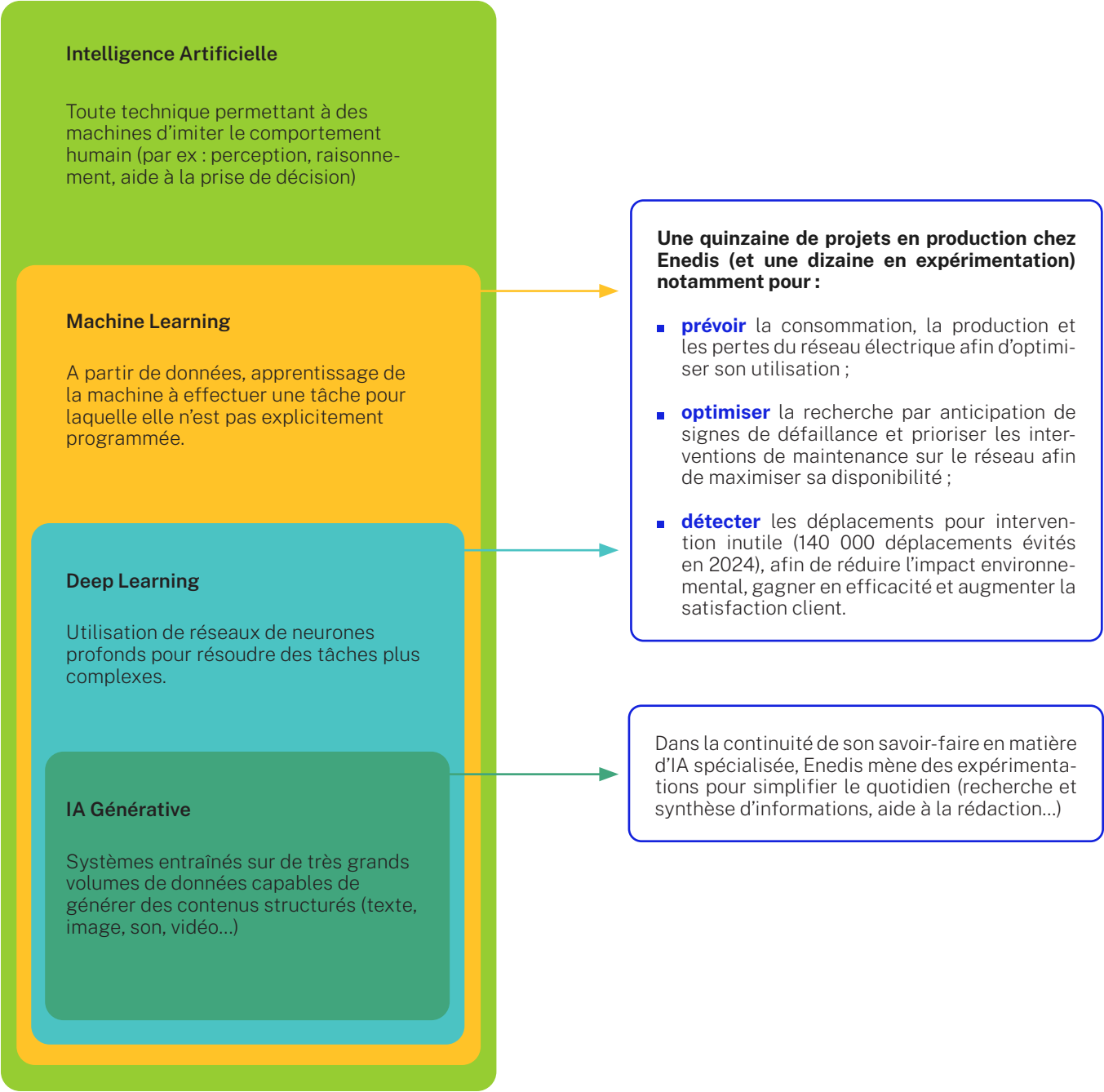
En 2024, 11 500 nouveaux points de recharge pour véhicules électriques (Irve) ont été raccordés (+ 22 %), portant à 2,35 millions le nombre total de points sur le territoire, dont 154 700 accessibles au public (+ 31 % en un an). Enedis favorise aussi la recharge sur les grands axes, avec 89 % des 393 aires d'autoroute de son périmètre déjà raccordées, et 4 % supplémentaires en cours de raccordement. **L'entreprise accélère sa démarche également en milieu résidentiel : 10 977 copropriétés ont été raccordées en 2024 (+ 71 %), soit 4,7 % des immeubles disposant d'un parking de plus de cinq places sur son périmètre.**

Par ailleurs, Enedis conduit de nombreuses études et expérimentations sur les questions structurantes que pose la mobilité électrique, comme le pilotage de la recharge à domicile en heures creuses, pour une meilleure gestion des pics de consommation.

1. Source : Union française de l'électricité (UFE)...

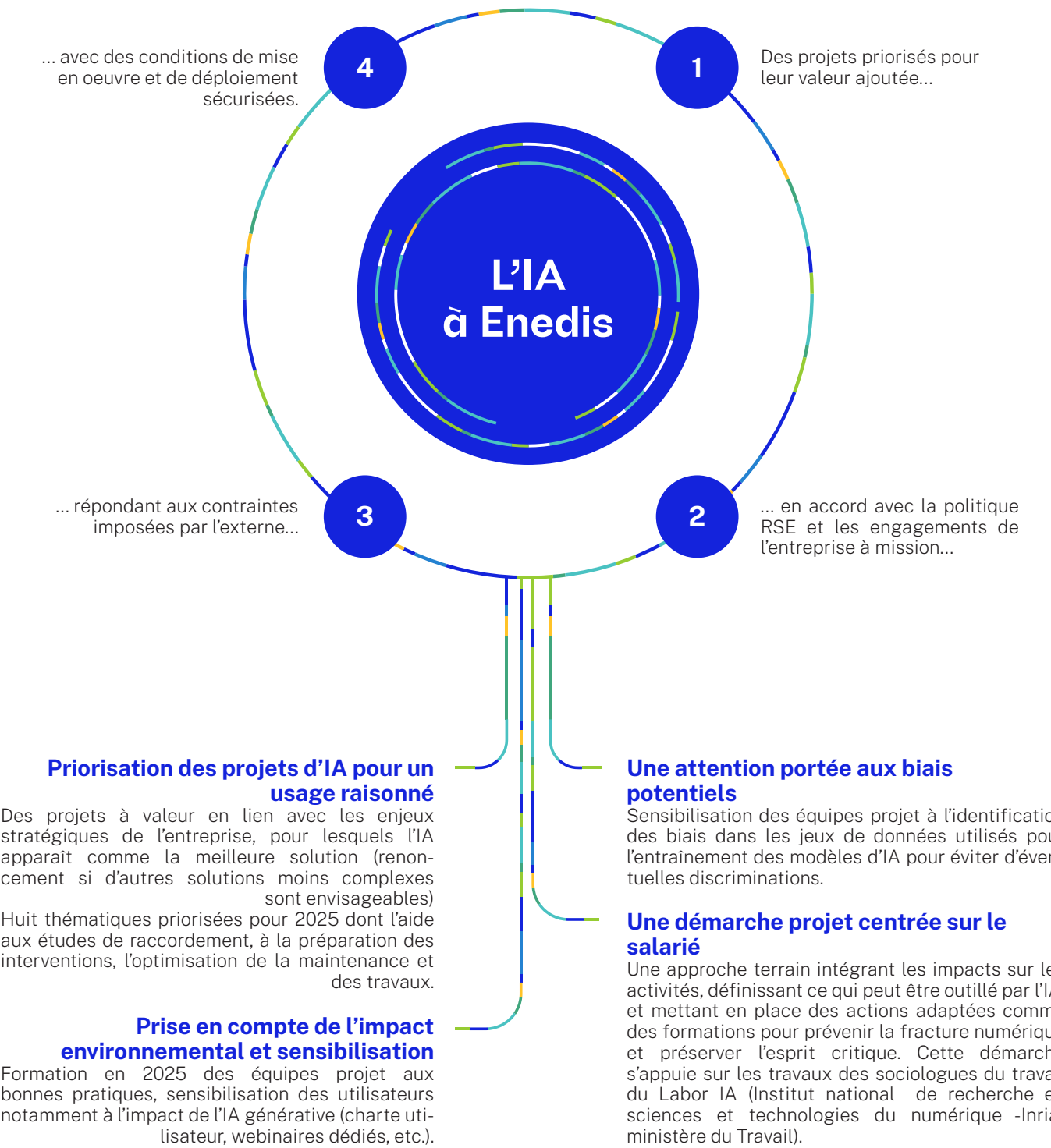
Tendre vers une IA frugale au service de la transition...

Depuis plusieurs années, Enedis utilise l'intelligence artificielle (IA) et l'ensemble de ses composantes (machine learning, deep learning...) pour ses activités cœur de métier au service de la transition énergétique. Enedis entend aujourd'hui explorer les possibilités offertes par l'IA générative de façon raisonnée et responsable.



... en prenant en compte les impacts sur les collaborateurs

Enedis priorise des projets grâce à un cadre de déploiement, centré sur le salarié, et visant à minimiser l'impact environnemental.



Une gouvernance RSE renforcée

La politique de Responsabilité Sociétale et Environnementale d'Enedis, renforcée par sa qualité d'entreprise à mission, est centrée sur une ambition : être un service public à impact positif pour la planète, pour les femmes et les hommes, et pour les territoires.

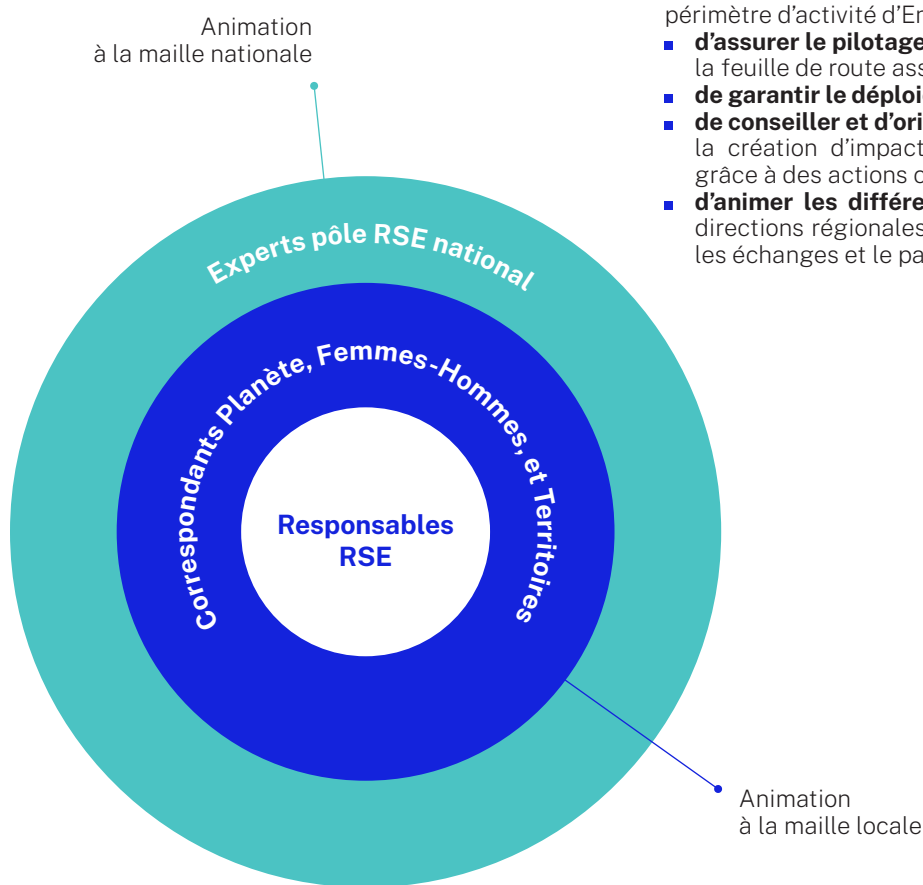
Un pilotage opérationnel au plus proche du terrain

La mise en œuvre des actions RSE s'appuie sur une filière RSE organisée autour de plusieurs réseaux et animée localement par les responsables RSE et à la maille nationale par différents interlocuteurs du pôle RSE national.

Chaque responsable RSE, nommé par un membre du Comité exécutif et le directeur de son entité, porte la vision d'Enedis en matière de durabilité et décline au sein de son entité les trois axes fondamentaux de la politique RSE (planète, femmes-hommes, et territoires). Pour ce faire, il anime un réseau qui lui est rattaché, qu'il soit hiérarchique ou fonctionnel (pilote environnement, correspondant mentorat...).

Un pôle RSE national rattaché à la direction Impact et Communication, qui exerce ses missions sur tout le périmètre d'activité d'Enedis, a pour responsabilité :

- **d'assurer le pilotage de l'entreprise à mission** et de la feuille de route associée ;
- **de garantir le déploiement de la politique RSE ;**
- **de conseiller et d'orienter les métiers d'Enedis** vers la création d'impacts positifs sur les trois piliers grâce à des actions concrètes ;
- **d'animer les différents réseaux RSE** au sein des directions régionales et nationales, afin de favoriser les échanges et le partage d'expérience.





Un pilotage stratégique au plus haut niveau de l'entreprise.

Convaincue que les prises de conscience passent par des faits et des données clairement communiqués, Enedis a fait le choix stratégique de réunir les fonctions communication et impact au sein d'une seule et même direction, représentée en Comité exécutif d'Enedis. Cette intégration vise à assurer une communication claire, pédagogique et transparente en cohérence avec la politique RSE, et à engager et à mobiliser tous les salariés autour de l'impact positif sur l'environnement et sur la société.

Quatre passages en Comité exécutif en 2024

Le Comité exécutif a étudié la nouvelle trajectoire carbone d'Enedis, les impacts et apports de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD), et a validé la feuille de route de mission. Il s'est aussi prononcé début 2025 sur la refonte du plan de vigilance, menée en 2024.

Par ailleurs, le Conseil de surveillance examine chaque année la démarche RSE dans les achats.

Enfin, en 2024, la première feuille de route de mission¹, coconstruite avec le Comité de mission et présentée en Conseil de surveillance, conforte la politique RSE et la mise en œuvre de ses objectifs répartis en trois piliers : planète, femmes-hommes et territoires.

Le prix de la Direction RSE à impact

Enedis a été distinguée pour son engagement en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale. Lors de la troisième édition du Sommet de la transformation durable, l'entreprise a reçu le prix coup de cœur dans la catégorie Direction RSE à impact. Ce prix récompense l'implication de la filière RSE à faire de l'impact un enjeu collectif, ainsi que l'engagement des salariés.

1. « Enedis publie le rapport 2024 de son Comité de mission », Enedis.

Un engagement RSE reconnu

Membre du Pacte mondial des Nations unies depuis 2012

Enedis a été reconnue au plus haut niveau « Advanced » du Pacte mondial des Nations unies, qui rassemble des entreprises engagées à respecter dix principes universels en matière de droits humains, de travail, d'environnement et de lutte contre la corruption.

Obtention du plus haut niveau du label Numérique responsable : l'engagement et la maturité d'Enedis reconnus

Depuis juillet 2024, Enedis est labellisée Numérique responsable niveau 2, avec une note de **732/1000**. Cette labellisation signe une nouvelle étape : pour la période 2024-2027, Enedis s'est fixé 20 engagements afin d'ancrer ses actions dans la durée, au travers de la gouvernance, en agissant sur le cycle de vie des services numériques et en déployant sa démarche tant en interne qu'en externe.

Label Relations fournisseurs et achats responsables

Attribué à Enedis par les pouvoirs publics pour les périodes 2020-2022 et 2023-2025, ce label distingue les entreprises qui construisent au quotidien des relations durables et équilibrées avec leurs prestataires.

Communication responsable

2,10/3

Note obtenue en 2024 par Enedis (vs 1,8 en 2023) pour son autoévaluation des actions menées et des progrès réalisés, avec la création d'un guide de la communication responsable ainsi que l'écoconception d'une campagne publicitaire suivie du calcul de son bilan carbone.

Meilleur employeur du secteur de l'énergie en France, selon « Capital »

19^e

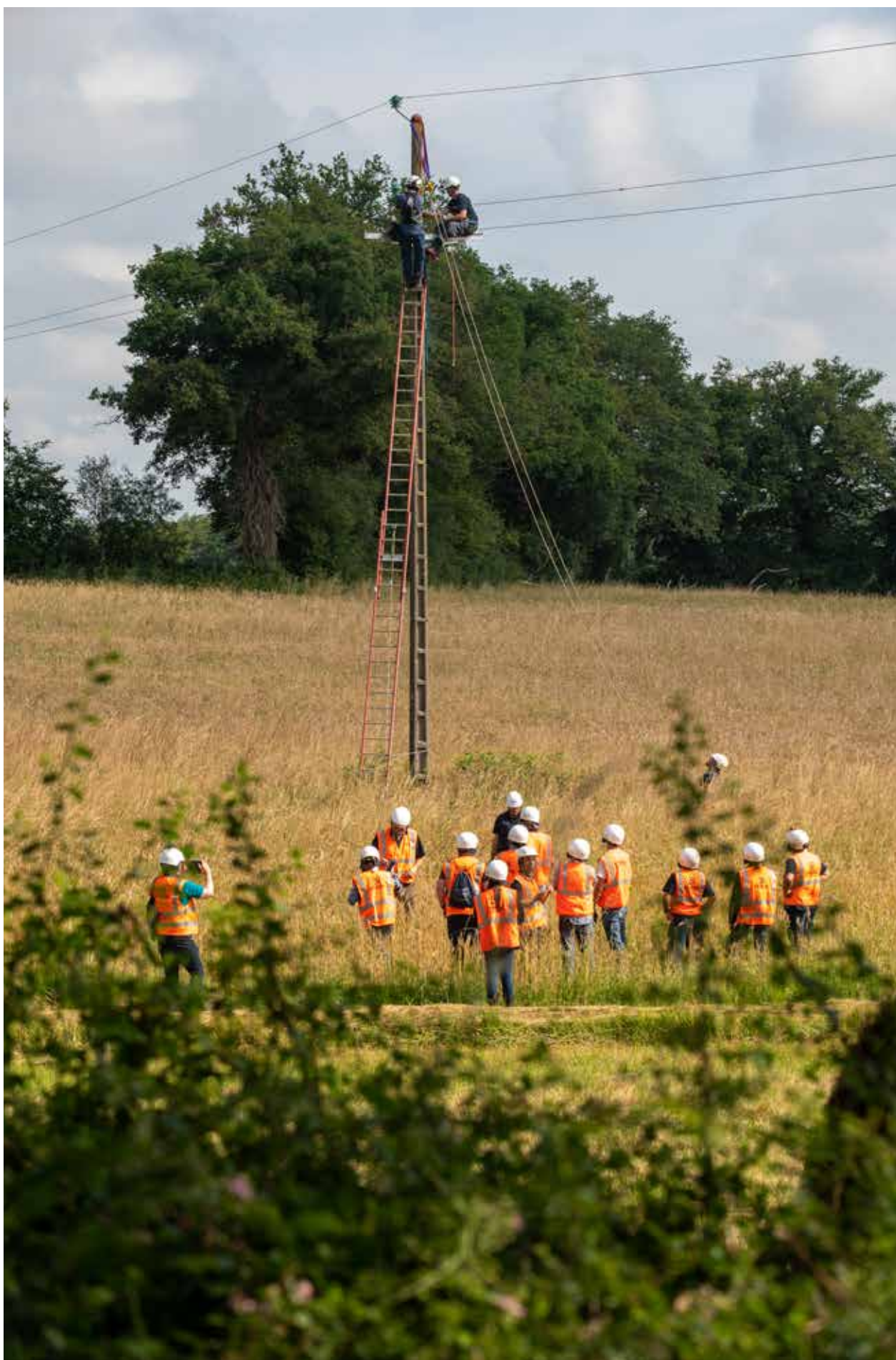
place du classement général des 500 meilleurs employeurs, selon « Capital ».

4^e et 6^e

place et place des classements France 2025 HappyIndex® Trainees et HappyIndex® Trainees Alternance, qui évaluent les entreprises proposant les meilleurs programmes de stage et d'alternance.

Trophées de l'économie responsable du Réseau Alliances 2024

La direction régionale Nord Pas-de-Calais récompensée dans la catégorie « entreprises de plus de 1000 salariés » de cet événement qui distingue les initiatives les plus inspirantes en matière de RSE dans les Hauts-de-France.



Un plan de vigilance pour prévenir et anticiper les risques

Le plan de vigilance d'Enedis est construit en application de la loi n° 2017-399 du 27 mars 2017, relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre.



Dans une démarche d'amélioration continue et de transversalité, Enedis a désigné un responsable Devoir de vigilance, qui pilote également la Responsabilité Sociétale et Environnementale. Ce dernier anime un comité de pilotage constitué des directions clés en matière de vigilance et de chaîne de valeur.

En 2024, le comité de pilotage s'est réuni à quatre reprises pour actualiser le plan de vigilance¹. Ces réunions ont été complétées par des groupes de travail thématiques portant sur les cinq axes du plan, permettant ainsi d'approfondir les orientations proposées en comité de pilotage.

La première refonte du plan de vigilance, réalisée en 2022, a permis un meilleur alignement sur les exigences légales. La mise à jour en profondeur en 2024 est venue consolider et enrichir le plan initial, en développant certaines thématiques.

Depuis 2023, Enedis a lancé un e-learning sur le devoir de vigilance, conçu par les équipes RSE avec la direction de la Formation. Obligatoire pour certaines fonctions clés, il vise à sensibiliser au cadre législatif et aux applications concrètes du devoir de vigilance dans l'entreprise. Chaque direction régionale identifie les publics cibles et veille à leur formation. En 2024, 2 616 salariés ont suivi ce module.

Un plan de vigilance piloté par un comité multimétiers au service des filières



1. Disponible à ce lien : <https://www.enedis.fr/media/2629/download>

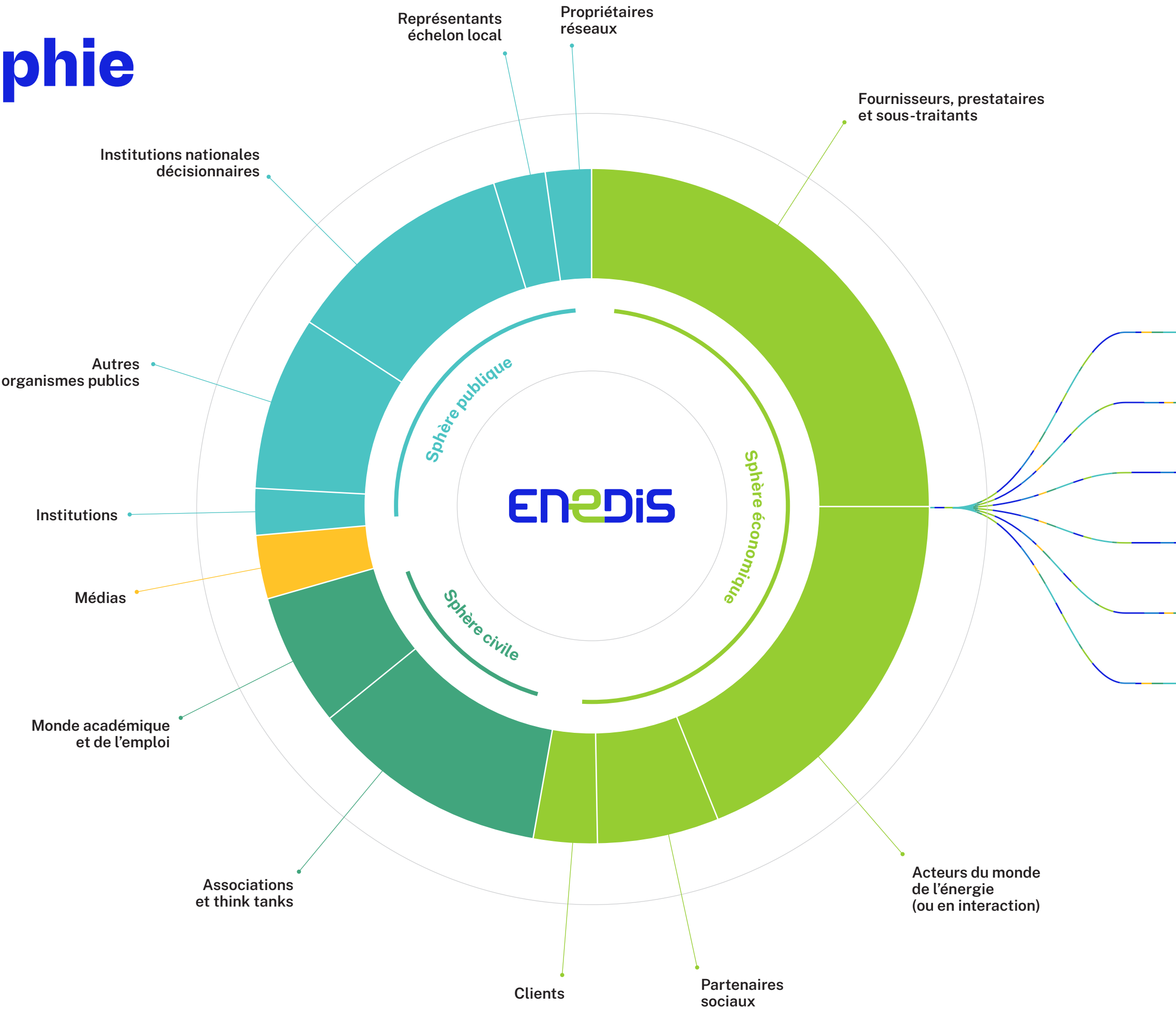
La cartographie des parties prenantes d'Enedis

La compréhension et la gestion des relations avec les parties prenantes sont au cœur de la stratégie RSE de l'entreprise.

La représentation ci-contre offre une vision à 360 degrés des parties prenantes externes d'Enedis.

La part de chaque anneau est proportionnelle au nombre d'acteurs.

C'est un réseau diversifié de parties prenantes qui influencent ses activités et sont influencées par ses activités. En reconnaissant et en valorisant chaque acteur, Enedis s'engage à renforcer ces relations pour un impact mutuellement bénéfique et durable, tout en assurant une communication transparente et continue.



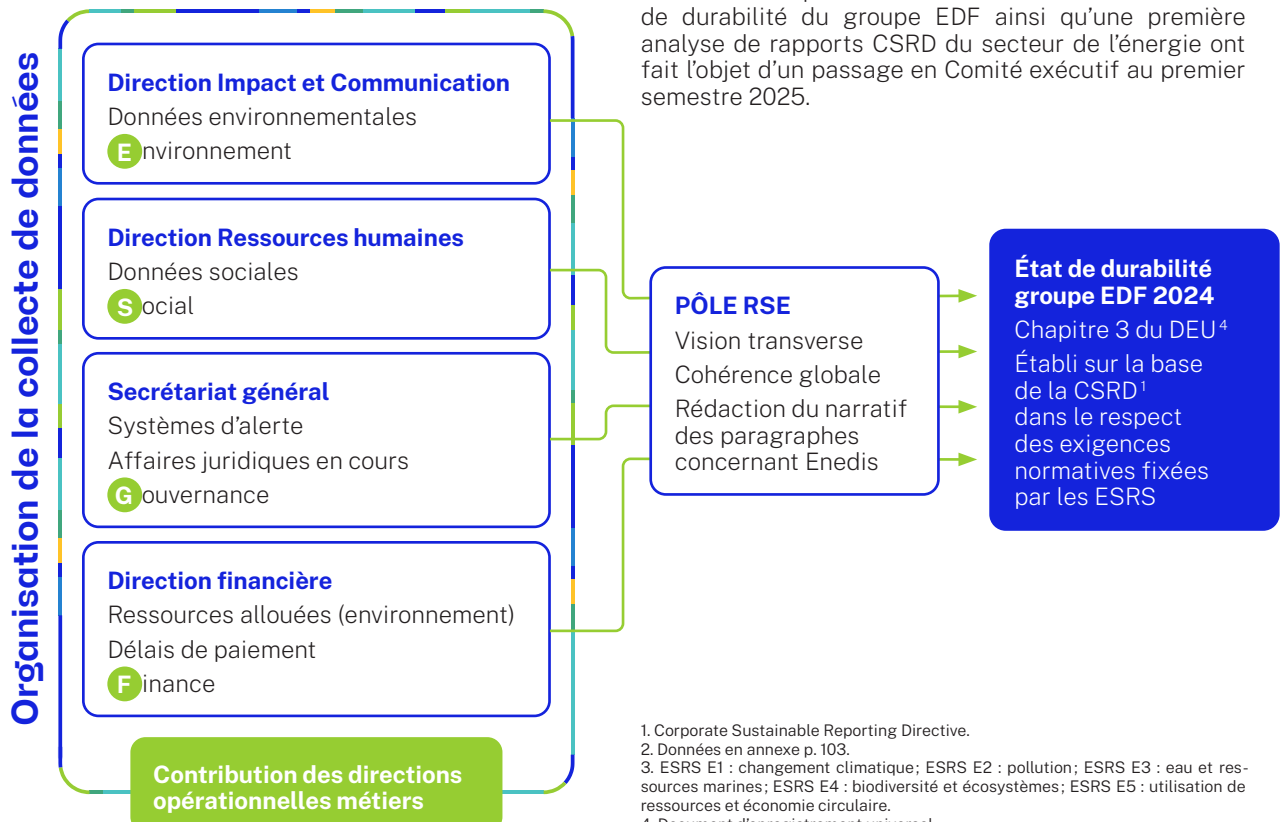
CSRD : contribution à l'état de durabilité du groupe EDF grâce à la mobilisation des métiers d'Enedis

Enedis, filiale indépendante du groupe EDF, a contribué au premier état de durabilité élaboré par le Groupe dans le cadre de la mise en œuvre de la CSRD¹ au 1^{er} janvier 2025, portant sur l'exercice clos 2024. Les informations de durabilité communiquées par Enedis au groupe EDF et ayant fait l'objet d'une certification sont présentées en annexe².

La collecte des données (chiffres, faits, politiques, etc.) a mobilisé tous les métiers d'Enedis, témoignant de l'exhaustivité des normes CSRD.

S'agissant des normes European Sustainability Reporting Standards (ESRS) E1 à E5³, un travail mené conjointement par la direction Finances, la direction Impact et Communication et la direction technique a permis d'identifier les ressources financières allouées aux politiques et actions menées en matière d'engagement environnemental.

Un retour d'expérience sur cette contribution à l'état de durabilité du groupe EDF ainsi qu'une première analyse de rapports CSRD du secteur de l'énergie ont fait l'objet d'un passage en Comité exécutif au premier semestre 2025.



1. Corporate Sustainable Reporting Directive.

2. Données en annexe p. 103.

3. ESRS E1 : changement climatique; ESRS E2 : pollution; ESRS E3 : eau et ressources marines; ESRS E4 : biodiversité et écosystèmes; ESRS E5 : utilisation de ressources et économie circulaire.

4. Document d'enregistrement universel.

L'analyse de double matérialité des enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance

En 2023, grâce à la consultation des parties prenantes internes et externes, Enedis a construit sa matrice de double matérialité, actualisant ainsi une première analyse menée en 2019.

En 2024, une revue interne a permis de confirmer la stabilité et la pertinence des 23 enjeux identifiés, sur lesquels Enedis s'était appuyée pour analyser la matérialité d'impact (environnementale, sociale et de gouvernance) ainsi que la matérialité des conséquences économiques.

Rappel de la méthode

La démarche de consultation a impliqué des parties prenantes internes et externes très diverses, favorisant ainsi le dialogue et la concertation.

Concernant la matérialité d'impact, Enedis a adopté une approche inclusive en consultant plus de 250 parties prenantes internes et externes issues de ses Conseils de parties prenantes en région. Des experts appartenant au monde économique et une association de protection de la nature (la Ligue pour la protection des oiseaux) ont également été interrogés.

Pour évaluer les conséquences de l'évolution de l'environnement et de la société sur sa performance économique, les 150 dirigeants d'Enedis ont procédé à une évaluation qualitative, en sous-groupes, des **23 enjeux identifiés** lors d'un atelier.

Matérialité d'impact

Évaluation des impacts des activités d'Enedis sur l'environnement et sur la société, qu'ils soient positifs ou négatifs, réels ou potentiels.



Enedis

Impact



Environnement
et société

Matérialité des conséquences économiques

Évaluation des conséquences de l'évolution de l'environnement et de la société sur la performance économique d'Enedis.



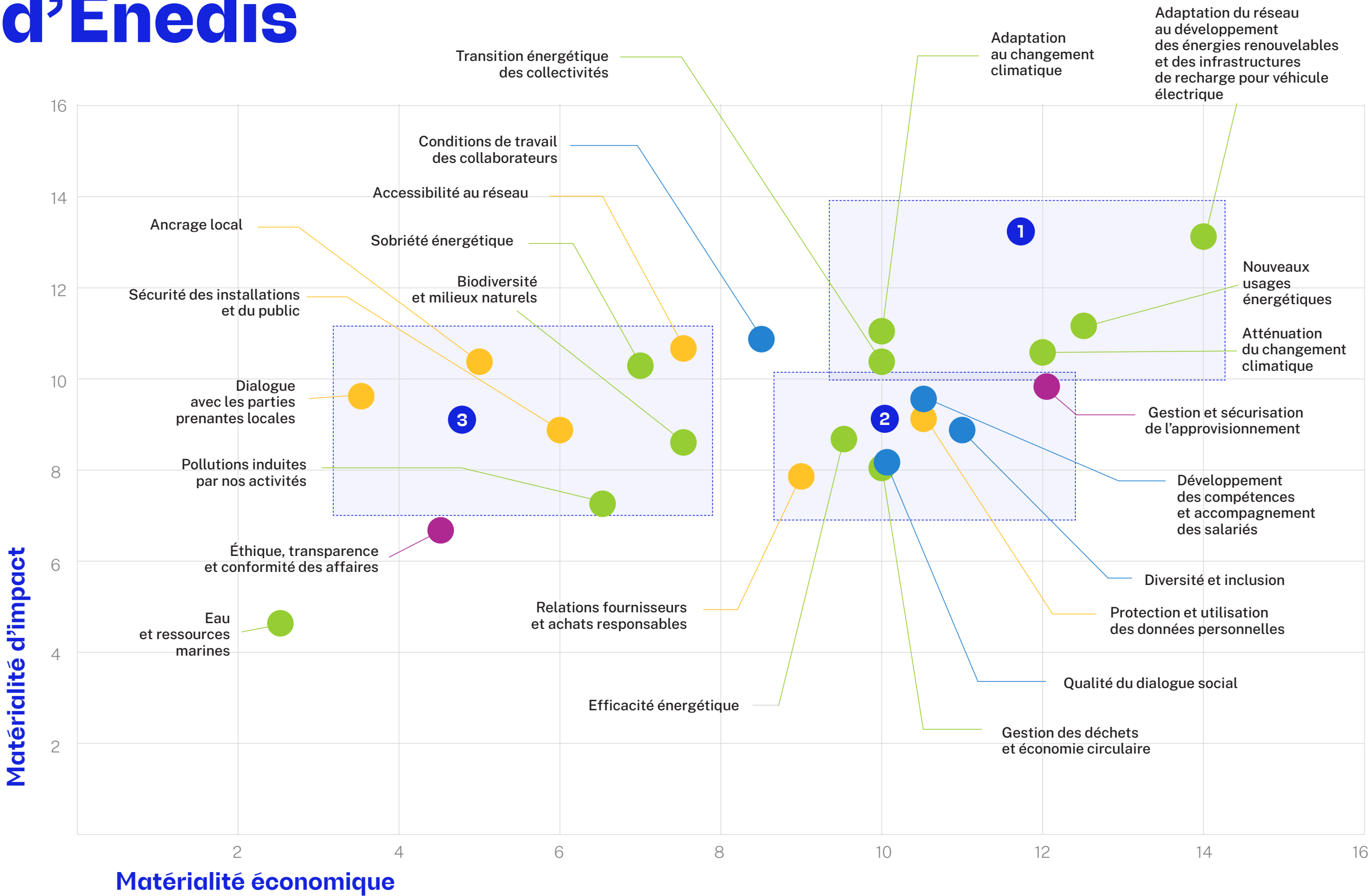
Environnement
et société

Conséquences économiques



Enedis

La matrice de double matérialité d'Enedis



L'analyse des résultats permet d'identifier trois groupes d'enjeux

1 Les enjeux les plus matériels (groupe 1 dans le schéma)

Ils sont en lien avec l'environnement et tournés vers le futur. Ils concernent l'adaptation du réseau électrique aux changements climatiques et l'accompagnement de la transition énergétique, avec l'intégration des énergies renouvelables, des nouveaux usages électriques, tels que la mobilité électrique ou l'autoconsommation individuelle ou collective, et l'accompagnement des collectivités dans leur développement durable. Ces enjeux nécessitent des investissements, de l'innovation et une adaptation des activités.

2 Les enjeux clés (groupe 2 dans le schéma)

Ils mettent en lumière les moyens humains et matériels qu'Enedis doit mobiliser pour pouvoir répondre aux enjeux les plus matériels. Cela couvre à la fois les enjeux sociaux, en lien avec les salariés, ainsi que les enjeux de gouvernance, en lien avec la sécurité et l'approvisionnement des ressources.

3 Les enjeux historiques (groupe 3 dans le schéma)

Les enjeux tels que l'ancrage local ou le dialogue avec les parties prenantes ont une matérialité moins prononcée. La fin du déploiement du projet Linky et la mise en place des 25 Conseils de parties prenantes, qui permet une meilleure écoute, pourraient être à l'origine de la moindre priorisation de cet enjeu.

Risques, enjeux et politique RSE

Enedis a établi une revue volontaire des risques liés à ses principaux enjeux RSE, ainsi qu'à leur couverture dans la politique RSE existante.

Risque extrafinancier	Enjeux Enedis 2024 issus de l'analyse de double matérialité	Comment Enedis répond à ses enjeux et les couvre à travers les axes de sa politique RSE	Page
Changement climatique	Adaptation du réseau au développement des énergies renouvelables et des infrastructures de recharge de véhicules électriques	Contribuer à la neutralité carbone en 2050	28
	Adaptation au changement climatique	Adapter les ouvrages et les activités au changement climatique	22
	Atténuation du changement climatique	Contribuer à la neutralité carbone en 2050	28
	Transition énergétique des collectivités	Contribuer activement aux politiques de développement durable des collectivités locales	82
	Sobriété énergétique	Développer la sobriété énergétique et numérique	35
	Efficacité énergétique	Contribuer à la neutralité carbone en 2050	28
Pollution	Pollutions induites par les activités	Réduire les risques de pollution	52
Protection de la biodiversité	Biodiversité et milieux naturels	Agir pour la biodiversité	39
	Eau et ressources marines	Enjeu considéré comme non matériel au regard des activités d'Enedis et après retour des parties prenantes	-
Économie circulaire	Gestion des déchets et économie circulaire	Réduire nos déchets et développer l'économie circulaire	48
Emploi - formation	Développement des compétences et accompagnement des salariés	Développer des compétences au service de la transition écologique	63

Risque extrafinancier	Enjeux Enedis 2024 issus de l'analyse de double matérialité	Comment Enedis répond et couvre ses enjeux à travers les axes de sa politique RSE	Page
Santé / Sécurité	Conditions de travail des collaborateurs	Faire de la santé-sécurité la priorité au quotidien	55
	Sécurité des installations et du public	Faire de la santé-sécurité la priorité au quotidien	55
Relations sociales	Dialogue social	Développer la mixité, la diversité et l'inclusion	65
Organisation du travail	Conditions de travail des collaborateurs	Généraliser l'engagement sociétal des salariés	73
Égalité de traitement	Diversité et inclusion	Développer la mixité, la diversité et l'inclusion	65
	Protection et utilisation des données personnelles	Exiger éthique et intégrité	59
Engagements sociétaux en faveur du développement durable	Nouveaux usages énergétiques	Associer la data à la maîtrise de l'énergie et au développement des usages électriques	92
	Accessibilité au réseau	Lutter contre les fractures sociales	77
	Dialogue avec les parties prenantes locales	Encourager le dialogue et la concertation	86
	Ancrage local	Soutenir l'économie locale pour maintenir la solidarité et la cohésion des territoires	88
Sous-traitance et fournisseurs	Gestion et sécurisation de l'approvisionnement	Réduire nos déchets et développer l'économie circulaire	48
	Relations fournisseurs et achats responsables	Impliquer l'ensemble des acteurs du système électrique dans une démarche responsable.	96
		Soutenir l'économie locale pour maintenir la solidarité et la cohésion des territoires	88
Loyauté des pratiques	Éthique, transparence et conformité des affaires	Exiger éthique et intégrité	59
	Protection et utilisation des données personnelles	Exiger éthique et intégrité	59



01 ■

Être un
service public
à impact
positif pour
la planète

Adapter les ouvrages et les activités au changement climatique

Avec des infrastructures essentielles pour la distribution d'électricité, notamment les lignes et les postes de transformation dont la durée de vie peut excéder quarante ans, Enedis a fait de la résilience de ses installations une priorité stratégique.

Les retours d'expérience des dernières années, appuyés par des études climatiques incluant les rapports du Giec¹, indiquent une augmentation de la température moyenne, et par conséquent de la fréquence et de l'ampleur de certains aléas climatiques, avec des risques avérés pour les infrastructures de distribution électrique. C'est pourquoi Enedis a mis en place la Force d'intervention rapide d'électricité depuis 1999 et a établi un plan d'adaptation aux aléas climatiques.

L'année 2024 a été marquée par la publication du projet de plan national d'adaptation au changement climatique (Pnacc 3). En tant qu'opérateur de service essentiel, Enedis est pleinement partie prenante de cette stratégie, comme le montre la mesure 31, « Assurer la résilience du système énergétique », qui détaille les actions menées sur le réseau de distribution d'électricité. Enedis a partagé sa vision en réponse à la consultation publique : elle soutient l'ensemble des mesures proposées, tout en rappelant l'intérêt d'une adaptation concertée entre les différents acteurs de service public et la nécessité de penser la résilience de manière systémique.

Une multiplication des aléas climatiques en 2023 et en 2024

Pour la première fois, les températures moyennes mesurées en 2024 dépassent les + 1,5 °C par rapport à la période préindustrielle, limite symbolique définie lors des Accords de Paris. En France, cette hausse a été de + 0,9 °C : l'année 2024 est la quatrième plus chaude enregistrée au cours de la période 1900-2024 et a été marquée par des épisodes de précipitations intenses.

13

événements climatiques d'ampleur répertoriés par Enedis en 2024

21

en 2023

5 par an

en moyenne entre 2018 et 2022

1. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.



L'ensemble de ces événements a conduit à une dégradation significative de la qualité de l'alimentation électrique, notamment en matière de durée moyenne de coupure par client. Cela souligne l'importance d'assurer la résilience des réseaux électriques et d'anticiper les éventuelles crises futures.

Depuis 1999, la Force d'intervention rapide d'électricité (FIRE), mobilisable sous vingt-quatre heures partout en France, ainsi que les premiers plans d'action pour lutter contre les aléas climatiques ont réduit significativement les conséquences, notamment en cas de tempête, et ont optimisé la rapidité de rétablissement du service pour les clients affectés.



ENEDIS AGIT

Enedis solidaire avec ses pairs lors des aléas climatiques

La FIRE a démontré son efficacité au-delà de la France métropolitaine et, donc, du périmètre d'action d'Enedis. Début décembre 2024, une cohorte de 60 techniciens s'est rendue en Irlande pour apporter son aide suite à la tempête Darragh. Par ailleurs, face à l'ampleur des dégâts causés par le cyclone Chido, survenu le 14 décembre 2024 à Mayotte, 128 techniciens d'Enedis, en plusieurs cohortes, se sont déplacés pour appuyer Électricité de Mayotte (EDM), gestionnaire du réseau électrique sur le territoire, dans le rétablissement de l'électricité et la reconstruction du réseau.



Un plan d'adaptation aux aléas climatiques pour assurer la résilience des réseaux en anticipant les risques futurs

Pour faire face au changement climatique, Enedis envisage les actions d'adaptation comme une stratégie complémentaire à celles qu'elle entreprend en parallèle pour l'atténuation. C'est dans ce cadre qu'elle a développé un plan d'adaptation aux aléas climatiques en 2022, sur la base de modélisations climatiques prospectives. Une mise à jour de ces modélisations a été effectuée par la suite en 2023, afin d'intégrer les hypothèses du Giec les plus récentes (données CMIP6).

Compte tenu de la durée de vie des ouvrages de distribution et des politiques mondiales relatives au climat, notamment l'Accord de Paris, ce plan d'adaptation a été élaboré à l'horizon 2050. À cette échéance, les scénarios modélisés (SSP2-4.5 et SSP5-8.5) sont cohérents¹ avec la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (Tracc), dont le but est de fournir le scénario de référence « le plus probable » au vu des politiques climatiques actuelles pour l'ensemble des acteurs économiques.

Ce scénario de référence anticipe un réchauffement de 2,7 °C en France métropolitaine par rapport à la période 1900-1930. La hausse des températures moyenne se traduit par des aléas climatiques entraînant des risques concrets pour les infrastructures de distribution d'électricité ainsi que pour les personnes et les territoires, avec davantage de canicules, d'incendies et d'inondations.

Un changement climatique global, un impact local

Les impacts du changement climatique sont déjà visibles sur le territoire et vont s'intensifier au cours des prochaines décennies, même en considérant les scénarios les plus optimistes. Il est donc essentiel de se préparer dès à présent à ces évolutions majeures.

Enedis est convaincue que les conditions de vie et de travail dans les territoires, leur habitabilité et les activités économiques vont évoluer de manière structurelle et propre à chaque territoire. Cela impactera divers aspects, tels que les lieux d'habitation, le cycle de l'eau, le rythme de vie, l'attractivité et le tourisme. Les services publics doivent se préparer, de façon collective et individuellement, afin d'assurer la résilience des territoires au niveau local.

Enedis a lancé en 2024 plusieurs groupes de travail internes portant sur des réflexions prospectives concernant les équipements de protection individuelle (EPI) ainsi que sur le temps de travail pendant les épisodes caniculaires. Par ailleurs, la résilience des bases opérationnelles d'Enedis, réparties sur l'ensemble du territoire, est maintenant analysée lors de la définition des stratégies d'occupation et d'implantation des sites, à partir d'une cartographie des risques se basant sur des données de l'Observatoire de l'immobilier durable (OID).

La démarche PlanET (Planification écologique des territoires), lancée en 2023 par Enedis, est en cours de déploiement sur l'ensemble du territoire. À travers une démarche structurée, un diagnostic est établi avec une cartographie précise des risques climatiques régionaux et des conséquences sur l'habitabilité et la vie économique à l'horizon 2050.

Dans ce cadre, Enedis consulte des acteurs clés du territoire, et une réflexion transversale est menée au sein des métiers d'Enedis. Une feuille de route est ainsi élaborée pour chaque territoire, et a vocation à être partagée avec les collectivités, mais aussi avec les opérateurs de services essentiels, pour permettre notamment une coordination entre acteurs en cas de crise climatique. La démarche PlanET permet ainsi de structurer les actions d'adaptation menées par Enedis et de les intégrer dans les stratégies d'adaptabilité des territoires.

40 %

des directions régionales d'Enedis sont engagées dans la démarche PlanET à fin 2024



DANS NOS TERRITOIRES

Déploiement d'un atelier PlanET en région

Direction régionale Poitou-Charentes

La direction régionale Poitou-Charentes s'est engagée en 2024 dans la démarche PlanET. L'engagement de cette direction est à la hauteur des risques présents sur le territoire, comme la submersion marine et le recul du trait de côte, qui concernent des zones aujourd'hui très attractives pour les populations. Une trentaine d'entretiens avec les parties prenantes clés du territoire (représentants de l'État et des collectivités locales, organismes publics...) ont été menés, et une première feuille de route d'actions prioritaires, en interne comme en externe, a été élaborée.

1. À l'horizon 2050, les scénarios SSP2-4.5 et SSP5-8.5 prévoient des niveaux de réchauffement respectivement de 2,0 °C et 2,1 °C, contre 2,0 °C pour la Trac au niveau mondial moyen.

Une analyse de risques inspirée du référentiel de la TCFD¹

Les risques climat (physiques et de transition) pouvant affecter un gestionnaire de distribution d'électricité comme Enedis ont été identifiés de la façon suivante :

Risques climat pouvant affecter un gestionnaire de réseaux de distribution d'électricité		
Risques physiques liés aux conséquences physiques du changement climatique sur les installations et les activités	Chroniques	Aigus
	Hausse des températures moyennes Hausse du niveau de la mer Modification des régimes de vents	Tempêtes Canicules Neige collante Crues et inondations Incendies
Risques de transition induits par la transition vers une économie bas carbone au sens des effets économiques systémiques	Politique et réglementaire	Technologie
	Fiscalité croissante du CO ₂ Renforcement des obligations réglementaires Exposition aux contentions	Remplacement de matériels inadaptés Investissements insuffisants dans les nouvelles technologies smart grid Risques d'approvisionnement en matériels critiques
	Marché	Réputation
	Changement de comportement des clients Prévisions de marché incertaines ou erronées	Dégradation d'image Baisse d'attractivité Baisse d'engagement des salariés



96 Md€

d'investissements entre 2022 et 2040²

dont **25 %**

sont consacrés à la modernisation et à la résilience du réseau public de distribution d'électricité

703 M€

Part d'investissement consacrée par Enedis à l'adaptation de ses ouvrages en 2024

Afin d'améliorer la qualité d'alimentation, Enedis met notamment en œuvre un programme de renouvellement ciblé des infrastructures les plus exposées aux aléas climatiques. Ce programme s'articule autour des axes suivants :

- **l'enfouissement des lignes moyenne tension (HTA) aériennes les plus exposées aux aléas climatiques**, notamment en zones boisées. Après un important effort d'enfouissement des ossatures les plus exposées mené depuis les années 2000, l'accent est mis désormais sur le traitement des antennes à risque climatique avéré, dans une logique de diminution du nombre de clients subissant des coupures et de facilitation de la réalimentation lors d'un épisode climatique majeur ;
2 600 kilomètres de lignes HTA aériennes ont été enfouies en 2024
- **la rénovation programmée de toutes les autres lignes moyenne tension aériennes**, qui se traduit par un diagnostic de l'ensemble de ces lignes et par des investissements ciblés sur les ouvrages à renouveler. La rénovation programmée améliore la fiabilité des réseaux HTA en ramenant le taux d'incidents au niveau de celui des réseaux neufs, notamment en cas d'événement climatique ;
5 450 kilomètres de lignes ont bénéficié de ce programme de rénovation en 2024
- **le renouvellement des réseaux souterrains moyenne tension (HTA) sensibles aux canicules**. Les ouvrages anciens concentrent les risques, notamment les câbles isolés au papier imprégné (CPI) posés jusqu'à la fin des années 1980, ainsi que les accessoires de jonction correspondants. Un programme de renouvellement ciblé de ces ouvrages est mis en place afin d'améliorer la résilience du réseau lors des périodes de forte chaleur ;
860 kilomètres de CPI ont été changés en 2024
- **le remplacement des lignes aériennes basse tension (BT) en « fils nus »**, très sensibles aux coups de vent, par des câbles « torsadés », beaucoup plus résistants ;
2 500 kilomètres de fils nus ont été changés en 2024

- **maîtrise du risque « inondation » par des actions locales de restructuration du réseau** visant à limiter le nombre de clients coupés en cas d'inondation, et par des dispositifs de maintien de l'alimentation électrique tant que les hauteurs d'eau le permettent et dans le respect de la sécurité des intervenants et des matériels.

S'agissant des risques de transition, ils sont désormais intégrés à la cartographie des risques majeurs d'Enedis, et plus précisément dans un macrorisque intitulé « L'adaptation aux défis du changement climatique ».



DANS NOS TERRITOIRES

Reconstruire après la tempête

Direction régionale Bretagne

Un an après la tempête Ciarán, qui avait fortement endommagé le réseau de distribution d'électricité en Bretagne, Enedis accélère l'adaptation du réseau électrique breton face à des aléas climatiques plus intenses et plus fréquents. Le projet « Reconstruction Bretagne » prévoit notamment l'enfouissement de plus de 1100 kilomètres de lignes dans les cinq prochaines années, soit une anticipation de 700 kilomètres par rapport au programme d'investissement initial.

Rénovation programmée au service de l'adaptation

Direction régionale Île-de-France Est

La rénovation programmée des lignes électriques aériennes permet d'allonger leur durée de vie de vingt-cinq ans et d'augmenter leur résilience. Dans l'ensemble des quatre départements de la direction Île-de-France Est (Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne, Seine-et-Marne, Essonne), 70 kilomètres de lignes ont été rénovées en 2024 pour un budget de 2 millions d'euros, permettant de les rendre résilientes face aux aléas climatiques.

1. La Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD, Groupe de travail sur les informations financières relatives au climat) fait référence en matière de reporting climat et a inspiré les travaux sur la taxonomie européenne des activités durables.

2. Entre 2022 et 2040, chiffre en euros constants 2021.

Contribuer à la neutralité carbone en 2050

Dans un contexte d'urgence climatique, la troisième programmation pluriannuelle de l'énergie est en cours de consultation afin d'établir les nouvelles orientations stratégiques de la France pour la prochaine décennie.

Ces orientations visent à maintenir la politique énergétique nationale sur l'objectif de neutralité carbone d'ici à 2050.

Les réseaux électriques sont au cœur de la transition énergétique. D'une part en raccordant la production d'énergie décarbonée, telles que les énergies renouvelables et le nucléaire, d'autre part en permettant l'électrification massive de nouveaux usages, réduisant ainsi la consommation d'énergies fossiles. En effet, une hausse de la consommation au périmètre du réseau géré par Enedis, de l'ordre de 15 %, est anticipée d'ici 2035¹, portée en particulier par l'électrification du transport, tout en maintenant les efforts de sobriété et d'efficacité énergétiques.

Une activité en croissance au service de la transition écologique

En 2024, Enedis s'est encore mobilisée pour répondre à la demande croissante de raccordements consacrés aux nouvelles installations d'énergies renouvelables et aux infrastructures de recharge pour véhicules électriques. Tant en amont (production bas carbone) qu'en aval (décarbonation des transports), Enedis joue un rôle crucial pour assurer le maintien et le développement du réseau de distribution électrique en France.

En 2024, Enedis a raccordé

5,5 GW

d'énergies renouvelables,
soit **240 000** nouveaux producteurs

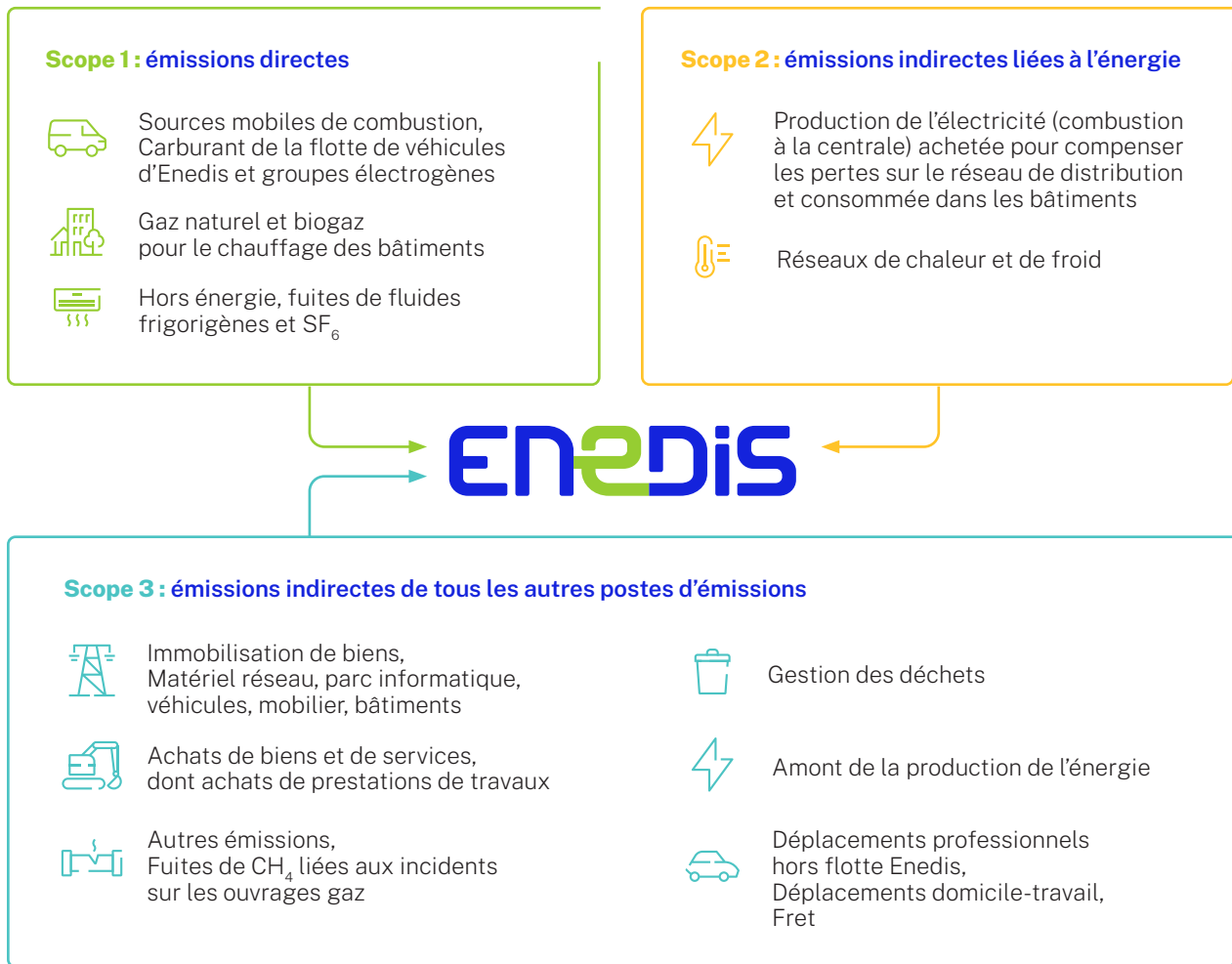
5,1 GW

de puissance installée de recharge
de véhicule électrique, soit plus de **154 000** bornes
raccordées sur la voie publique

L'augmentation du volume d'activité d'Enedis, nécessaire à la décarbonation du système énergétique français, n'est pas neutre sur ses propres émissions, notamment sur son scope 3 et, plus particulièrement, sur les émissions liées à ses chantiers de raccordement et aux achats de matériel réseau (câbles, transformateurs, poteaux, etc.). Consciente de la nécessité de maîtriser la hausse de ses propres émissions liée au développement du réseau, Enedis s'est fixé une cible de réduction à l'horizon 2030 sur ses scopes 1 et 2, et met en place des actions pour atténuer l'augmentation des émissions liées à sa chaîne de valeur (scope 3).

1. [cp-enedis-devoile-les-resultats-dune-etude-prospective-horizon-2035-2050.pdf](#)

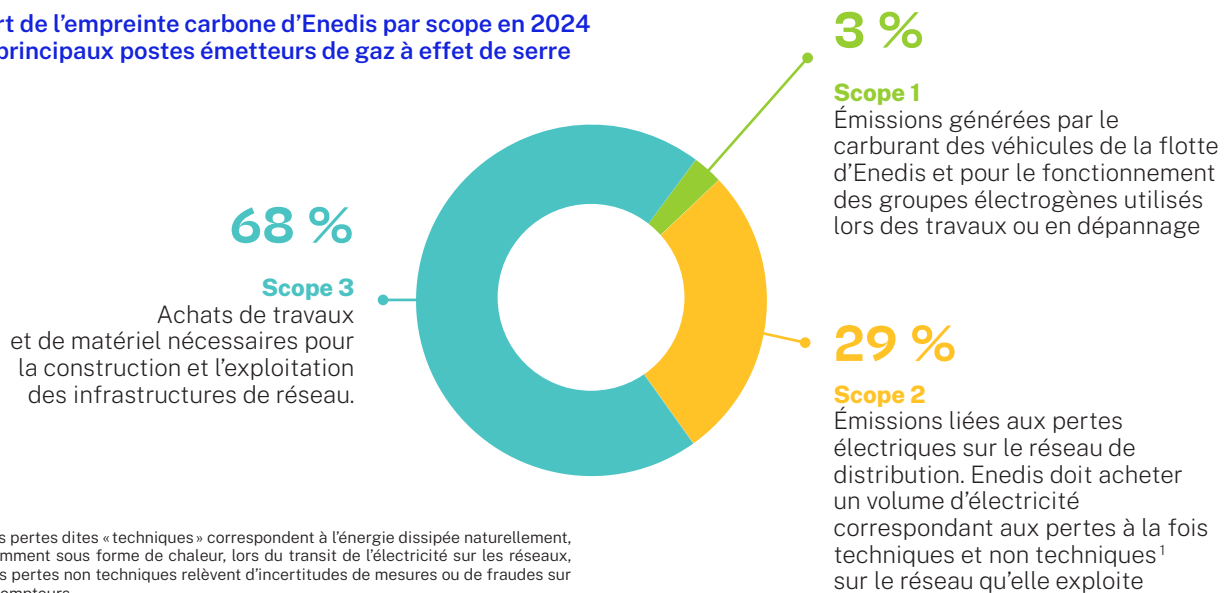
Le périmètre de l'empreinte carbone d'Enedis



Le bilan carbone d'Enedis est calculé annuellement, à partir de données d'activité collectées auprès des différents métiers de l'entreprise et des salariés (pour les déplacements domicile-travail) et de facteurs d'émission basés sur des données moyennes de notre secteur ou directement auprès des fournisseurs.

Les principaux postes d'émission

Part de l'empreinte carbone d'Enedis par scope en 2024 et principaux postes émetteurs de gaz à effet de serre



L'empreinte carbone d'Enedis en 2024

Scope	Activité	ktCO ₂ e en 2023	ktCO ₂ e en 2024	Part des émissions 2024 au sein du total	Total du scope en 2024
1	Carburant des véhicules et engins mobiles	56	51	1,6 %	81 ktCO ₂ e, soit 3 %
	Groupes électrogènes et gaz naturel (sources fixes de combustion)	19	20	0,6 %	
	Émissions directes fugitives (SF ₆ et climatisation)	12	10	0,3 %	
2	Électricité pour compenser les pertes (combustion à la centrale)	797	939	29,1 %	944 ktCO ₂ e, soit 29 %
	Électricité des bâtiments (combustion à la centrale) et réseaux de chaleur	4	5	0,2 %	
3	Achats de prestations de travaux	891	956	29,6 %	2 201 ktCO ₂ e, soit 68 %
	Achats de matériel réseau	508	528	16,4 %	
	Amont de la production de l'énergie	369	367	11,4 %	
	Autres émissions indirectes	303	350	10,8 %	
	Total tous scopes	2960	3227 ¹		

1. Total de 3 226,5 arrondi. Le bilan carbone 2024 d'Enedis a été audité en assurance modérée par KPMG, dont le rapport complet est accessible en annexe.

Principales évolutions par rapport à 2023

Les émissions du scope 1 sont en baisse de 7 %, (soit - 6 ktCO₂e) en 2024, grâce à l'électrification de la flotte de véhicules de l'entreprise, réduisant les consommations de carburant, ainsi que la baisse des fuites d'hexafluorure de soufre (SF₆).

Les émissions du scope 2 sont en hausse de 18 % (soit + 143 ktCO₂e). Cette augmentation s'explique principalement par le facteur d'émission du mix électrique moyen français, calculé et publié chaque année par l'Agence de la transition écologique (Ademe). En 2024, cette donnée, prenant en compte la moyenne sur quatre ans, a intégré pour la première fois le mix électrique de 2022, caractérisé par une baisse notable de la production du parc nucléaire (corrosion sous contrainte) au profit des énergies fossiles. Cette hausse temporaire, liée aux modalités de calcul, ne remet pas en question la trajectoire d'Enedis, qui intègre la décarbonation du mix électrique, ce dernier se décarbonant de plus en plus (95 % décarboné en 2024). Enedis a rejoint un groupe de travail lancé par l'Ademe afin de revoir la méthodologie de calcul de ce facteur d'émission de la Base Empreinte®.

Les émissions du scope 3 sont en hausse de 6 % (soit +130 ktCO₂e), en lien avec l'augmentation de l'activité d'Enedis, qui se traduit par un nombre croissant de chantiers et des volumes de matériel acheté plus importants. Les actions mises en place en 2024 sur les chantiers bas carbone et les critères de «mieux-disance» dans les appels d'offres de matériel réseau ont permis de limiter la hausse de 1,5 %.



ENEDIS AGIT

Des leviers à impact mis en œuvre pour les scopes 1 et 2 au service d’une transition bas carbone

Scope 1

- **Électrifier la flotte de véhicules légers d’Enedis.** Dans le cadre de l’initiative EV100, consacrée à la transition énergétique des flottes d’entreprise mondiales, Enedis électrifie progressivement sa flotte pour atteindre 100 % de ses 12 000 véhicules légers d’ici à 2030 (hors véhicules d’intervention d’urgence).

37,9 %

des véhicules de la flotte, en 2024, étaient électriques

- **Expérimenter des innovations pour décarboner les groupes électrogènes.** Enedis expérimente des solutions de remplacement pour éviter l’utilisation de groupes électrogènes thermiques lors des dépannages ou des travaux, avec des groupes « zéro émission » sur batterie ou alimentés en hydrogène.
- **Maîtriser et décarboner les consommations énergétiques des bâtiments.** Enedis met en œuvre depuis 2022 un plan de sobriété énergétique interne pour limiter les consommations notamment liées au chauffage. En 2024, Enedis a lancé une évaluation environnementale de ses sites tertiaires et intègre les aspects environnementaux dans ses critères de sélection pour tous ses nouveaux sites.

Enfin, depuis 2023, Enedis a contractualisé des garanties d’origine du biogaz qui couvre 50 % de la consommation sur ses sites tertiaires.

- **Remplacer progressivement les équipements au SF₆.** Utilisé pour ses propriétés isolantes dans certains appareils (disjoncteurs et interrupteurs), le SF₆ est un puissant gaz à effet de serre s’il est relâché dans l’atmosphère en cas de fuite. Enedis substitue progressivement ces équipements par des alternatives sans SF₆.

Scope 2

- **Lutter contre la fraude pour réduire les pertes non techniques.** Les pertes sur le réseau de distribution sont de deux types : les pertes techniques, qui correspondent à l’énergie dissipée naturellement, notamment sous forme de chaleur, lors du transit de l’électricité sur les réseaux, et les pertes non techniques, qui relèvent d’incertitudes de mesure ou de fraude sur les compteurs. Enedis intensifie ses efforts pour détecter ces fraudes, qui se sont amplifiées depuis 2022 avec la hausse des prix de l’électricité. Au-delà de l’impact environnemental de ces consommations non maîtrisées, cela représente un coût de plus de 250 millions d’euros en 2024, répercuté sur les factures de l’ensemble des consommateurs. À terme, plus de 500 salariés d’Enedis seront formés et répartis sur l’ensemble du territoire pour effectuer ces contrôles.
- **Depuis de nombreuses années, Enedis travaille aussi sur la réduction des pertes techniques,** notamment lors du renouvellement des ouvrages. Les investissements permettront d’avoir des résultats à long terme, mais ne peuvent être appliqués à l’ensemble du réseau pour des raisons économiques et environnementales.

Un engagement de réduction pour les scopes 1 et 2 d’ici 2030

En 2024, Enedis s’est engagée à réduire ses scopes 1 et 2 de 30 % à l’horizon 2030, par rapport à l’année de référence 2017, sur la base du scénario A-Référence d’évolution du mix énergétique publié par RTE, et en prenant l’hypothèse du taux de perte constaté à fin 2023 sur le réseau de distribution.

La baisse de 9 % entre 2017 et 2023 témoigne de la tendance baissière observée sur les scopes 1 et 2. En 2024, l’augmentation des émissions est principalement liée à la hausse du facteur d’émission du mix électrique publié par l’Ademe. Cette hausse temporaire ne remet pas en cause la trajectoire qu’Enedis s’est fixée sur les scopes 1 à 2 à l’horizon 2030.

La performance climat d’Enedis fait maintenant partie des critères pris en compte dans la rémunération variable de l’équipe des dirigeants d’Enedis.

Périmètre opérationnel	Référence		2023		2024		2030	
	Année	Émissions (ktCO ₂ e)	Émissions (ktCO ₂ e)	Variation par rapport à la référence	Émissions (ktCO ₂ e)	Variation par rapport à 2023	Cible (ktCO ₂ e)	Variation par rapport à la référence
Scope 1 et 2	2017	972	888	– 9 %	1025	+ 15 %	680	– 30 %

Scope 3 : des actions concrètes lancées pour maîtriser la hausse des émissions

Le réemploi in situ des terres sur les chantiers : un levier à impact au service du climat et de la préservation des ressources naturelles

Les travaux de chantiers sur le réseau de distribution publique d’électricité (extensions, raccordements, modernisation, résilience) représentent près de 30 % du bilan carbone d’Enedis.

En 2024, Enedis a lancé une vaste opération de décarbonation avec la conduite de chantiers bas carbone avec réemploi in situ des terres excavées.

Cette pratique consiste à réemployer la terre extraite des tranchées lors de la pose de câbles électriques souterrains, réduisant ainsi les émissions liées :

- à la production des matériaux, en évitant l’apport de remblai neuf, issu de carrières;
- au transport des matériaux, en évitant l’acheminement de matériaux neufs depuis les carrières et des terres extraites;
- à la production de déchets de matériaux, en évitant la mise en décharge des terres.

Le réemploi des terres permet de réduire en moyenne les émissions représentées ci-dessous de 60 % par rapport à un chantier classique, hors impact du matériel réseau.

En 2024, 1110 chantiers bas carbone ont été menés par les 25 directions régionales d’Enedis dans toute la France, permettant ainsi d’éviter plus de 20000 tCO₂e, soit 2 % de l’empreinte carbone totale des chantiers.

En 2025, Enedis prévoit de conduire au minimum 1600 chantiers bas carbone.

Par ailleurs, Enedis continue d’expérimenter d’autres actions afin de diminuer l’impact des chantiers : engins électriques ou au biocarburant, câbles à enterrabilité directe renforcée évitant l’apport de sable, béton bas carbone, etc.

Réemployer les terres : des actions de sensibilisation pour faire évoluer les règlements de voirie

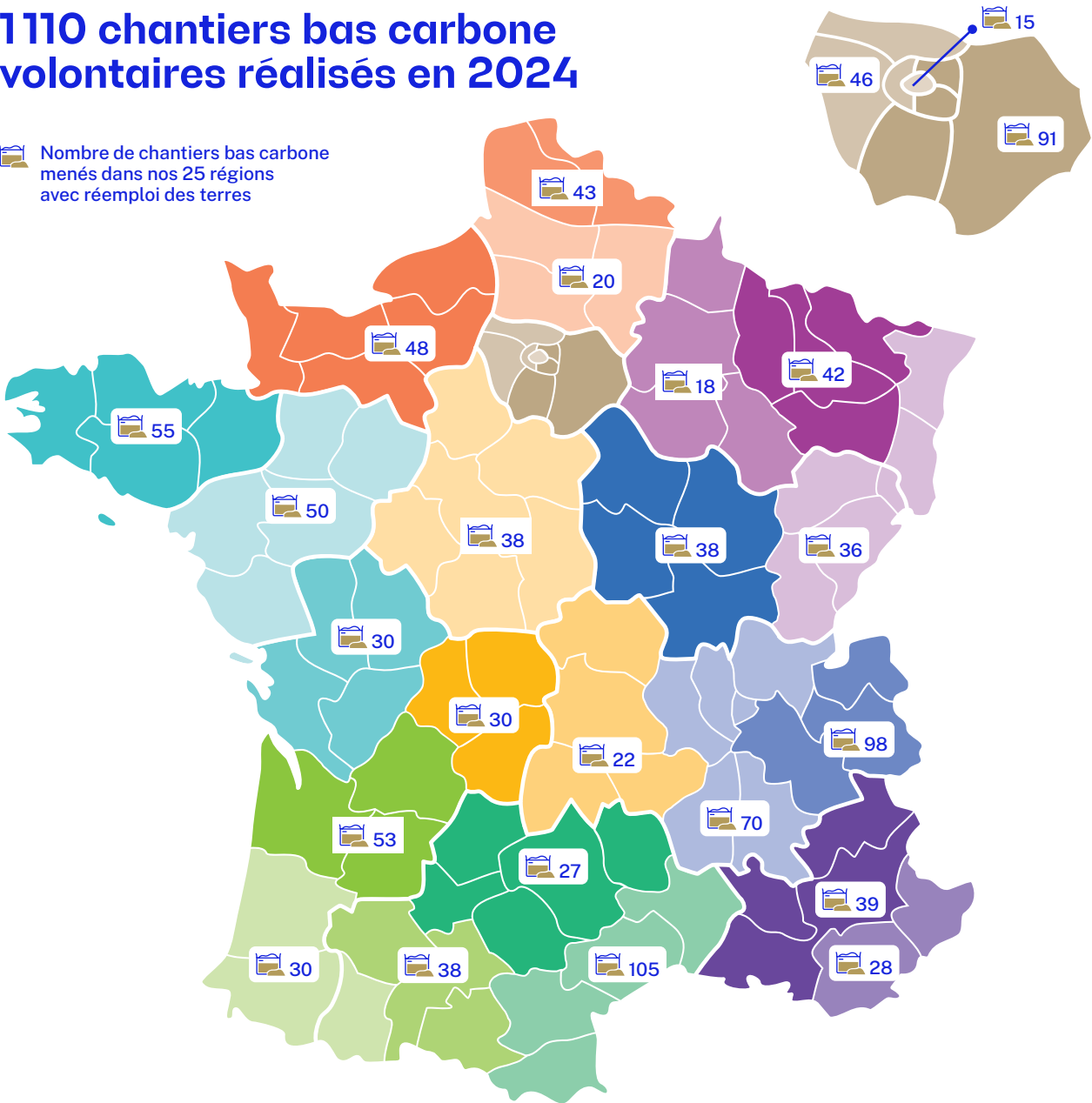
Les règlements de voirie peuvent constituer un frein majeur au déploiement de cette pratique en préconisant l’apport de remblai neuf ou tout simplement en interdisant le réemploi in situ des terres excavées. Dans un contexte d’urgence climatique et de surexploitation des ressources naturelles, Enedis œuvre pour sensibiliser les collectivités et faire évoluer ces réglementations, et ainsi généraliser cette pratique vertueuse pour le climat et pour l’économie circulaire.

À titre d’exemple, en 2024, Enedis a mobilisé l’expertise du Centre d’études et d’expertise sur les risques, l’environnement, la mobilité et l’aménagement (Cerema)¹ pour définir une méthodologie fiable et reproductible pour faciliter le réemploi, s’appliquant non seulement aux chantiers Enedis, mais aussi au secteur des travaux publics. Un partenariat entre la direction régionale Sillon rhodanien d’Enedis (Auvergne-Rhône-Alpes) et le Cerema Centre-Est a permis d’élaborer une méthodologie opérationnelle industrialisable, sur la base de chantiers expérimentaux, en concertation avec l’ensemble des acteurs, tels que les gestionnaires de voirie et les entreprises de travaux.

1. Le Cerema est l’établissement public relevant du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, qui accompagne l’État et les collectivités territoriales pour la transition écologique, l’adaptation au changement climatique, et le déploiement et l’évaluation de politiques publiques d’aménagement et de transport.

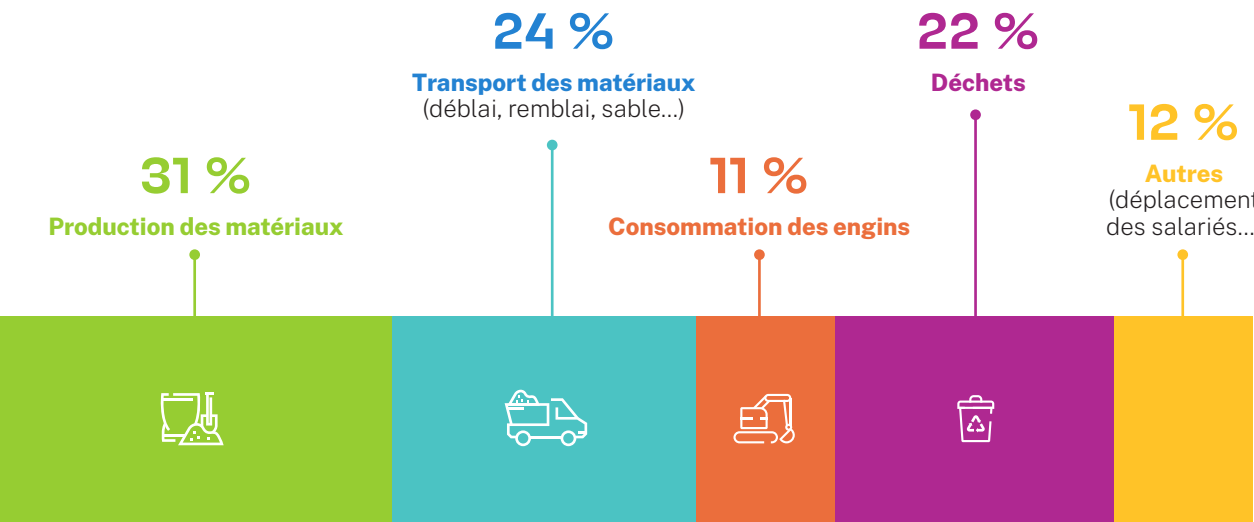
1110 chantiers bas carbone volontaires réalisés en 2024

Nombre de chantiers bas carbone menés dans nos 25 régions avec réemploi des terres



Répartition des émissions pour un chantier classique

Travaux (hors matériel électrique)



DR NORD-PAS-DE-CALAIS	DR PYRÉNÉES LANDES	DR ALPES
DR PICARDIE	DR LANGUEDOC-ROUSSILLON	DR BOURGOGNE
DR NORMANDIE	DR NORD MIDI-PYRÉNÉES	DR ALSACE FRANCHE-COMTÉ
DR BRETAGNE	DR MIDI-PYRÉNÉES SUD	DR LORRAINE
DR PAYS DE LA LOIRE	DR PROVENCE-ALPES DU SUD	DR CHAMPAGNE-ARDENNE
DR CENTRE-VAL DE LOIRE	DR CÔTE D'AZUR	DR ÎLE-DE-FRANCE EST
DR POITOU-CHARENTES	DR AUVERGNE	DR PARIS
DR LIMOUSIN	DR SILLON RHODANIEN	DR ÎLE-DE-FRANCE OUEST
DR AQUITAINE NORD		



Matériel électrique : deuxième poste le plus important du scope 3

Mobilisation des fournisseurs avec des critères de performance environnementale intégrés dès les appels d'offres

Enedis intègre les enjeux RSE dans ses stratégies achats, par le biais de critères de mieux-disance ou de dispositions contractuelles. Un effort particulier est mené sur les matériels les plus impactants de notre bilan carbone. Ainsi, lors de l'appel d'offres pour les transformateurs HTA/BT ou encore pour les câbles basse tension souterrains en 2024, des études environnementales des produits ont été demandées auprès de tous les fournisseurs, via le référentiel reconnu **PEP Ecopassport®**. Les offres mieux-disantes concernant l'empreinte carbone de la fabrication ont pu être valorisées. En complément, une incitation forte a été établie quant à l'intégration de matériaux recyclés. La démarche va se poursuivre pour engager l'ensemble de nos fournisseurs à se tourner vers les meilleures solutions environnementales.

2,7 Md€

d'achats de matériel contractualisés en 2024, pour lesquels est fournie une fiche PEP Ecopassport®

Une démarche volontaire d'enquête auprès de notre panel de fournisseurs a également été lancée en 2024 pour évaluer leur maturité en matière de performance et d'ambitions environnementales.

Enedis, une entreprise aux activités habilitantes au sens de la taxonomie

La taxonomie européenne est une classification des activités économiques fondée sur leurs impacts environnementaux. Dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe (European Green Deal) et du règlement UE 2020/852, elle permet d'établir si les activités économiques sont durables, dans le but d'orienter les flux financiers vers celles-ci.

Dans l'article 10 du même règlement sont également listées les activités dites « habilitantes ».

Ainsi, en qualité de gestionnaire de réseau de distribution de l'électricité, Enedis apporte une contribution substantielle dans l'atténuation du changement climatique (premier objectif de la taxonomie).

Les taux d'alignement d'Enedis à la taxonomie en 2024 sont globalement stables par rapport à 2023 et confirment le rôle des actifs d'Enedis au service de la transition énergétique.

Capex :

100 %

Opex :

96,63 %

CA :

99,64 %

Décarboner les usages : le défi relevé des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, une belle réussite pour Enedis

Après **huit ans de collaboration** avec Paris 2024 et **8 000 opérations** menées partout en France pour développer et sécuriser le réseau, Enedis a raccordé les sites des Jeux olympiques et paralympiques au réseau public de distribution d'électricité, limitant ainsi le recours aux groupes électrogènes diesel habituellement utilisés dans l'événementiel.

Au total, **98,4 %** des besoins de Paris 2024 ont été couverts par l'électricité du réseau. Pendant les compétitions et les cérémonies, l'ensemble des sites ont été alimentés sans interruption par Enedis, conduisant à un indice de durée moyenne d'interruption du système (System Average Interruption Duration Index, Saidi) des Jeux de zéro minute. Cette première en France a permis de réduire de 83 % les émissions de CO₂ liées à l'électricité du plus grand événement sportif de la planète et prouve que tout le secteur de l'événementiel peut bénéficier, grâce au réseau, d'une alimentation électrique fiable et décarbonée, de manière pérenne.

Les raccordements de l'Accor Arena de Paris-Bercy, du Stade de France, des stades de Marseille ou de Nantes permettent désormais l'organisation d'événements sportifs ou culturels alimentés par le réseau électrique. Les bornes électriques événementielles installées par Enedis dans Paris et dans certaines collectivités pourront, quant à elles, servir à l'alimentation en électricité de futurs événements.

Enfin, le Comité international olympique capitalise sur cette nouvelle référence pour les prochaines villes hôtes, comme Los Angeles 2028, qui utilisera aussi majoritairement le réseau.



DANS NOS TERRITOIRES

Raccorder les festivals au réseau électrique

Direction régionale Île-de-France Est

Depuis 2018, Enedis déploie l'infrastructure permettant au festival We Love Green de raccorder une proportion croissante de ses installations au réseau public de distribution d'électricité, en réduisant ainsi le recours aux groupes électrogènes. Lors de l'édition 2024, c'est plus de 60 % des usages et besoins du festival qui ont été raccordés au réseau électrique par Enedis.

La même démarche a été appliquée lors de la Fête de l'Humanité : cet événement, qui accueille plus de 400 000 personnes au cours d'un week-end en Essonne, a pu être relié au réseau électrique par Enedis pour couvrir 80 % de sa consommation énergétique. L'infrastructure de raccordement a vocation à rester et pourra alimenter d'autres événements sur place.

1. Cet indice rend compte de la durée moyenne d'interruption de l'alimentation électrique, en minutes par client.



Développer la sobriété énergétique et numérique

Enedis a la volonté d'être exemplaire en matière de sobriété énergétique dans ses bâtiments et ses usages numériques. De nombreuses actions sont déployées pour encourager la sobriété dans l'ensemble de ses sites en France. Dans une phase de développement des nouvelles technologies et de recours accru à la digitalisation, Enedis ancre dans la durée sa démarche en matière de numérique responsable.

La sobriété et l'efficacité énergétiques, une préoccupation au quotidien dans tous les sites Enedis

Une nouvelle stratégie environnementale validée en 2024

Le parc immobilier d'Enedis reflète son ancrage territorial, avec plus de 700 sites répartis dans toute la France.

En 2024, Enedis a défini une nouvelle stratégie environnementale pour son immobilier, concrète et volontariste.

Avec 95 % de sites en location et âgés en moyenne de 36 ans, cette stratégie vise à :

- **réduire l'impact environnemental** des sites sur les dimensions carbone, biodiversité et usage des ressources;
- **analyser leur résilience** face aux aléas climatiques;
- **assurer la conformité du parc** aux réglementations en vigueur (le décret tertiaire rendant l'entreprise et les bailleurs coresponsables);
- **fiabiliser les données**, notamment sur les consommations d'eau des bâtiments tertiaires.

Les actions de sobriété se sont poursuivies en 2024 : modification des consignes de chauffage, arrêt de l'éclairage des enseignes lumineuses et des locaux à 19 heures, incitation au regroupement des personnels, etc. Par ailleurs, des négociations sont en cours avec les bailleurs, dans le cadre du décret tertiaire, afin d'engager et de planifier des travaux d'efficacité énergétique sur les bâtiments.

Une quinzaine de nouveaux sites ont été livrés en 2024. Ils respectent les derniers standards réglementaires en matière d'efficacité énergétique et vont même au-delà, grâce aux exigences du référentiel bâtiment durable (intégration de centrales photovoltaïques, végétalisation du site et des toitures, récupération d'eau, perméabilisation des espaces extérieurs, encouragement de la mobilité douce, etc.).



DANS NOS TERRITOIRES

Des projets immobiliers exemplaires

Direction régionale Centre-Val de Loire

Le site d'Enedis de Loches déménagera en juin 2025 dans un bâtiment situé à Vauzelles, plus moderne et plus sobre en consommation énergétique. Les travaux de ce nouveau site, lancés en septembre 2024, prévoient 261 panneaux photovoltaïques sur le toit, une dizaine de bornes de recharge pour véhicule électrique et un système de réutilisation de l'eau pluviale pour les sanitaires.

Direction de la Formation professionnelle

Enedis a engagé une opération de modernisation de son site de formation de La Pérolrière, qui combine réhabilitation et construction. Sept bâtiments sont en cours de construction sur cet écocampus, soit un total de 10 000 mètres carrés, avec un choix des matériaux pensé pour optimiser l'empreinte carbone. D'un point de vue énergétique, le projet prévoit de la géothermie pour couvrir 80 % des besoins des bâtiments tertiaires et de formation, et 1 500 mètres carrés de photovoltaïque en autoconsommation.

	2021	2022	2023 ¹	2024
Consommation d'électricité des sites Enedis (en GWh)	134	127	125	125
Dont consommation estimée des Irve (en GWh)	1,9	3,3	5,1	8,6
Consommation de gaz des sites Enedis (en GWh)	23	18	18	17
Consommation d'énergie (gaz et électricité) des sites Enedis (en GWh)	157	145	143	142

- Entre 2021 et 2024, l'ensemble des actions menées ont permis de réduire de **14 %** les consommations d'énergie (électricité et gaz, hors Irve²).
- Depuis 2022, **50 %** de la consommation de gaz est couverte par des garanties d'origine biogaz, dont l'impact est cinq fois moindre que le gaz naturel d'origine fossile³.
- En 2024, la consommation d'électricité est, elle aussi, couverte à hauteur de **50 %** par des garanties d'origine renouvelable.

Une consommation énergétique des bâtiments en constante baisse

Entre 2023 et 2024, la consommation d'électricité des sites d'Enedis apparaît stable (125 GWh) : les actions de sobriété ont permis de compenser la hausse de l'électricité consommée pour la recharge des véhicules électriques (+3,5 GWh). Le gaz naturel consommé pour le chauffage des bâtiments est en baisse.

1. Les données 2023 ont été fiabilisées courant 2024.
2. Infrastructure de Recharge pour Véhicules Électriques.
3. Selon la Base Empreinte® de l'Ademe.

Diminuer l'empreinte environnementale du numérique

Selon l'étude de l'Ademe et de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse (Arcep) 2025, en France, entre 2020 et 2022, l'empreinte environnementale du numérique, principalement liée à la fabrication des terminaux utilisateurs et à l'utilisation des centres de données, a augmenté de 18 %, atteignant 4,4 % de l'empreinte carbone du pays. Dans ce contexte et dans le cadre de la labellisation Numérique responsable de niveau 2 obtenue en 2024, Enedis a pris des engagements visant à réduire l'empreinte des équipements utilisateurs, à promouvoir la sobriété des usages et à diminuer l'empreinte de l'infrastructure.

Réduire l'empreinte des équipements utilisateurs

- **En favorisant la réparation**

Depuis deux ans, Enedis a mis en place une offre de réparation pour les ordinateurs, en partenariat avec une PME française appartenant au secteur de l'économie sociale. Depuis 2024, Enedis permet également aux salariés volontaires d'effectuer des réparations simples sur leur ordinateur professionnel.

- **En allongeant la durée de vie**

Le renouvellement des ordinateurs au bout de cinq ans n'est plus automatique. Par ailleurs, depuis 2024, la durée d'utilisation des smartphones est prolongée d'un an.

- **En donnant une seconde vie aux équipements et en favorisant l'économie circulaire**

En 2024, une nouvelle fonctionnalité a été développée dans la plateforme de réemploi d'Enedis. Elle permet aux salariés d'acquérir leur ordinateur de travail ou leur smartphone au moment de leur renouvellement par l'entreprise et incite ainsi le salarié à prendre soin de son matériel. En complément, Enedis a lancé la première vente privée à tous les salariés en novembre 2024. L'objectif est d'offrir la possibilité de racheter un matériel sans attendre le moment du renouvellement.

Sensibiliser et former à l'empreinte environnementale du numérique

Consciente de l'importance de sensibiliser et de former ses salariés à l'empreinte du numérique et aux pratiques responsables, Enedis propose, depuis janvier 2024, un parcours de professionnalisation leur permettant de s'informer, de comprendre et d'agir.

384

salariés ont participé à la Fresque du numérique en 2024

Plus de

400

salariés ont suivi les e-learning du niveau 1 de ce parcours

En 2024, Enedis a aussi organisé une série de neuf webinaires intitulés « Parlons numérique responsable ».

Réduire l'empreinte de l'infrastructure

Enedis maintient en service des serveurs au-delà de la date d'obsolescence technique, soit sept ans plus deux ans. Dans les data centers, des travaux sont en cours pour, d'une part, améliorer l'efficacité énergétique et, d'autre part, valoriser la récupération énergétique.

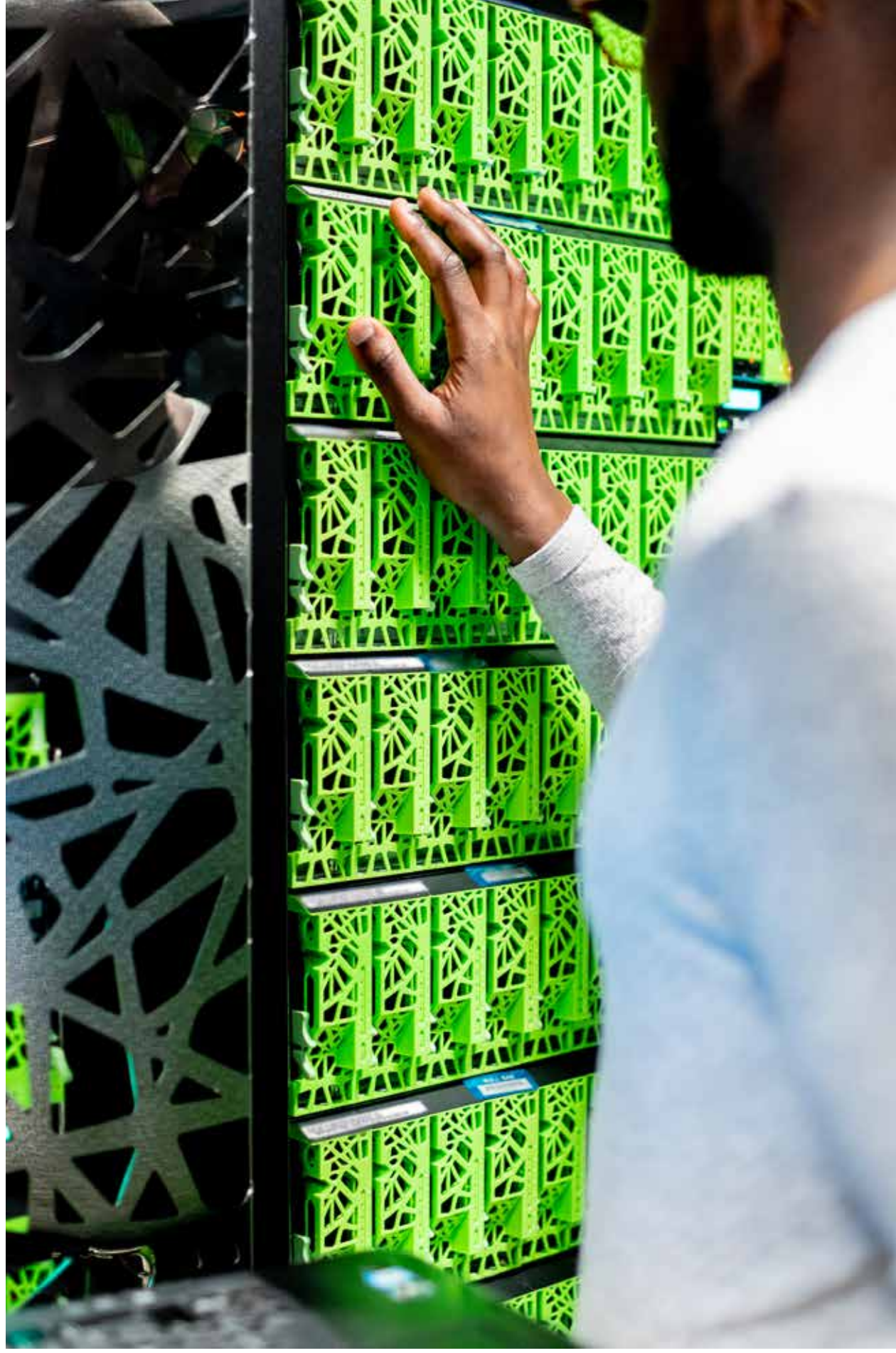
Par ailleurs, dans le cadre d'un projet de migration des systèmes d'information clôturé fin 2024, Enedis a rationalisé ses infrastructures, notamment le nombre de serveurs, permettant ainsi une réduction de 20 % de l'usage des mètres carrés en centre de données.



ENEDIS AGIT

Réduire l'empreinte environnementale de nos pratiques numériques

Du 11 au 15 mars a eu lieu l'édition 2024 de la Digital Cleanup Week. Cette année, les salariés ont effectué 2435 écogestes.



Agir pour la biodiversité

L'IPBES¹ a souligné les cinq principales menaces pesant sur la biodiversité : les changements d'usage des terres et des mers, l'exploitation directe des organismes vivants, le changement climatique, la pollution et les espèces exotiques envahissantes.

Les réseaux électriques, bien que contribuant significativement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, jouent un rôle significatif sur la biodiversité. Consciente des impacts potentiels de ses infrastructures sur les milieux naturels, Enedis s'est engagée depuis plusieurs années dans des pratiques responsables visant à réduire son empreinte sur la biodiversité.

En 2024, Enedis a inventorié les impacts, positifs ou négatifs, de ses ouvrages et activités associées sur les écosystèmes. Avec ces nouvelles données, Enedis a pour objectif, courant 2025, de définir et de communiquer sa stratégie consacrée à la biodiversité, afin de mobiliser l'ensemble des salariés, des prestataires et des fournisseurs sur ces enjeux.

Réduire les pressions² d'Enedis sur la biodiversité

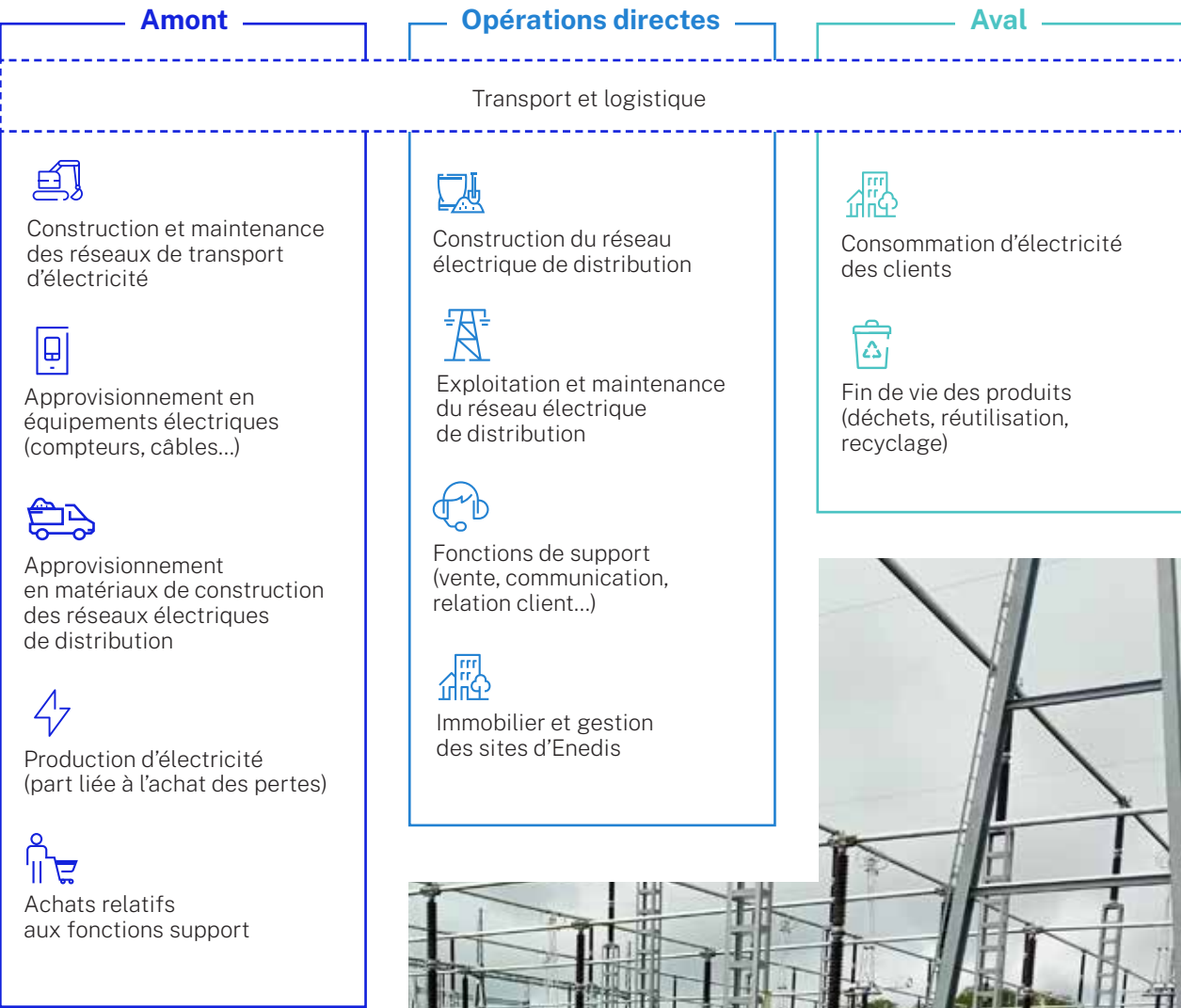
Enedis a inscrit dans ses objectifs d'entreprise à mission l'intégration des enjeux climatiques, de la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles dans toutes ses activités.

Afin de traduire cette ambition en mesures concrètes, Enedis a procédé en 2024 à une évaluation exhaustive de ses dépendances et pressions exercées sur la biodiversité, sur l'ensemble de sa chaîne de valeur (en amont, les opérations directes, en aval). Celle-ci regroupe l'intégralité des activités nécessaires au fonctionnement d'Enedis, composées de trois catégories :

- **les opérations directes**, sous le contrôle total d'Enedis ;
- **l'amont**, qui correspond aux étapes préalables, qui rendent possible la mise en œuvre des activités et des missions d'Enedis, comprenant notamment ses achats (de matériel et de travaux) ;
- **l'aval**, qui correspond à la fin de vie des produits utilisés par Enedis, et aux usages faits des services rendus et de l'électricité distribuée.

1. Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. C'est à la biodiversité ce que le Giec est au climat.
2. Une pression est un risque d'impact négatif.

Périmètre du diagnostic biodiversité



Dépendances d'Enedis aux services écosystémiques

La biodiversité est source de nombreux services utilisés par les humains au quotidien, appelés «services écosystémiques». La dépendance à ces services peut engendrer des risques physiques pour les entreprises et entraver leur bon fonctionnement.

L'étude menée en 2024 a permis d'identifier les risques suivants pour Enedis :

- **la perturbation du service écosystémique de régulation du climat** peut impacter la fiabilité et la résilience du réseau par la recrudescence d'événements climatiques extrêmes (comme les tempêtes, les inondations et les canicules);
- **la raréfaction des ressources** (notamment de l'eau) peut exercer une pression sur l'amont et provoquer des ruptures d'approvisionnement ou une augmentation des coûts.

Cette étude a également permis de mieux appréhender les pressions exercées par l'activité d'Enedis sur la biodiversité.

Pressions exercées sur la biodiversité et actions de mitigation

Principale pression identifiée par l'IPBES : la dégradation des habitats

Enedis exploite 2250 postes sources et 1,4 million de kilomètres de lignes, pour moitié aériennes, pour moitié souterraines. La construction de ces ouvrages électriques peut contribuer à artificialiser certains espaces ou à fragmenter les milieux. Les lignes aériennes constituent des obstacles parfois mortels pour les oiseaux. À cela s'ajoutent les opérations d'élagage permettant d'assurer la sécurité des personnes et des biens ainsi que la qualité de la fourniture en électricité. En effet, il est nécessaire d'entretenir la végétation sous les lignes aériennes traversant des zones boisées ou bocagères, notamment pour éviter les incendies intensifiés par le changement climatique. Cette activité d'élagage peut porter atteinte à des espèces végétales et animales, dont certaines sont protégées par la loi, particulièrement lors de la période de montée de sève de la végétation et de nidification des oiseaux (entre le 15 mars et le 15 août).

Pour réduire cette pression, Enedis mène les actions suivantes :

- **les réseaux nouvellement construits sont presque exclusivement souterrains et suivent autant que possible les infrastructures routières existantes.** Cela permet d'éviter d'intervenir dans des espaces naturels ou agricoles n'ayant pas encore subi de phénomène d'artificialisation et de fragmentation. Le réseau aérien HTA existant disparaît progressivement au rythme d'environ 2500 kilomètres par an, en ciblant prioritairement les zones boisées.

- **Enedis travaille avec les associations de protection de la nature** pour identifier les tronçons aériens à sécuriser en priorité, afin de réduire la mortalité d'oiseaux par électrocution ou percussion. Ces tronçons peuvent être équipés de dispositifs isolants en haut des supports ou de balises de signalisation sur les câbles.
- **une nouvelle politique d'entretien de la végétation** a été mise en application à partir de 2024. Elle impose l'arrêt progressif de l'élagage et du gyrobroyage pendant la période de nidification dans les zones protégées.

Deuxième cause d'érosion de la biodiversité : la surexploitation des ressources

Une ressource est surexploitée lorsque le prélèvement dépasse la capacité de la ressource à se reconstituer naturellement. Cette pression concerne spécifiquement les ressources biologiques : les matières organiques animales et végétales, ainsi que l'eau.

Enedis n'a pas d'impact majeur sur cette pression dans le cadre de ses activités directes. Sa propre consommation d'eau reste modérée et couvre des besoins essentiellement sanitaires. Toutefois, depuis 2021, Enedis impose la récupération des eaux de pluie pour les nouvelles constructions (environ dix sites à date), permettant ainsi d'alimenter directement les zones humides des sites (par exemple, le parc du campus de La Pérolrière).

Enedis a étudié cette dimension en amont de sa chaîne de valeur dans la mesure où les activités d'extraction et de purification des minerais consomment une grande quantité d'eau pour produire notamment du cuivre et de l'aluminium, utilisés par l'entreprise.

Dans le cadre de sa stratégie d'approvisionnement et d'achats, Enedis a mandaté, en 2024, une étude auprès d'un cabinet indépendant afin de quantifier la part d'Enedis dans la consommation mondiale de ces deux métaux. Il s'est avéré que cette part, tant pour l'aluminium que pour le cuivre, est négligeable à l'échelle mondiale.

Enfin, concernant la consommation du bois pour la fabrication des poteaux, Enedis impose à ses fournisseurs de poteaux le respect des normes européennes qui permettent la régénération et le respect de la biodiversité. **La très grande majorité de cet approvisionnement provient de forêts françaises gérées de façon responsable.**

Troisième pression identifiée par l'IPBES : le changement climatique

Le changement climatique présente de fortes interdépendances avec la biodiversité.

En raccordant la production d'électricité décarbonée et en accompagnant de nouveaux usages électriques, Enedis joue un rôle clé dans l'atténuation du changement climatique. Pour autant, Enedis s'engage à maîtriser la hausse de ses propres émissions liée à une activité en forte croissance, au service de la transition écologique.

Quatrième facteur de pression : la pollution de l'eau, de l'air et des sols

Les éléments polluants les plus surveillés par Enedis sont les polychlorobiphényles (PCB), les hydrocarbures et les produits phytosanitaires.

De nombreux transformateurs achetés jusqu'en 1987 contenaient des PCB. Ces produits sont reconnus toxiques et écotoxiques. Enedis poursuit son plan d'élimination afin de résorber son stock d'ici à fin 2025.

Des fuites d'hydrocarbure peuvent provenir des matériels électriques (huile diélectrique) ou des véhicules et engins (carburant, huile). L'impact d'une fuite est plus sensible en zone de captage d'eau potable ou en zone humide protégée. C'est pourquoi Enedis a homologué une solution de transformateurs à huile végétale et la déploie progressivement dans les secteurs prioritaires.

Les produits phytosanitaires ont des effets délétères sur la biodiversité et, potentiellement, sur la santé humaine. Conformément à la loi Labbé, Enedis n'utilise plus ces produits pour l'entretien des espaces verts de ses sites tertiaires depuis 2022. La réglementation les autorise cependant pour les sites industriels, ce qui s'applique aux postes sources. De façon volontaire et depuis 2023, **Enedis intègre des dispositions dans la conception de ses nouveaux postes sources afin d'éviter l'utilisation de ces produits.**

Dernier facteur de pression : les espèces exotiques envahissantes

Les espèces exotiques envahissantes (EEE) peuvent se propager lors de l'exécution des chantiers, soit par les engins souillés, soit par le transport de terres excavées contenant des microbes, des graines ou des œufs d'EEE. **En réemployant in situ les terres excavées lors des travaux de terrassement, Enedis agit aussi pour limiter ce risque.**



DANS NOS TERRITOIRES

Des actions pour réduire l'impact des infrastructures et des pratiques sur la biodiversité

Direction régionale Bourgogne
(Bourgogne-Franche-Comté)

En Bourgogne, dès 2024, Enedis a multiplié par trois le budget réservé à la protection de l'avifaune pour permettre notamment l'installation de près de 600 balises Firefly photoluminescentes et d'expérimenter la pose de ces balises avec un drone afin de réduire les coûts d'intervention et accélérer leur déploiement. Par ailleurs, la direction régionale Bourgogne va poursuivre en 2025 une expérimentation d'entretien de la végétation par inversion de flore, pour réduire l'élagage. Il s'agit de permettre à des végétaux poussant moins vite et moins haut de s'installer aux abords des lignes, afin de favoriser la biodiversité tout en garantissant la sécurité des personnes et l'approvisionnement en électricité.



Des actions pour restaurer les écosystèmes

La stratégie nationale biodiversité vise à protéger la nature et à inverser la tendance à la dégradation des écosystèmes. En complément de la réduction des pressions exercées, elle promeut la restauration de la biodiversité dégradée.

Renaturer les sites tertiaires et les postes sources

En cohérence avec sa stratégie environnementale, validée en 2023, la direction immobilière d'Enedis s'est dotée en 2024 d'une méthodologie et d'un outil pour évaluer la performance environnementale de ses sites en exploitation, sur les axes carbone, biodiversité et mobilité.

Prochaines étapes dans le prolongement d'initiatives déjà prises sur certains sites :

- **sélectionner les sites** sur lesquels seront menées des actions concrètes en faveur de la biodiversité : choix d'essences végétales locales, fauche tardive, toiture végétalisée, installation de nichoirs et d'hôtels à insectes, récupération des eaux de pluie, création de mare, etc.;
- **inscrire ces actions** sur une feuille de route.

Par ailleurs, Enedis encourage quand c'est possible la végétalisation des toitures de ses postes sources urbains, au bénéfice de la biodiversité et de la régulation des eaux de pluie.

Entretien de la végétation sous les lignes électriques : maintien d'espaces ouverts favorables à la biodiversité

En maintenant des espaces ouverts dans un milieu globalement fermé, cela crée des clairières et des zones de transition entre deux écosystèmes, appelées «écotones», favorables à une multitude d'espèces. Ces milieux, trop étroits pour un usage agricole intensif, sont rarement exploités et ne reçoivent ni intrants ni pesticides, ce qui en fait des friches très riches en biodiversité.

Pour préserver ces milieux, des expérimentations de techniques de substitution ont été menées ces dernières années. Trois types de solutions ont été testées :

- **l'arrachage des ligneux à pousse rapide**, suivi de la plantation d'un couvert arbustif dense empêchant la pousse des grands arbres (Bourgogne et Lorraine);
- **la mise en place d'une prairie de fauche** favorable aux pollinisateurs (Pays de la Loire);
- **la gestion par pâturage** (Alpes, Occitanie et Sillon rhodanien).

Plans nationaux de sauvegarde d'espèces menacées et projets européens LIFE

Enedis est impliquée dans des plans nationaux d'action (PNA) pour des rapaces de grande envergure pour lesquels il est établi que les interactions avec les lignes électriques sont un facteur significatif de mortalité.

C'est le cas par exemple de l'aigle de Bonelli, du vautour moine et du vautour percnoptère. En identifiant et en neutralisant les tronçons de lignes à risque pour ces oiseaux, Enedis contribue au retour de ces espèces dans le ciel français.

Pour aller plus loin, Enedis s'est engagée dans deux projets européens de LIFE, Gyp'Act et SafeLines4Birds, destinés à la réduction du risque de mortalité des oiseaux sur les lignes électriques (par électrocution ou percussion), au cours de la période 2023-2028.

Ces projets incluent :

- **l'identification et la cartographie des secteurs** où les enjeux avifaunistiques sont les plus élevés, en partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO);
- **la sécurisation des éléments de réseau les plus à risque**, par enfouissement ou pose de dispositifs avifaune;
- **le partage des bonnes pratiques** avec d'autres pays européens;
- **la recherche de matériels et de techniques innovants** pour la sécurité des oiseaux;
- **la création de formations pour les agents de terrain** (sensibilisation aux enjeux de biodiversité et équipements à déployer).

Le Gyp'Act vient dans le prolongement du GypConnect, qui a permis de dynamiser les effectifs d'une espèce de rapace emblématique, le gypaète barbu, en créant un corridor sécurisé entre les Pyrénées et les Alpes. Avec 46 oiseaux libérés, le projet a dépassé son objectif initial, fixé à 24. Un gypaète barbu est né dans le massif du Vercors pour la première fois depuis plus de cent ans. Enedis a enfoui dans ce cadre 7 kilomètres de lignes électriques à proximité des sites de réintroduction et installé des dispositifs pour réduire les risques d'électrocution et de percussion sur 12 kilomètres de lignes.

Par ailleurs, Enedis pose des plateformes de nidification pour des cigognes au sommet de poteaux indépendants du réseau, ou encore des nichoirs pour des oiseaux plus petits, comme le rollet d'Europe (Pyrénées-Orientales) ou le moineau soulcie (Loire).



DANS NOS TERRITOIRES

Des salariés d'Enedis plantent des haies en Ariège et en Moselle

Direction régionale Lorraine (Grand Est) et direction régionale Midi Pyrénées Sud (Occitanie)

Depuis plusieurs années, Enedis s'efforce de faire évoluer ses pratiques d'élagage pour toujours mieux intégrer la préservation de la biodiversité. C'est le cas à Contz-les-Bains (Moselle), où une expérimentation a été menée en 2024. Elle consiste à planter sous certaines lignes électriques des haies caractérisées par une hauteur de pousse maximale de 2 m, en raison des essences choisies, et restant donc à distance des câbles. Les critères de choix des essences intègrent aussi la faculté à s'adapter aux conditions locales présentes et futures, et à offrir un habitat pour les insectes pollinisateurs et la petite faune.

Parallèlement, la direction régionale Midi Pyrénées Sud a encouragé une vingtaine de ses salariés à s'engager en plantant 170 m linéaires de haies et d'arbres à Montaut. La plantation de haies constitue une réponse efficace aux défis environnementaux actuels. Ces végétaux jouent un rôle majeur dans la lutte contre l'érosion des sols, la régulation climatique, et la création d'habitats pour la faune locale. Cette initiative, menée en collaboration avec l'association Haies ariégeoises, témoigne aussi de l'ancrage territorial d'Enedis et de son engagement aux côtés des acteurs locaux.

Un partenariat de plus de vingt ans avec la LPO

Enedis collabore avec la LPO à l'échelle nationale et locale depuis plus de vingt ans, afin de limiter l'impact des lignes électriques sur les oiseaux. Le partenariat a été renouvelé en 2024, pour la période 2024-2026. La signature a eu lieu dans un poste source parisien d'Enedis classé refuge LPO.

Ce partenariat a pour but :

- **d'assurer la cohérence et la coordination de toutes les actions** menées en région ;
- **de soutenir le développement des activités du programme « Refuges LPO », afin de mettre en place des démarches exemplaires** de gestion des espaces végétalisés, publics ou privés, et de développer les connaissances sur la biodiversité.



Mobiliser les acteurs pour construire ensemble

Afin d'aller toujours plus loin en matière de préservation de la biodiversité, Enedis s'appuie sur des échanges nourris avec des acteurs internes et externes : salariés, entreprises comparables, associations de protection de l'environnement, élus locaux, organisations professionnelles et centres d'expertise ou de recherche.

Coconstruction de solutions par l'échange de bonnes pratiques et d'expertise

Les actions de réduction des impacts des lignes électriques sur l'avifaune sont suivies dans le cadre du Comité national avifaune (CNA), instance originale qui regroupe Enedis, RTE, France Nature Environnement et la LPO. Un représentant du ministère de la Transition écologique y est invité permanent. Le CNA a pour mission de réunir entreprises et naturalistes pour développer les actions de conservation des oiseaux et améliorer la sécurisation des ouvrages.

Enedis est également membre du Club des infrastructures linéaires et de la biodiversité (Cilb), qui regroupe dix grands aménageurs : l'Association des sociétés françaises d'autoroutes (Asfa), EDF Hydro, Eiffage Concessions, Enedis, GRTgaz, Lisea, SNCF Réseau, RTE, Teréga et Voies navigables de France (VNF). Ces gestionnaires d'infrastructures linéaires sont confrontés à des enjeux de biodiversité similaires, d'où l'intérêt d'un travail commun. Club informel, le Cilb a pour objet d'échanger sur les pratiques, retours d'expérience et savoir-faire de ses membres. Enedis est aussi partenaire de l'Office national des forêts (ONF) et de la Fédération des parcs naturels régionaux de France.

Par ailleurs, Enedis soutient le monde de la recherche sur la biodiversité en étant membre de l'Assemblée des parties prenantes de la Fédération pour la recherche sur la biodiversité et en participant au financement du Centre de ressources en génie écologique de Montpellier (animé par l'Office français de la biodiversité). Enedis contribue aussi au programme de recherche Infrastructures de transports, territoires, écosystèmes et paysages (Ittecop), piloté par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, qui consiste à mobiliser des chercheurs sur la recherche de solutions pour mieux prendre en compte les écosystèmes dans la gestion des infrastructures énergétiques et de transport.

Sensibilisation des salariés et incitation des prestataires à intégrer les enjeux de biodiversité

Enedis mobilise ses salariés par des actions de formation et de sensibilisation aux enjeux environnementaux. Le catalogue de formations s'est enrichi en 2024 d'e-learning ciblés sur les actions de lutte contre l'érosion de la biodiversité.

Ces actions de sensibilisation visent également les prestataires de travaux, afin d'encourager chaque élagueur à prendre en compte, dans ses gestes quotidiens, les enjeux de la biodiversité. En 2024, un cahier des charges de formation a été conçu et transmis aux organisations professionnelles, dans le but d'inciter les entreprises d'entretien de la végétation à sensibiliser et former leurs salariés.

Enfin, Enedis renforce ses exigences auprès de ses fournisseurs de matériel, en introduisant des clauses environnementales dans ses appels d'offres.

Contribution aux politiques publiques

La démarche Roquelure Entreprises & biodiversité a été lancée par l'État en novembre 2023, conformément à la stratégie nationale pour la biodiversité (SNB 2030). Enedis a participé activement en 2024 au groupe de travail sur l'énergie. Les échanges au sein de ce groupe ont mis en avant l'importance du partage des bonnes pratiques, de l'implication des fournisseurs et de l'engagement des salariés.



DANS NOS TERRITOIRES

Agir avec les acteurs locaux

Direction régionale Alpes

Afin de concilier au mieux ces enjeux de sécurité, de qualité de fourniture et de préservation des écosystèmes, la direction régionale Alpes a engagé des réunions de concertation à maille départementale avec les représentants et services de l'État, les pompiers, les gestionnaires d'espaces naturels, les associations de défense de l'environnement et les prestataires élagueurs.

Ces réunions permettent :

- **de présenter les enjeux liés à la gestion de la végétation** aux abords des ouvrages électriques, les entreprises intervenantes avec leurs méthodes de travail ainsi que le programme des travaux de l'année à venir ;
- **de recueillir les recommandations des différentes parties prenantes** en fonction des zones, des espèces et des périodes ;
- **d'adapter en conséquence le programme d'intervention ;**
- **de limiter les risques de contentieux ultérieurs** par le dialogue et une meilleure compréhension des contraintes liées à cette activité très spécifique.

Construire des postes sources responsables

Un poste source est un ouvrage industriel essentiel dans le système électrique, à la frontière entre le réseau public de transport (exploité par RTE) et celui du réseau public de distribution (exploité par Enedis).

Une centaine de postes sources devront être construits dans la prochaine décennie pour accompagner le déploiement des énergies renouvelables et l'électrification de nombreux usages (décarbonation de l'industrie, mobilité électrique, etc.).

Pour limiter les impacts sur la biodiversité de ces nouveaux ouvrages, Enedis s'engage à construire des postes sources responsables, en activant **la séquence ERC (éviter, réduire, compenser)**.

Éviter, par le choix d'un terrain sans enjeu majeur pour la biodiversité, dans le cadre de la concertation préalable avec les parties prenantes locales

À titre d'exemple, pour la création du poste source de Cère (dans le département des Landes), qui s'inscrit dans le cadre du schéma régional de raccordement au réseau des énergies renouvelables (S3REnR) de Nouvelle-Aquitaine, **cinq emplacements ont été étudiés** et comparés, pour finalement retenir celui de moindre impact environnemental.

Réduire les impacts environnementaux en analysant les conséquences de manière spécifique à chaque cas et en choisissant des solutions de conception visant à minimiser ces impacts

Par exemple, les **eaux pluviales** sont soit **récupérées** pour l'entretien des espaces verts, soit **infiltrées** afin de **préserver la perméabilité** des sols, permettant ainsi leur retour vers la nappe phréatique. En cas de fortes précipitations, les bassins de rétention, indispensables, sont généralement recouverts d'une couche de terre végétale d'au moins 25 centimètres. Ces bassins accueillent des végétaux aquatiques et semi-aquatiques dans la zone de marnage, créant ainsi un habitat propice à une biodiversité variée (amphibiens, insectes, oiseaux, etc.).

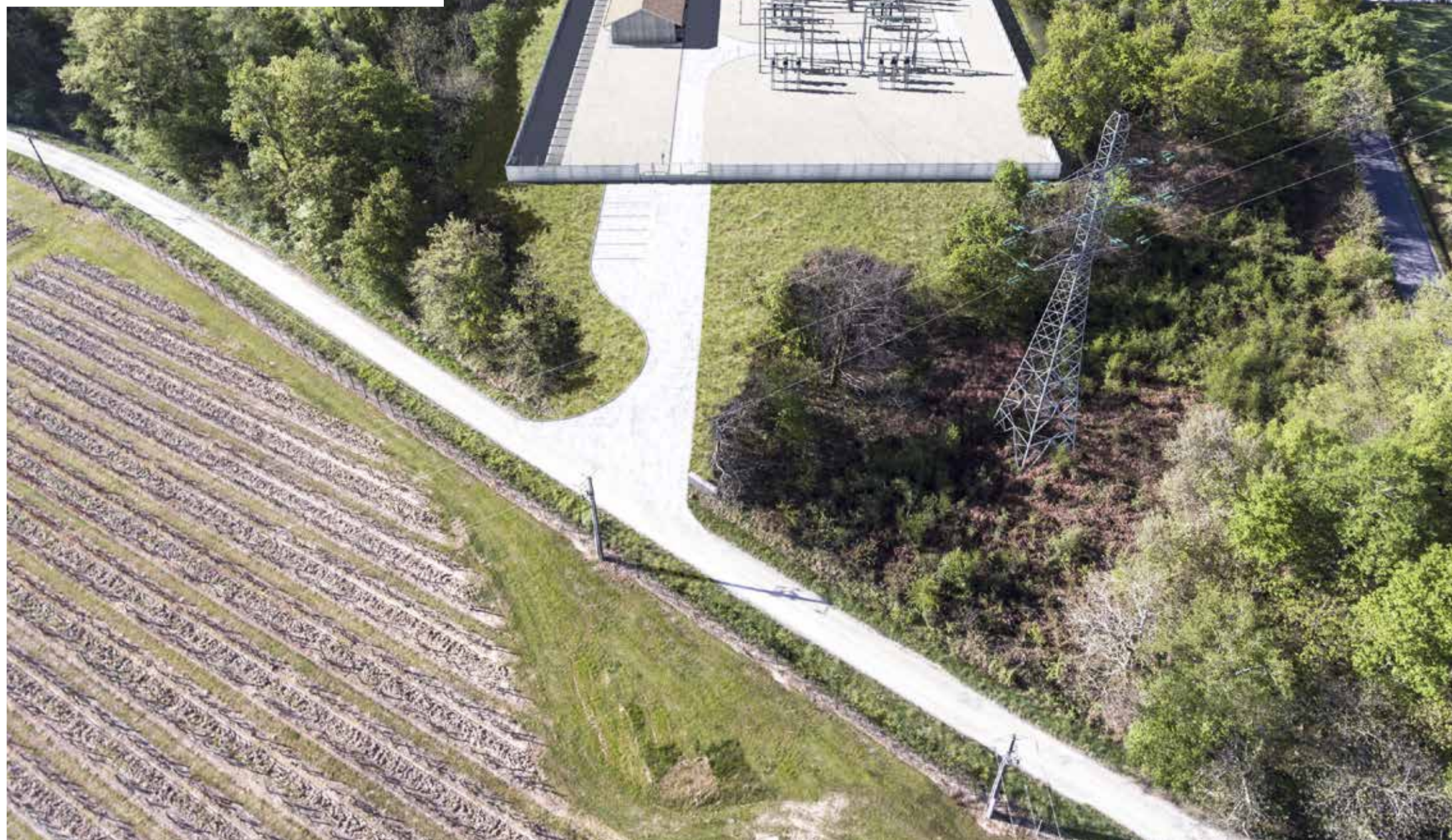
De plus, les sols des postes sources étaient traditionnellement traités avec des produits phytosanitaires pour assurer la sécurité des personnes et des infrastructures. Afin de réduire les impacts environnementaux et sanitaires, des solutions de remplacement sont désormais appliquées pour tous les nouveaux postes sources. En fonction de la nature du terrain, **un couvert végétal adapté au climat local** peut être mis en place pour contrôler sa croissance et limiter les interventions d'entretien.

Enfin, pour diminuer l'impact environnemental, des cellules disjoncteurs HTA à coupure dans le vide sont désormais installées dans les postes sources neufs, en lieu et place des cellules disjoncteurs HTA qui utilisaient l'hexafluorure de soufre (SF₆), un gaz non toxique mais contribuant fortement à l'effet de serre, éliminant ainsi tout risque de fuite de ce gaz.

Compenser, en contribuant à la restauration d'espaces naturels

En zone urbaine ou périurbaine, les postes sources peuvent être équipés de **toitures végétalisées**. C'est le cas par exemple à Paris, où ces toitures contribuent également à **réduire les îlots de chaleur** et à réguler **l'écoulement des eaux de pluie**.

Par ailleurs, si un projet a conduit à artificialiser un espace naturel, Enedis intervient au cas par cas sur un terrain voisin pour **reconstituer les habitats**, permettant la préservation et le développement de la flore et de la faune. C'est le cas, par exemple, pour le poste source de Pompignac (Gironde) : **un boisement de 10 447 mètres carrés** a été aménagé ex situ, en plantant des haies rustiques et arbustives ainsi que des **arbres d'essences locales** (chênes, charmes, érables). **Le boisement ainsi reconstitué sera conservé en libre évolution pendant quatre-vingt-dix ans**.



Réduire nos déchets et développer l'économie circulaire

En tant qu'entreprise à mission, Enedis s'est donné comme objectif de préserver au mieux les ressources naturelles au cours de ses activités. Levier de productivité et d'amélioration de la performance opérationnelle et financière, la circularité s'invite à Enedis sous de multiples formes. C'est une autre manière pour l'entreprise d'accompagner la transition écologique des territoires et de contribuer à la réduction des émissions de CO₂.

« Enedis souhaite jouer un rôle clé dans la transition écologique en développant l'économie circulaire et le réemploi dans ses activités quotidiennes. »

L'approche d'Enedis autour de l'économie circulaire

Conformément à la hiérarchie légale de traitement des déchets, Enedis cherche en premier lieu à réduire sa production de déchets. Pour cela, un travail est mené dès la conception du matériel en analysant l'ensemble du cycle de vie. L'objectif est de favoriser la recyclabilité et également de réduire, voire de supprimer, les emballages à usage unique.

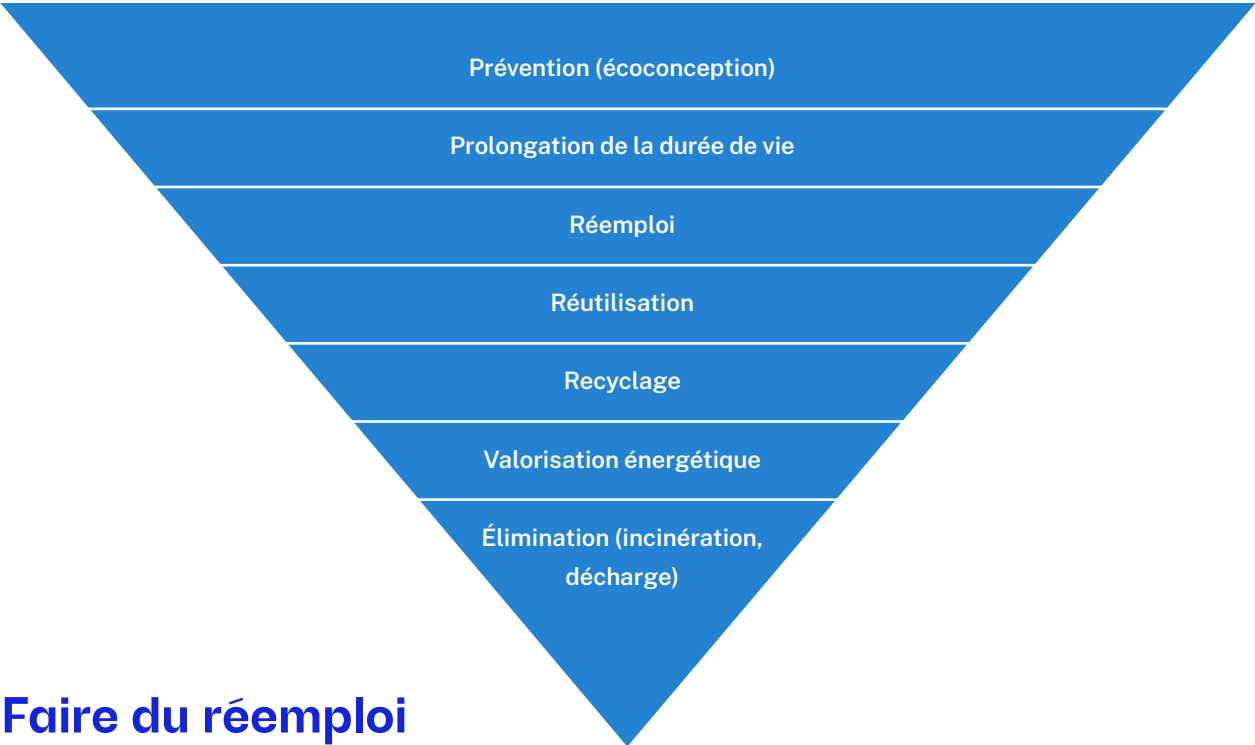
La prolongation de la durée de vie des équipements est également étudiée, notamment à travers :

- **la rénovation programmée**, une rénovation ciblée du réseau électrique;
- **le réemploi du matériel**, afin de lui donner une seconde vie aussi bien en interne qu'en externe.

Lorsque la production des déchets ne peut être évitée, la priorité est donnée à la préparation en vue de la réutilisation. C'est le cas, par exemple, avec les opérations de criblage des terres excavées pour leur réutilisation en remblai sur les chantiers, avec la réparation des transformateurs ainsi que la dépollution de l'huile contenue dans ces équipements, et enfin avec l'upcycling des vêtements de travail.

En compléments de ces actions de réduction de la consommation de ressources, Enedis privilégie, dans un second temps, le recyclage et la valorisation énergétique de ses déchets.

Enedis encourage la hiérarchie explicitée sur ce schéma pour limiter la production de déchets.



Faire du réemploi le réflexe des salariés au quotidien

Enedis s’est dotée d’une politique de réemploi et, depuis 2021, a mis en place à cet effet une plateforme numérique favorisant le réemploi des biens (hors transformateurs et ventes de véhicules) et limitant ainsi le gaspillage.

Il s’agit d’une bourse d’échange, créée dans une optique d’amélioration de la performance à tous les niveaux : économique (achats évités de matériel neuf et coût évité de gestion des déchets), environnemental (réduction de la consommation de ressources et de la quantité de déchets produits) et sociétal (en favorisant l’entraide et la solidarité au sein des équipes et avec les parties prenantes externes).

Cette solution a été développée avec la start-up innovante MyTroc, entreprise solidaire d’utilité sociale, qui contribue au développement durable.

	2022	2023	2024
Nombre de biens ¹ réemployés	2 999	8 880	15 150
Tonnes de déchets évitées	41	274	488 ²

En 2024, le réemploi de matériel a été inscrit sur la feuille de route de mission et a été décliné par entité. Ce dispositif a permis d’augmenter de 78 % le tonnage de déchets évités.

1. Mobilier de bureau, matériel informatique, matériel réseaux, véhicules, outillage, etc.
2. Données auditées dans le cadre de la vérification de la mission.

Ainsi, depuis le démarrage de l’application,

8,60 M€

ont été économisés sur l’achat de matériel neuf

27 920

objets ont été réemployés, dont 60 % de matériel technique et environ 40 % de matériel non technique (mobilier, informatique, fourniture...).

18 432

collaborateurs se sont engagés dans cette démarche

2 003

accessoires de mobilier et de bureautique ont pu être récupérés par des salariés afin de s’équiper à domicile dans le cadre du télétravail

9 079

biens et matériels (dont 5 659 en 2024) ont pu être donnés à des associations ou à des collectivités locales, incluant 115 véhicules et engins, favorisant ainsi l’ancrage territorial

Par ailleurs, Enedis vend aux enchères des véhicules, en fonction de leur âge ou de leur kilométrage. Cela contribue également à la prolongation de leur durée de vie. En 2024, 1300 véhicules ont été vendus. Enfin, s'agissant des transformateurs de distribution, les directions d'Enedis peuvent se transférer ces équipements via un outil spécialisé, afin d'accélérer l'approvisionnement du matériel, notamment en cas d'aléas climatiques et d'interventions d'urgence. Ainsi en 2024, 486 transformateurs ont été réemployés, représentant 313 tonnes.

Grâce au réemploi, 60 tonnes de ressources préservées et quatre fois moins de CO₂ dans le déménagement du siège d'Enedis

L'emménagement dans le nouveau siège d'Enedis a fait l'objet d'une approche responsable grâce au réemploi à grande échelle du mobilier et matériel informatique. Le cabinet de conseil Carbone 4 a confirmé les bénéfices pour le climat de ce projet. Le gain d'émission de CO₂, le plus important, lié à la fabrication des produits, a été estimé à 336 tonnes d'équivalent CO₂. S'agissant de l'impact matière, l'utilisation de 47 tonnes d'aluminium et de 16 tonnes de bois a pu être évitée.



ENEDIS AGIT

Des salariés engagés à faire progresser les pratiques d'Enedis en matière d'économie circulaire

En 2024, Enedis a organisé son premier concours d'économie circulaire ouvert à l'ensemble des salariés. Les quatre projets retenus, sur les 25 présentés, portaient sur la réduction des emballages à usage unique, la prolongation de la durée de vie des équipements de protection individuelle et la vente de PC et de smartphone aux salariés. Ce concours a permis le partage de bonnes pratiques et a contribué à la sensibilisation des salariés en matière d'économie circulaire.

Des solutions pour prolonger la durée de vie du matériel informatique

Dans le cadre du programme Numérique responsable, une nouvelle fonctionnalité de la plateforme de réemploi a été développée afin de permettre aux salariés d'acquérir leur ordinateur de travail ou leur smartphone au moment de leur renouvellement par l'entreprise. En 2024, 1529 salariés ont pu en bénéficier, correspondant à 530 PC et 1060 smartphones vendus.

Des récup'box sont également disponibles depuis la mi-2023 pour récupérer du petit matériel informatique et ainsi le réemployer, le réparer ou, le cas échéant, l'envoyer vers un éco-organisme. En 2024, ces récup'box ont permis de valoriser 4 tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Anticipation de nouvelles réglementations

Enedis s'est préparée en 2024 à l'obligation de tri à la source des textiles, applicable depuis le 1^{er} janvier 2025, en privilégiant la prolongation de durée de vie de ses vêtements d'image, en favorisant le don avec délogotage préalable, et l'upcycling via des entreprises de l'économie sociale et solidaire ou, à défaut, par des solutions de recyclage.



DANS NOS TERRITOIRES

« Les Bleus solidaires », une seconde vie pour 1700 kilos de vêtements

Direction régionale Centre-Val de Loire

1700 kilos de vêtements en fin de vie ont été délogotés par des établissements et services d'aide par le travail (Esat) pour être réemployés en externe au sein du même département comme vêtement de travail pour des bénévoles d'associations ou des demandeurs d'emploi travaillant en milieu industriel. Les vêtements non réemployables ont été transformés en fil par un prestataire.

Des déchets dangereux maîtrisés et tracés

En tant qu'industriel responsable et en conformité avec la réglementation, Enedis accorde une grande importance à la gestion de ses déchets dangereux ainsi qu'à leur traçabilité. Il s'agit majoritairement des transformateurs, avec et sans polychlorobiphényles (PCB), et des poteaux de bois créosoté. C'est pourquoi, depuis janvier 2022, Enedis utilise Trackdéchets, une plateforme numérique développée par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. Cette plateforme vise à dématérialiser la traçabilité des déchets dangereux pour simplifier leur gestion et sécuriser les filières.

	2022	2023	2024
Déchets dangereux traités (en kilotonnes)	6,8	12,1	14,7 ¹

En lien avec l'activité d'Enedis, la hausse de déchets dangereux s'explique principalement par l'évacuation d'un plus grand nombre de transformateurs.

L'envoi des transformateurs pollués aux PCB à plus de 50 ppm (50 molécules polluées sur 1 million de molécules d'huile minérale) vers des filières agréées se poursuit pour tenir l'objectif d'élimination d'ici fin 2025.

Déchets non dangereux : les terres désormais tracées dans un outil spécialisé

Depuis 2023, une organisation s'est mise en place pour tracer, dans l'outil du ministère appelé Registre national des déchets, terres excavées et sédiments (RNDTS), les terres issues des chantiers excavant plus de 500 mètres cubes. Les terres représentent la majorité des déchets d'Enedis, suivis des poteaux en béton. Ces derniers sont 100 % recyclés en remblai routier ou en comblement de carrière. Le tonnage des autres déchets non dangereux reste globalement stable.

	2022	2023	2024
Déchets non dangereux (en kilotonnes)	53,6	76,1	200,4 ¹

L'augmentation, en 2024, du tonnage de déchets non dangereux s'explique principalement par l'intégration dans le RNDTS des terres excavées par les prestataires de travaux.

1. Donnée certifiée dans le cadre de l'état de durabilité EDF. Voir annexe p. 103.

La valorisation des déchets dangereux et non dangereux

	2022	2023	2024
Taux de valorisation des déchets (dangereux et non dangereux) sans prise en compte des terres extraites par les prestataires travaux	95,1 %	92,4 %	92,6 %
Taux de valorisation des déchets (dangereux et non dangereux) avec prise en compte des terres extraites par les prestataires travaux	/	/	88,4 %

Enedis poursuit son travail, à travers le suivi de ses marchés déchets, d'identification de nouvelles filières de valorisation.

Réduire les risques de pollution

En phase avec ses engagements en faveur de la transition écologique et de la protection de l'environnement, Enedis se doit de maîtriser, prévenir et réduire ses impacts environnementaux, notamment les risques de pollution induits par ses activités. Cette ambition se traduit par la gestion des situations d'urgence environnementale.

Réduire le risque de pollution des eaux et des sols

En cas de déversement accidentel dans les sols ou dans les eaux de polluants tels que de l'huile ou du carburant, Enedis confie le diagnostic et les analyses à des professionnels spécialisés pour garantir la robustesse et l'exploitabilité des résultats. Parallèlement, les salariés d'Enedis sont sensibilisés à travers des tests de situations d'urgence.

En cas d'accident, Enedis a déployé en 2024 l'application MySécu, favorisant la traçabilité des situations d'urgence environnementale (SUE).

Dans le cadre de ses activités, notamment la gestion de son parc de transformateurs, Enedis exploite une centaine d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), soumises à déclaration en préfecture car pouvant contenir des produits toxiques comme les PCB.

2 998

transformateurs ont été dépollués ou détruits en 2024

À fin 2024, il reste 2 241 transformateurs pollués à traiter

Concernant les postes sources, les risques environnementaux les plus importants sont la fuite d'huile et l'incendie. Des fosses déportées sont ainsi mises en place à l'occasion de gros travaux. Des procédures d'urgence sont également définies et testées.

Afin de limiter l'impact environnemental sur les sols et les eaux, Enedis a contractualisé en 2024 un nouveau marché pour les transformateurs HTA/BT qui généralise l'emploi d'huile végétale en lieu et place de l'huile minérale au sein des transformateurs aériens.

Réduire le risque de rejet de SF₆ dans l'air

Le SF₆ est un gaz isolant qui protège de nombreux appareillages électriques contre le risque de court-circuit. Pour autant, des fuites de SF₆ peuvent apparaître

(essentiellement dans les enveloppes métalliques et/ou dans les tableaux de certains postes sources). Ce gaz est non toxique, mais son pouvoir de réchauffement climatique est très élevé (25 200 fois celui du CO_2), ce qui implique un suivi rigoureux de ces fuites pour pouvoir anticiper des opérations de maintenance ou le renouvellement de matériel.

En cohérence avec la directive européenne dite « F-Gaz », qui interdit progressivement l'installation d'équipements contenant du SF_6 pour la période 2026-2032 selon les niveaux de tension, Enedis installe depuis juillet 2021 des disjoncteurs à coupure dans le vide (c'est-à-dire sans SF_6) pour les tableaux HTA neufs équipant les postes sources et de distribution.

Près de **4 000**
disjoncteurs à coupure dans le vide installés
sur le réseau de distribution à fin 2024.
Le renforcement du tissu industriel permettra
de maintenir ce rythme pour les années futures

Un développement de la filière industrielle est crucial pour assurer la qualification et la production de ces nouveaux matériels sans SF_6 . Par ailleurs, pour les postes secondaires, Enedis noue des partenariats avec des fournisseurs pour évaluer des solutions de remplacement reposant sur des gaz naturels, exempts de toute forme de toxicité. Enfin, lors de la dépose d'anciens disjoncteurs, le SF_6 est récupéré et recyclé à plus de 90 %, évitant ainsi la fabrication de nouveau gaz SF_6 .



maison
de
quartier

enedis

Être un
service public
à impact
positif pour
les femmes
et les hommes

Faire de la santé-sécurité la priorité au quotidien

La politique santé-sécurité d'Enedis est portée par toute l'entreprise. Ancrée dans le Projet Industriel et Humain de celle-ci, elle se concentre sur un objectif prioritaire : **éradiquer tout accident grave ou mortel pour les salariés et les prestataires.**

Cette ambition a pris un nouvel élan en 2024 : l'objectif a été de mieux comprendre collectivement la culture sécurité existante afin de la faire évoluer, au service du « zéro accident ».

Transformer la culture et les pratiques santé-sécurité pour tendre vers le « zéro accident »

En 2024, Enedis a déploré deux accidents mortels. Face à cette situation inacceptable, des analyses post-accident ont été menées dans les comités de direction. Dans ce cadre, Marianne Laigneau, Présidente du Directoire d'Enedis, et son Comité exécutif ont lancé le 23 mai 2024 un projet de transformation baptisé « Branchés sécurité ». Un diagnostic en profondeur de la culture en matière de sécurité d'Enedis a été conduit afin d'engager un plan de transformation de cette culture commune qui se déploiera sur trois ans.

Le diagnostic a été établi avec l'Institut pour une culture de sécurité industrielle (ICSI). Enedis a adressé un questionnaire à tous les salariés. Le taux de réponse, supérieur à 75 %, soit 31 000 salariés, témoigne d'une forte implication de l'ensemble du corps social. Cette enquête a été complétée par des immersions sur le terrain, des interviews collectives par métier et au sein de trois directions régionales (Bourgogne, Midi-Pyrénées Sud, et Nord-Pas-de-Calais), ainsi qu'avec des salariés exerçant des fonctions nationales, telles que le Comité exécutif ou la délégation nationale des médecins du travail. Plus de 450 personnes ont pu s'exprimer durant cette phase d'enquête.

Les conclusions du diagnostic ont été présentées en Comité exécutif en novembre 2024 et partagées avec les salariés en janvier 2025, à l'occasion d'une émission de radio interne. Les travaux se poursuivent en 2025 pour construire la vision et la feuille de route qui baliseront le projet « Branchés sécurité ».

	2022	2023	2024	Objectif 2025
Nombre d'accidents mortels	1	4	2 ³	0
Nombre d'accidents graves	4	11	5	0
Taux d'accidents avec arrêt de travail ¹ par million d'heures travaillées	2,36	2,08	1,93	< 1,9

En 2024, Enedis a déploré deux accidents mortels (l'accident mortel d'un salarié d'Enedis et l'accident mortel d'un prestataire sur un chantier), ainsi que cinq accidents graves (l'accident d'un salarié d'Enedis, quatre accidents d'intervenants prestataires sur un chantier).

À l'automne 2024, une vaste campagne de sensibilisation à la sécurité, « Tous raccordés, tous responsables », a mis en avant l'importance de la responsabilité de tous pour la sécurité de chacun, salariés comme prestataires. Cette campagne se décline en priorité autour des thématiques suivantes :

La culture juste et la vigilance partagée

Signée par le Comité exécutif, la Charte de la culture juste reste le socle de la politique santé-sécurité d'Enedis. Cette culture juste² intègre des postures managériales permettant d'engager les évolutions profondes qui vont contribuer à éradiquer les accidents graves et mortels. Il s'agit de promouvoir la transparence, de créer les conditions de la confiance et de libérer l'expression et les remontées du terrain, tout en faisant preuve d'intransigeance dans le respect des fondamentaux.

La promotion de la vigilance partagée repose sur les valeurs de confiance et de bienveillance, qui invitent chacun à prendre soin de l'autre.

- le port des équipements de protection ;
- la vigilance partagée ;
- le risque électrique ;
- la pression du temps.



1. Ou *lost time incident rate* (LTIR). Il est calculé à partir du nombre total d'accidents avec arrêt de travail $\times 1000000$, puis divisé par le nombre total d'heures travaillées.
2. La culture juste est une démarche qui vise à instaurer un climat de confiance qui favorise la transparence dans la remontée d'informations à tous les niveaux de l'organisation, afin d'éradiquer les accidents graves et mortels.

3. Donnée certifiée dans le cadre de l'état de durabilité EDF. Voir annexe p. 103.

Une charte santé-sécurité-environnement pour progresser avec nos prestataires

Enedis impose les mêmes exigences en matière de santé-sécurité en interne qu'à ses prestataires. Ces exigences sont explicitées dans le cahier des charges lors des appels d'offres, et des contrôles sont effectués régulièrement.

Le 6 décembre 2024, Enedis a renouvelé sa Charte santé-sécurité avec les quatre fédérations professionnelles des entreprises prestataires de travaux de réseaux et d'élagage¹, en y intégrant, pour la première fois, la préservation de l'environnement.

Au travers de cette charte, tous les signataires partagent la détermination à :

- **éradiquer les accidents mortels et graves** sur les chantiers de réseaux et d'élagage, en faisant appliquer les règles fondamentales de sécurité par tous les intervenants ;
- **rester attentif** aux questions liées à l'environnement, au climat et à la préservation des ressources.

Enedis développe plusieurs actions avec les entreprises prestataires afin de partager la culture en matière de sécurité et de prévenir les accidents graves et mortels : clubs des préventeurs, visites de sécurité communes, partage d'expérience sur les événements à haut potentiel de gravité.

En 2024, Enedis a poursuivi l'accompagnement et le pilotage des entreprises prestataires en renforçant les contrôles sur les chantiers, en sensibilisant au risque électrique et pour la mise en œuvre des nouvelles prescriptions de travaux sous tension.



Plus de **de 40 750**

visites de contrôle de chantiers prestataires ont été faites en 2024.

En 2025, l'ambition est de maintenir ce nombre de contrôles tout en renforçant leur qualité, notamment en valorisant les bonnes pratiques et en discriminant davantage les notes d'évaluation

75

clubs des préventeurs ont été mis en place pour partager leur expérience

La santé des salariés, une priorité pour Enedis

L'entreprise est engagée dans l'amélioration de la santé physique et psychologique de ses salariés. De nombreux acteurs sont mobilisés pour prévenir les risques psychosociaux (RPS), les troubles musculo-squelettiques (TMS) et les addictions, dans une approche multidisciplinaire : équipes médicales, assistants et partenaires sociaux, secouristes, ressources humaines, chargés de parcours professionnel, préventeurs et managers.

Lancé en 2022 dans le cadre du partenariat avec Paris 2024, le programme « Tous branchés Paris 2024 » visait à lutter contre la sédentarité et à encourager les salariés à pratiquer une activité physique régulière. Ce programme a également permis de sensibiliser les salariés au rôle d'Enedis dans des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, plus respectueux de la planète. L'application spécifique a fédéré plus de **13 200 salariés**.

Enedis a formé ses **5 000 managers** à la **prévention des RPS** et a mis en œuvre une étude d'impact RPS systématique pour tout chantier de transformation, en intégrant un groupe miroir de salariés. Enedis a également déployé un plan de prévention des TMS. L'entreprise a par ailleurs adhéré à la charte Esper, pilotée par la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (Mildeca), afin de s'engager résolument dans la prévention des pratiques addictives.

En 2024, une expérimentation a été lancée, avec le **déploiement de « Bienveilleurs »**. Un bienveilleur est un salarié volontaire qui a une appétence, voire une prédisposition, pour l'écoute empathique, doublée d'une certaine sensibilité. Cinquante femmes et hommes d'Enedis se sont portés volontaires pour devenir bienveilleurs, dans les directions régionales Bretagne et Paris, et au sein des fonctions centrales. Ils ont été formés et peuvent ainsi se rendre disponibles pour écouter un collègue en situation difficile, afin de l'orienter vers le professionnel aidant le plus à même de l'assister. Une soixantaine de situations ont été traitées en 2024.

En 2025, l'ambition est de poursuivre le déploiement des bienveilleurs dans les unités nationales et régionales : plus de sept unités ont d'ores et déjà décidé de s'engager dans le dispositif.

1. Le Syndicat des entreprises de la transition énergétique et numérique (Serce), l'Union nationale des syndicats professionnels de construction et d'entretien des réseaux secs (Sner), la Fédération nationale des entrepreneurs des territoires (FNEDT), et l'Union nationale des entreprises du paysage (Unep). Cette charte sera déclinée auprès des 2000 entreprises partenaires.

Accompagner et soutenir les salariés malades

En 2024, un projet innovant baptisé **WeCare@Enedis** a été construit sur la base de propositions d'actions émanant de salariés. Une première expérimentation sera consacrée aux collaborateurs touchés par le cancer.

Le projet a pour objectif de soutenir et d'accompagner à terme les salariés ayant des maladies chroniques évolutives. Il s'agit de mieux prendre en compte la maladie dans le parcours professionnel des salariés, de favoriser l'inclusion et le maintien dans l'emploi. Il s'adresse également aux managers et salariés aidants dans leur rôle de soutien.

Ce projet entrera en expérimentation pour dix-huit mois en 2025, avec :

- une application donnant accès à des ressources de santé, des services, des formations et des possibilités d'échange entre pairs ;
- un accompagnement personnalisé avec un coach de santé professionnel, afin de faciliter la reprise du travail pour les salariés touchés par le cancer.

L'absentéisme relativement stable

Dans le cadre de son plan d'action santé global, Enedis cherche à préserver la santé des employés et à réduire l'absentéisme. Ce plan aborde des thèmes tels que la qualité de vie au travail, la prévention des risques psychosociaux et physiques, et les addictions.

En 2024, l'absentéisme a atteint 10,3 jours par an par salarié. La mobilisation reste forte quant à la prise en compte des questions de santé.

Des groupes multidisciplinaires, associant les acteurs médico-sociaux, les partenaires sociaux et les ressources humaines (RH), ainsi que la conduite systématique d'entretiens de retour au travail après arrêt ont permis de réduire les absences de courte et de moyenne durée.

L'examen des situations individuelles complexes, associant médecine-conseil, médecine du travail, assistante sociale, RH et management, a donné la possibilité de réduire les absences de longue durée.

La sécurité des tiers : un impératif pour Enedis

Dans le prolongement de ses engagements en matière de santé et de sécurité, Enedis adopte une stratégie globale de prévention des risques, afin de protéger la sécurité des personnes tierces autres que ses salariés et ses prestataires. Cette démarche vise essentiellement à minimiser le nombre d'accidents graves¹ survenant à proximité de ses ouvrages. Les accidents de tiers résultent d'activités de toute nature à proximité des ouvrages de distribution électrique.

70 % des accidents de tiers concernent les professionnels du BTP. Les autres secteurs concernés sont l'agriculture, l'élagage, le bricolage domestique, la pêche et les activités de loisirs, telles que le vol libre. Enedis met en œuvre des campagnes de sensibilisation sous la bannière « Tension, attention »² pour signifier à tous les publics qu'à l'approche d'une ligne électrique sous tension la prudence et la vigilance s'imposent. **L'application Ligne Alerte** a été développée pour télécharger gratuitement la cartographie des lignes électriques et déclenche une alerte lorsque l'utilisateur s'approche d'une ligne.



DANS NOS TERRITOIRES

De futurs professionnels du secteur agricole sensibilisés au risque électrique

Direction régionale Normandie

Dans le cadre de la journée nationale « Tous résiliants face aux risques – S'informer, réagir, se protéger », Enedis a participé à un événement organisé le 11 octobre 2024 au lycée agricole de Sées, dans l'Orne.

Le département comporte 16 000 kilomètres de réseau électrique, aérien et sous-terrain. L'atelier « risque électrique » a permis de sensibiliser les jeunes et de partager les bonnes pratiques et les réflexes à avoir en situation à risque. L'application pour smartphone Ligne Alerte a également été présentée par Enedis.

	2022	2023	2024	Objectif 2025
Absentéisme (en jours par salarié et par an)	11,6	10,1	10,3	9,9

1. On entend par « accident grave » un accident ayant provoqué des blessures graves à au moins un tiers, ayant entraîné une incapacité permanente ou temporaire de plus de quinze jours.

2. www.tension-attention.fr

Exiger éthique et intégrité

La politique éthique et conformité d'Enedis promeut une culture d'intégrité, de transparence et de respect dans toutes les activités de l'entreprise. **La charte éthique d'Enedis est construite autour de trois valeurs : le respect, l'engagement et le sens du service public.**

Ces valeurs sont incarnées chaque jour par les salariés auprès des collectivités locales et des clients. Elles sont au cœur de l'ADN d'entreprise à mission. Ces principes éthiques sont partagés avec l'ensemble de la ligne managériale et les salariés de l'entité. Il est de la responsabilité de tous d'être exemplaires. La lutte contre toute forme de discrimination et la lutte contre le harcèlement sont deux sujets majeurs pour Enedis.

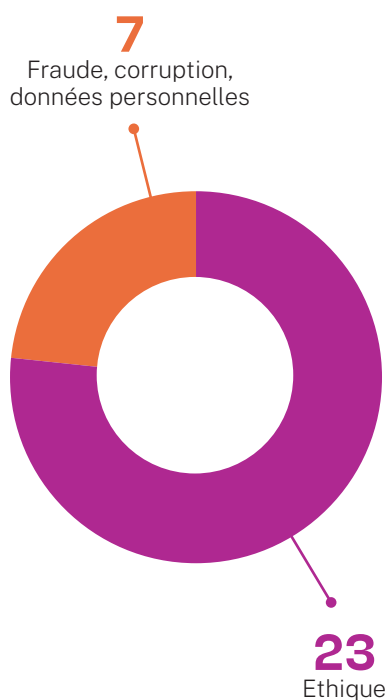
Des solutions déployées pour signaler un manquement à l'éthique et à la conformité

Enedis met à disposition de ses collaborateurs et de ses parties prenantes (prestataires, sous-traitants, clients, fournisseurs) et des tiers (organisations non gouvernementales) une plateforme de signalement¹ accessible vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept. Une personne qui souhaiterait signaler des faits, via le dispositif d'alerte, peut remplir un formulaire. Cette plateforme est également accessible via les sites Internet et intranet de l'entreprise. Il s'agit d'une adresse spécifique qui permet au lanceur d'alerte de disposer d'un canal de signalement simple et sécurisé, où qu'il soit. Ce dispositif de recueil de signalements est respectueux du règlement général sur la protection des données (RGPD). Complémentaire à la plateforme décrite précédemment, une adresse électronique est disponible pour solliciter directement et sans formalisme particulier le pôle Sûreté, Intelligence économique et Éthique du Secrétariat général.

Les salariés ont également à leur disposition une plateforme d'accompagnement psychologique, **le Numéro Vert Écoute et soutien, accessible vingt-quatre heures sur vingt-quatre, sept jours sur sept.** Confié à un prestataire externe spécialisé, cet espace offre aux salariés et aux managers d'Enedis la possibilité de parler de difficultés professionnelles ou personnelles qu'ils peuvent rencontrer et de solliciter le conseil de psychologues diplômés.

Lorsque la problématique relève directement de l'entreprise et ne peut être intégralement prise en charge par un psychologue, tel un ressenti de harcèlement moral ou de discrimination, il est proposé au salarié de lever son anonymat. Dans ce cas, le dossier est pris en charge par le pôle Sûreté, Intelligence économique et Éthique du Secrétariat général et traité comme un signalement d'ordre éthique.

30 signalements, émanant majoritairement de ses salariés, ont été reçus par Enedis en 2024, dont deux ont été classés sans suite.



1. www.bkms-system.com/alertes-enedis. Cette plateforme est sécurisée. Tout signalement d'une situation non éthique ou portant atteinte à la probité impliquant ou affectant Enedis y est strictement confidentiel.

Le programme anticorruption

En application de l'article 17 de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique, dite «loi Sapin 2», **Enedis a mis en place un programme de conformité anticorruption.** Le programme se décline en s'appuyant principalement sur une base documentaire, dont les principes, ainsi que la cartographie des risques, sont régulièrement communiqués aux populations concernées.

Une politique éthique et conformité, validée par le Comité exécutif, décline les exigences à respecter en matière de lutte anticorruption, conformément aux recommandations de l'Agence française anticorruption. Enedis s'est par ailleurs dotée d'un code anticorruption, intégré au règlement intérieur et accessible aux tiers via Internet. Il décrit les notions de corruption et de trafic d'influence ainsi que les situations à risque et les comportements à adopter ou à prohiber. Une cartographie spécifique aux risques de corruption et de trafic d'influence est élaborée et mise à jour régulièrement en fonction des éventuels événements internes ou externes pouvant impacter la cotation. Il s'ensuit la mise en place et le suivi de plans d'action de réduction des risques majeurs identifiés et de leur prévention.



ENEDIS AGIT

Pour un service public intègre et irréprochable

En 2024, suite à un signalement de l'administration fiscale portant sur de possibles atteintes à la probité, ainsi qu'à une possible fraude d'ampleur, Enedis a immédiatement diligenté une enquête interne qui a mis en évidence l'implication de ses salariés et de salariés d'entreprises prestataires.

Enedis a déposé une plainte contre X auprès du Parquet national financier (PNF), qui a décidé d'ouvrir une enquête de police.

À la suite d'une première vague de procédures disciplinaires et de sanctions prononcées à l'encontre de dix salariés, Enedis a engagé, en mars 2025, de nouvelles procédures disciplinaires à l'égard de neuf de ses salariés, en parallèle du dépôt d'une nouvelle plainte.

Par ailleurs, à la suite des investigations internes qui se sont poursuivies en 2025, Enedis a décidé de mettre un terme aux contrats de quatre prestataires de services de systèmes d'information dont certaines pratiques ne respectaient pas les règles de conformité applicables.

Enedis reconferme et promeut une culture d'intégrité, et condamne très fermement toute action illégale pouvant porter atteinte à l'activité et à l'image de l'entreprise. **L'entreprise pratique une tolérance zéro vis-à-vis de tout acte illégal et répréhensible susceptible d'impacter ses valeurs de service public.**

Enfin, Enedis rappelle que tous ses salariés, ainsi que les prestataires auxquels elle fait appel, doivent se conformer aux règles de probité et d'intégrité.

Une politique de tolérance zéro envers le harcèlement sexuel et les comportements sexistes

Enedis a mis en place des mesures vigoureuses pour prévenir et combattre le harcèlement au sein de l'environnement professionnel. **L'entreprise adopte une position ferme, avec une politique de tolérance zéro envers le harcèlement sexuel et les comportements sexistes,** visant à créer un environnement où chacun se sent respecté et protégé. Dans cette optique, en complément des référents du Comité social et économique (CSE), qui bénéficient d'une formation régulière et professionnalisante par les fonctions centrales d'Enedis, des référents employeurs «harcèlement sexuel et agissements sexistes» sont également disponibles pour orienter et accompagner les salariés dans la lutte contre ces problématiques. Ces référents jouent un rôle crucial en fournissant des informations, des orientations et un soutien préventif, démontrant ainsi l'engagement d'Enedis à maintenir un environnement de travail respectueux et sécurisé pour tous ses collaborateurs.

Par ailleurs, tout signalement d'un fait de harcèlement sexuel ou d'agissements sexistes est pris en compte et entraîne l'ouverture d'une enquête permettant de confirmer la véracité des faits. Dans l'affirmative, des mesures d'ordre disciplinaire peuvent être engagées à l'encontre des salariés auteurs de ces faits.

60

référents « harcèlement sexuel et agissements sexistes » (CSE ou employeurs) au sein d'Enedis en 2024

Un baromètre à l'initiative du collectif #StOpE

Le baromètre #StOpE (Stop au sexisme ordinaire en entreprise) a pour objectif de recueillir la perception des salariés sur la prégnance du sexisme dit « ordinaire » au travail et ses formes les plus répandues, et sur l'impact de ces agissements sur l'individu et sa carrière. Il permet aussi de comparer les résultats d'Enedis à la moyenne des autres entreprises signataires participant à ce baromètre et à la moyenne des salariés en France (échantillon national représentatif des salariés d'entreprises de 200 salariés et plus). Il est reconduit tous les deux ans.

L'édition 2025 du baromètre s'est déroulée avec la participation de 19 organisations signataires, complétée d'une consultation nationale auprès d'un échantillon représentatif de 1000 salariés hommes et femmes.

À Enedis, près de **9 500 salariés** ont répondu, soit quatre fois plus qu'à la dernière édition, en 2023. Les premiers résultats montrent que si la prise de conscience du sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes en entreprise progresse, notamment grâce aux formations proposées aux salariés et à la communication interne, les situations de sexisme perdurent. La mobilisation de l'entreprise doit ainsi rester forte sur tous ces sujets, notamment l'égalité entre les femmes et les hommes.

Assurer la sécurité des données des salariés et des clients grâce à une politique de cybersécurité robuste

En tant que gestionnaire du réseau de distribution de l'électricité, Enedis est exposée à plusieurs types de cyberattaques, telles que l'usurpation d'identité, le vol de données client, ou encore les perturbations des activités liées au réseau à travers les systèmes d'information qui les pilotent. Face à ces risques, Enedis a mis en œuvre des standards de sécurité de très haut niveau afin de protéger ses systèmes de manière efficace.

En outre, Enedis renforce constamment la robustesse et la résilience de son organisation. Concernant les compteurs Linky, par exemple, les **37,7 millions de compteurs communicants** qui équipent désormais 95 % du parc actif, bénéficient d'une infrastructure informatique sécurisée, certifiée par de nombreux labels de sécurité. Des mesures sont également prises pour protéger non seulement les infrastructures informatiques, mais aussi l'ensemble de l'écosystème de l'entreprise, incluant partenaires, prestataires, fournisseurs et clients.

Enfin, Enedis mène régulièrement des campagnes de sensibilisation et planifie des formations obligatoires pour ses salariés. Ces initiatives constituent la première ligne de défense contre les cyberattaques, consolidant la culture de la sécurité au sein de l'entreprise.



Développer des compétences au service de la transition écologique

La transition vers une économie plus durable exige non seulement des innovations technologiques, mais aussi des salariés qualifiés et conscients des enjeux écologiques.

Investir chaque année dans la formation pour permettre le développement des salariés

En cohérence avec les attendus de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, **Enedis continue à faire évoluer son modèle de formation et de professionnalisation.**

1 344 060 h

de formation suivies en 2024, dont 714 043 assurées par l'organisme de formation interne

6,51 %

de la masse salariale, soit 132,9 M€, consacrés à la formation

87,4 %

des salariés ont suivi une formation en 2024, part en progression par rapport à 2023 (74,1 %)



Des modules et des parcours de formation pour sensibiliser et ancrer la RSE dans les pratiques quotidiennes

Grâce aux modules d'e-learning et un accès en libre service, tous les salariés d'Enedis sont en mesure de bénéficier des séquences de sensibilisation aux enjeux climatiques et à ceux qui sont liés à la biodiversité. Par ailleurs, la filière RSE peut bénéficier chaque année d'un parcours sélectif complet et certifiant portant sur les enjeux à la fois environnementaux et sociétaux, en présence d'experts et d'intervenants externes.

Créer les compétences de demain au service de la transition écologique

En 2023, Enedis, en collaboration avec des acteurs clés de la filière¹, a créé les « Écoles des réseaux pour la transition énergétique », un programme de formation inédit soutenu par l'Éducation nationale.

Cette initiative vise à former les futurs électriciens et à répondre aux besoins propres à la filière, qui regroupe près de 1600 entreprises et 100 000 salariés en France et dont l'activité s'intensifie. Actuellement, environ **8 300 emplois** sont à pourvoir par an, dont **3 300 en alternance**, afin de faire face à la croissance d'activité liée aux évolutions des usages de l'électricité, en faveur de la décarbonation du territoire. Les perspectives² anticipent un nombre d'embauches à venir de **10 000 par an**.

Pour répondre à ce défi, Enedis et ses partenaires ont mis en place dès la rentrée 2023-2024, les « classes des réseaux » dans des lycées professionnels répartis sur l'ensemble du territoire. Ce programme a pour objectif de construire un vivier de compétences, garantissant ainsi une continuité dans l'innovation et la performance des réseaux électriques, qui sont essentiels pour un avenir énergétique durable.

En 2024, ce sont ainsi **151 lycées**³ qui disposent de programmes dits « réseaux » en France, contre 100 en 2023. Ces programmes consacrent désormais 30 % de leur enseignement à l'électricité.

Il convient de souligner le contexte actuel de décrochage scolaire en France. Chaque année, près de 100 000 élèves sortent du système scolaire sans diplôme, et 12,9 % des jeunes de 15 à 25 ans sont sans emploi ni formation, ce qui représente environ 1,7 million de jeunes. Plus de 53 % des bacheliers ne parviennent pas à obtenir une licence ; 60 % des étudiants de brevet de technicien supérieur (BTS) issus de baccalauréats professionnels risquent de ne pas passer la première année, tandis que 25 % des étudiants décrochent en première année. L'une des ambitions des écoles des réseaux est de freiner le décrochage scolaire, tout en formant des professionnels qualifiés, dans un secteur porteur de perspectives professionnelles.

Le dispositif compte **3 000 élèves** et a permis d'effectuer plus de **300 stages** dans la filière des réseaux électriques, dont 190 à Enedis.

Les établissements et les élèves ont fait des retours positifs de cette première année, qui se mesure notamment dans les classes de seconde, avec 53 % de poursuite en bac pro Melec (métiers de l'électricité et de ses environnements connectés) et 30 % en bac pro « colorés »⁴, avec un taux de fidélisation vers le parcours des écoles des réseaux de 74 %.

Par ailleurs, depuis 2022, Enedis a accueilli 203 personnes en fin de parcours professionnel et en recherche d'emploi. Ces candidats ont été embauchés dans toutes les régions et dans tous les métiers de l'entreprise dans le cadre d'un contrat à durée déterminée dit « senior », qui permet d'accompagner ces salariés jusqu'à leur départ en retraite.



DANS NOS TERRITOIRES

Lancement de classes à Castres pour former les élèves du lycée de La Borde Basse aux métiers des réseaux

Direction régionale Nord Midi-Pyrénées (Occitanie)

La filière des réseaux recrute de façon dynamique. Par exemple, dans la région Occitanie, elle recherchera 900 salariés par an jusqu'en 2030, ainsi que 300 alternants dans les métiers visant à la fabrication d'équipement, de câbles, de matériel de raccordement, d'installation, d'exploitation, de maintenance, de transport et de distribution. La convention de partenariat signée avec le lycée de La Borde Basse va permettre aux élèves de bac pro Melec (métiers de l'électricité et de ses environnements connectés) de bénéficier d'un enseignement leur permettant d'obtenir les premières habilitations nécessaires à leur insertion professionnelle.

1. RTE, la Fédération nationale des travaux publics (FNTP), le Serce, la Sner, le Groupement des entreprises de la filière électronumérique française (Gimelec) et le Syndicat professionnel des fabricants de fils et de câbles électriques et de communication (Sycabel)

2. Rapport établi en 2024 dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » de la Caisse des dépôts pour les écoles des réseaux.

3. Indicateurs de performance de la feuille de route de mission 2024-2026 d'Enedis.

4. Les classes « colorées » écoles des réseaux induisent une promesse d'embauche et de carrière au sein d'une entreprise partenaire. Cela motive les élèves à s'impliquer dans leurs études, et freine le décrochage scolaire.

Développer la mixité, la diversité et l'inclusion

Enedis met la lutte contre les discriminations au centre de ses préoccupations en adoptant une approche globale qui couvre tous les champs de la diversité, le handicap, l'égalité professionnelle ou la féminisation des emplois, notamment techniques.

Enedis entend ainsi mettre en œuvre un de ses objectifs de mission et traduire concrètement ses valeurs et engagements, dont la lutte contre la discrimination sous toutes ses formes.

« Agir avec respect pour ancrer dans nos métiers la diversité des personnes et des parcours, et préserver la santé et la qualité de vie au travail. »

Pour ce faire, plusieurs membres du Comité exécutif ont souhaité être sponsor d'un aspect de la diversité : mixité sociale, égalité professionnelle, handicap et LGBT+.

Enedis s'est également engagée à faire de la diversité l'affaire de toutes et tous, grâce notamment à des actions de sensibilisation nationales et locales. L'objectif est de transformer durablement les mentalités pour bâtir une culture d'entreprise toujours plus inclusive et d'ancrer dans les métiers d'Enedis la diversité des profils et des parcours.

Enfin, la diversité et l'inclusion sont promues comme un axe fort de la marque employeur d'Enedis, reflétant l'engagement de l'entreprise à créer un environnement de travail inclusif, où chaque individu peut pleinement s'épanouir.

78 %

des salariés considèrent qu'Enedis valorise la diversité et l'inclusion de ses employés (baromètre interne 2024)

Index Egapro 2024

L'index de l'égalité professionnelle est un outil mis en place en France dans le cadre de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel.

L'objectif de cet index est de mesurer l'équilibre entre femmes et hommes selon plusieurs indicateurs autour de la rémunération (rémunération de base, écart d'augmentations, écarts de promotions) et de s'assurer que les femmes ne sont pas pénalisées par la maternité.

99/100

Note obtenue en 2024 par Enedis pour la première fois depuis la création de l'index, en 2018

	2022	2023	2024	Objectif 2025
Index d'égalité professionnelle	94/100	94/100	99/100	Maintenir au minimum (à périmètre constant et sur la durée de l'accord) 95/100

Ce score, en progression par rapport aux années précédentes, s'explique par :

- la poursuite de la politique volontariste d'Enedis pour favoriser un équilibre femmes-hommes tant en matière de rémunération que d'augmentation individuelle;
- l'obtention pour la première fois de la note maximale pour l'indicateur portant sur la représentativité des femmes parmi les personnes ayant les plus hautes rémunérations de l'entreprise (quatre femmes parmi les dix personnes ayant les plus hautes rémunérations).

Baromètre 2024 de L'Autre Cercle LGBT+

La participation des salariés Enedis au baromètre de L'Autre Cercle est constante par rapport à l'édition 2022. Un peu plus de 2 000 salariés ont ainsi participé à cette enquête.

De réelles progressions ont été constatées en 2024 par rapport à l'édition 2022 :

- **+ 5 points** sur la recommandation de l'entreprise comme *LGBT friendly*;
- **+ 11 points** sur la connaissance d'une personne LGBT+ dans son entourage;
- **- 19 points** de situations d'agressions personnelles LGBTphobes vécues dans l'organisation.

Toutefois, le baromètre a également relevé des points qui méritent d'être encore travaillés. Il s'agit notamment de la persistance de comportements LGBTphobes entre collègues, d'expressions LGBTphobes et d'inégalités de traitement encore présentes de la part de la hiérarchie. En conséquence, un plan d'action, en cours de déploiement, a été construit avec les relais LGBT+ de l'entreprise.

Ambition mixité et principaux résultats 2024

L'accord « Égalité professionnelle 2021-2024 » d'Enedis affirme l'engagement de l'entreprise en faveur de la mixité, de l'égalité des droits et des chances, et de la non-discrimination entre les femmes et les hommes.

Afin de poursuivre le travail mené, Enedis a mis l'accent en 2024 sur plusieurs objectifs :

- **la féminisation des métiers techniques**, grâce au recrutement et à la mobilité interne;
- **l'égalité des chances** tout au long de la carrière, notamment pour l'accès aux postes à responsabilité, la prévention du sexisme et du harcèlement sexuel et la lutte contre toute forme de discrimination;
- **l'égalité salariale**;
- **l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle** pour tous.

Le taux de féminisation (toutes strates comprises) est passé de **17 % en 2008 à 26,54 % en 2023** (soit une augmentation de plus de 9 points en quinze ans).

Avec une approche globale, Enedis ouvre son champ d'action à toutes les dimensions de la diversité, en faisant de cette valeur l'affaire de toutes et tous, et en faisant de la diversité et de l'inclusion un axe fort de la marque employeur.

Signé le 5 mars 2025 à l'unanimité des organisations syndicales, le nouvel accord 2025-2028 en faveur de la mixité et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes poursuit la dynamique engagée, en agissant sur :

- la transformation des mentalités;
- la lutte contre les agissements sexistes et le harcèlement sexuel;
- le renforcement de la mixité de l'emploi;
- l'égalité salariale;
- la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle;
- les conditions de travail, et la santé et la sécurité au travail.

La place des femmes à Enedis

	2022	2023	2024
Taux de féminisation (17 % en 2008)	25,86 %	26,29 %	26,54 %
Taux de recrutement externe de femmes	26,05 %	25,85 %	24,01 %
Taux de recrutement de femmes dans les métiers techniques	24,22 %	23,58 %	21,31 %
Taux d'alternantes	31,15 %	30,59 %	29,74 %
Taux d'alternantes dans les métiers techniques	21,05 %	21,24 %	20,43 %
Taux de femmes dans les comités de direction	31,68 %	33,80 %	34,32 %
Taux de femmes cadres	31,68 %	32,67 %	33,57 %
Taux de femmes cadres dirigeantes	19,11 %	21,80 %	22,90 %
Taux de femmes parmi les instances dirigeantes (Comité exécutif)	33,30 %	33,30 %	33,30 %

À Enedis, le nombre de recrutement de femmes dans les métiers techniques a progressé de **11 % entre 2023 et 2024**, pour un nombre total (hommes et femmes) d'embauches dans ces métiers en hausse de 23 %.

La faible présence de jeunes filles dans les filières techniques, conjuguée à la forte augmentation des embauches sur les métiers issus de ces filières, explique le résultat en recul du taux de recrutement de femmes dans les métiers techniques à Enedis.

L'étude du ministère de l'Éducation nationale 2024 « Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur »¹ confirme que les jeunes filles s'orientent moins vers les filières scientifiques et techniques, que ce soit dans la voie générale, la voie technologique ou la voie professionnelle.

Afin de développer l'attractivité de ses métiers, notamment auprès des femmes, Enedis communique sur les principaux réseaux sociaux, les grands *job boards* (LinkedIn, Indeed, Welcome to the Jungle) ainsi que via les sites internet enedis.fr et edf.fr/edf-recrute. La communication sur l'emploi est également véhiculée par les spots de communication institutionnelle (notamment télévisuels) à l'échelle nationale, et à l'échelle locale via la presse quotidienne régionale. Enfin, un partenariat entre Enedis et France Travail permet de mettre en avant les offres d'emploi.



Diffuser la culture de l'inclusion

Les managers suivent l'e-learning « Recruter et manager sans discriminer », qui fait partie des formations obligatoires pour tout nouveau manager. Un autre e-learning est proposé à l'ensemble des salariés sur la prévention du sexisme et du harcèlement sexuel au travail.

Par ailleurs, le réseau Énergies Mixité du groupe EDF, présidé jusqu'en 2024 par la directrice Impact et Communication d'Enedis, promeut la mixité dans l'ensemble des métiers. Il offre des ressources multiples : webinaires, ateliers, rencontres, ainsi que du mentorat interne pour les salariés qui le souhaitent. En 2024, 36 mentors Enedis ont accompagné un ou plusieurs salariés du réseau, et 52 salariés d'Enedis ont bénéficié d'une action de mentorat.

1. <https://www.education.gouv.fr/media/160890/download>



Engagée contre les violences faites aux femmes

Le 14 décembre 2023, Enedis a signé la charte d'engagement du **réseau OneInThreeWomen**, sous le haut patronage de Jean Castex, président de la Fondation Agir contre l'exclusion (Face), et de Bérangère Couillard, ex-ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la Lutte contre les discriminations.

Cette charte vise à sensibiliser aux violences basées sur le genre, à créer une culture d'entreprise égalitaire et bienveillante, et à mettre en place des outils concrets pour accompagner les collaboratrices victimes. Elle encourage la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes et le suivi des actions engagées afin de garantir un impact réel et mesurable.

En 2024, Enedis continue d'affirmer son engagement et agit contre les violences conjugales. Elle apporte son soutien aux femmes et aux hommes victimes de ces violences, sans se substituer aux dispositifs existants (assistantes sociales, médecins, avocats, forces de police). Des sessions de sensibilisation sont organisées auprès des managers, des ressources humaines et de l'ensemble des salariés. Des aides sont également proposées en fonction de la situation de chaque personne, portant notamment sur la facilitation des démarches administratives, le changement de lieu de travail ou de coordonnées professionnelles (adresse électronique, par exemple), l'accompagnement financier, le logement, ou encore l'accompagnement psychologique par des professionnels.

Renforcer l'inclusion des personnes LGBT+

Avec L'Autre Cercle

Depuis 2021, Enedis est signataire de la charte L'Autre Cercle. En juin 2024, Enedis a renouvelé la signature de cette charte pour trois ans, afin de favoriser l'inclusion des personnes LGBT+ (lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres, intersexes et toutes personnes concernées par les questions d'identité de genre, d'orientation romantique ou d'orientation sexuelle).

Avec le réseau LGBT+

En s'appuyant sur le réseau **Énergie LGBT+ et alliés, composé de plus de 180 membres, dont 32 relais**, Enedis œuvre pour promouvoir un environnement inclusif au sein de l'entreprise pour les salariés LGBT+. Ces relais, identifiés sur tout le territoire, sont disponibles pour écouter et orienter les salariés.

L'engagement d'Enedis pour les salariées en situation de handicap

Le 17 avril 2024, **Enedis et l'ensemble des organisations syndicales représentatives ont signé un accord 2024-2027 pour ancrer dans les métiers d'Enedis l'intégration professionnelle, le maintien dans l'emploi et l'évolution de carrière des personnes en situation de handicap, à l'unanimité des organisations syndicales.**

Ce cinquième accord s'est enrichi de nouvelles ambitions et s'inscrit pleinement dans la raison d'être et les objectifs d'entreprise à mission d'Enedis.

Enedis s'engage à maintenir au minimum 6,5 % de travailleurs en situation de handicap dans ses effectifs, avec une ambition forte d'atteindre 7 % en fin d'accord. Enedis met en œuvre toutes les actions nécessaires :

- pour ancrer un changement de regard sur la question du handicap ;
- pour concevoir et déployer des dispositifs internes favorisant l'égalité des chances dans l'évolution professionnelle, en associant systématiquement des personnes en situation de handicap.

Ces salariées peuvent aussi compter sur un réseau d'acteurs (un département Diversité à la direction des Ressources humaines, avec ses chargés de mission, des correspondants diversité en unité, ainsi que des équipes médico-sociales) et bénéficient de dispositifs spécifiques de maintien dans l'emploi et d'accompagnement dans leur parcours professionnel. Ceux-ci se traduisent notamment par la mise en place de moyens matériels liés à leur handicap sur leur poste de travail et répliquables à domicile pour le télétravail (mobiliers adaptés, plateformes de communication pour les personnes sourdes ou malentendantes), de moyens humains (prestations de coaching, ergonomes, spécialistes...) ou organisationnels (aménagements d'horaires ou de l'organisation du travail), en lien avec la médecine du travail.

Dans le même temps, Enedis a déployé les différentes aides existantes pour les parents d'enfants en situation de handicap.

La direction de la Formation professionnelle d'Enedis a été primée aux Trophées du Digital Learning 2024 en remportant le prix coup de cœur pour le projet « Access Formation ». Ce projet innovant vise à rendre les formations numériques accessibles à tous les collaborateurs porteurs de handicap, y compris les formes « dys ».

Pour la période de l'accord précédent, entre 2021 et 2023, le taux de salariées en situation de handicap a augmenté d'environ 17 %. Le taux d'emploi direct est de 3,6 %¹ en France, pour une obligation à 6 % pour les entreprises de plus de 2500 salariés. Avec un taux de **7,79 %** en 2024, Enedis se place parmi les meilleures entreprises en matière d'emploi de personnes en situation de handicap.

1. Tous salariés d'entreprise, quel que soit le type de contrat (CDI, CDD...). Pour aller plus loin : https://dares.travail-emploi.gouv.fr/sites/default/files/10506c89ec1e-0d4147f1006d3e07a600/Dares_DR_OETH_2023.pdf

Deux salariés d'Enedis et sportifs de haut niveau ont participé aux Jeux paralympiques de Paris 2024 dans les disciplines de tir à l'arc et d'équitation (dressage) Pour les accompagner dans cette aventure sportive unique, Enedis a signé avec chacun d'eux une convention individuelle de performance. Il s'agit d'un dispositif destiné à l'accompagnement des salariés sportifs de haut niveau, référencés par le ministère des Sports.

	2022	2023	2024	Objectif 2027
Salariés d'Enedis en situation de handicap (nombre de contrats)	1949	2104	2332	6,5 % avec l'ambition d'atteindre 7 %
Taux d'emploi direct de travailleurs handicapés (DOETH) ¹	6,56 %	7,2 %	7,79 %	
Nombre de recrutements de personnes en situation de handicap	88	61	70	Au moins 60 travailleurs en situation de handicap statutaires par an et au moins 240 sur la durée de l'accord, dont au moins 5 % de cadres
Nombre d'alternants accueillis en situation de handicap	32	29	49	A minima 35 par an sur la durée de l'accord



DANS NOS TERRITOIRES

Favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap

Direction régionale Pays de la Loire

En Pays de la Loire, Enedis soutient la start-up Up' Intérim, dont l'ambition est d'être un spécialiste du travail temporaire pour les travailleurs handicapés. Depuis sa création, en 2020, cette collaboration s'est progressivement élargie dans les métiers tertiaires (conseils et plateaux d'accueil, devis raccordement, gestion de délégation), puis vers une offre plus diversifiée. Les candidats mis à disposition d'Enedis bénéficient d'un véritable parcours de formation à différents métiers informatiques ou techniques en lien avec l'électricité. L'objectif est également de faciliter les embauches. En 2024, 14 intérimaires qui ont obtenu la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ont ainsi accompli une mission au sein d'Enedis Pays de la Loire, et trois d'entre eux ont été embauchés en CDI à l'issue de leur mission.

1. Déclaration obligatoire d'emploi des travailleurs handicapés.

La formation comme vecteur d'évolution

Intégration et ascenseur social

Enedis propose des parcours professionnels variés à ses salariés (plus de 100 métiers), ainsi que des perspectives d'évolution et de développement tout au long de leur carrière. Par ailleurs, ils peuvent bénéficier de formations diplômantes ou qualifiantes. Les possibilités de promotion interne commencent dès leur arrivée dans l'entreprise. Ainsi, Enedis donne de la visibilité sur les trajectoires professionnelles possibles et cherche à renforcer l'adaptabilité de ses salariés face à l'évolution des métiers et des technologies. Elle accompagne aussi la prise de poste, en particulier dans les métiers techniques (plus de 81 % de salariés dans les collèges d'exécution et de maîtrise) et propose des dispositifs permettant de se familiariser rapidement avec les différents environnements de travail. Enedis favorise également les cursus de reconversion vers de nouveaux métiers, répondant à la fois aux aspirations des salariés et aux besoins de l'entreprise.

En 2024, sur 812 salariés partis à la retraite, après une carrière longue commencée avant 30 ans au collège exécution, 87,87 %¹ d'entre eux ont changé au moins une fois de collège.

Faciliter l'accès à la formation

L'accès à la formation peut être freiné par certaines situations familiales. L'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, signé le 6 août 2021, prévoit la mise en place d'actions de formation décentralisées et des modules courts afin de limiter les déplacements. La participation aux frais supplémentaires de garde, liés à un départ en formation, est généralisée. Cette participation s'adresse aux parents d'enfants scolarisés jusqu'à 16 ans, ainsi qu'aux parents d'enfants handicapés à charge et au domicile, sans condition d'âge, et aux salariés ayant des ascendants à charge, à leur domicile, en situation de dépendance. Le nouvel accord sur l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, en négociation, confirme la volonté de faciliter l'accès à la formation.

Favoriser la mixité sociale grâce à l'alternance

Résultats de l'enquête Happy Trainees France 2024

En 2024, 52,6 % des alternants et thésards d'Enedis ont participé à l'enquête Happy Trainees France, qui évalue les entreprises proposant les meilleurs programmes de stage et d'alternance. Ces évaluations permettent de refléter la performance sociale d'une entreprise perçue par ses stagiaires et ses alternants. Suite à une enquête menée par la société ChooseMyCompany, le score est calculé en fonction de quatre critères de performance (satisfaction globale, positivité des verbatims, taux de participation, taux de recommandation).

Quelques résultats marquants :

87 %

des alternants estiment développer leurs compétences grâce aux formations et au tutorat

91 %

d'entre eux trouvent que l'organisation du travail respecte leur équilibre personnel

91,9 %

sont prêts à recommander Enedis

Un accord chez Enedis en faveur de l'alternance

Enedis et les organisations syndicales ont signé un accord relatif à l'alternance pour la période 2019-2022, accord qui a été prorogé deux fois, jusqu'au 2 octobre 2025. Il vise notamment à favoriser le recrutement des alternants sortants, contribuant ainsi à l'insertion professionnelle, en particulier des jeunes.

30 %

C'est l'objectif minimal d'embauches annuelles parmi les alternants sortants

Enedis s'engage, via cet accord, à faire de l'alternance un levier de mixité dans l'ensemble de ses métiers et dans ses recrutements, tout en proposant un accompagnement renforcé des alternantes et des aménagements spécifiques pour les alternantes dans les métiers techniques.

Chaque année, Enedis accueille des alternants à tous les niveaux de diplôme, sans limite d'âge, y compris en situation de handicap, avec des aménagements spécifiques (formation à distance, tuteurs formés, suivi renforcé). L'entreprise vise au moins 5 % d'alternants dans ses effectifs, au-delà de ses besoins de recrutement. En 2024, **1607 nouveaux alternants** ont rejoint Enedis, portant le total à **2540**, dont 94 % en apprentissage.

42 %

préparent un diplôme de niveau bac + 2.

82 %

ont moins de 25 ans, **15 %** entre 25 et 34 ans, et **3 %** plus de 35 ans

Enedis favorise l'inclusion de publics éloignés de l'emploi et offre une politique sociale renforcée : rémunération au-delà du minimum légal, aides au logement, au transport et au permis de conduire.

Enfin, en 2024, 399 alternants ont été embauchés, soit 20,5 % des recrutements de l'année, ce qui est en hausse par rapport à 2023, avec 324 embauches d'alternants. Enedis poursuit ses efforts pour atteindre son ambition.

1. Indicateur de performance suivi dans la feuille de route de mission 2024-2026 d'Enedis.



Généraliser l'engagement sociétal des salariées

Ancrée dans plus de 95 % de territoires en France métropolitaine, Enedis est convaincue que ses salariés jouent un rôle essentiel au sein de leur communauté et de la société, et ce au-delà de leurs activités professionnelles.

Ambassadeur de la Fresque du climat, mentor pour favoriser l'égalité des chances, pompier volontaire, réserviste ou protection civile, ou encore bénévole dans une association, chacune et chacun dispose de la possibilité de s'engager au service d'une société plus durable et plus juste.

L'indice d'engagement des salariées reste stable, à un niveau élevé

Dans le cadre des engagements de son Projet Industriel et Humain (PIH), Enedis s'était donné pour ambition d'atteindre un taux d'engagement de ses salariées de 70 % à l'horizon 2024. Chaque année, un baromètre social est envoyé à l'ensemble des salariées d'Enedis. Cette enquête porte sur les avis des collaborateurs concernant leur vie professionnelle et leur perception de l'entreprise à l'échelle locale et à celle du Groupe. Elle vise à identifier les points positifs et les possibilités d'amélioration.

- L'indice d'engagement est calculé sur la base d'éléments composites :
- la fierté d'appartenance à l'entreprise;
 - l'adhésion à sa stratégie et à ses orientations;
 - le sentiment d'être acteur ou actrice des changements conduits dans son unité;
 - la satisfaction du contenu de son travail;
 - l'optimisme quant à son avenir dans l'entreprise;
 - la recommandation d'Enedis en tant qu'employeur auprès de ses proches.

En 2024, avec un taux de participation massif à l'enquête de 84 %, la tendance s'est stabilisée, avec un taux d'engagement de 69,4 %.

	2019 (avant lancement du PIH)	2020	2021	2022	2023	2024
Taux d'engagement	55 %	65 %	63 %	65 %	70 %	69 %

Agir pour l'égalité des chances à travers le mentorat

Consacré grande cause nationale en 2023, le mentorat consiste en l'accompagnement individuel d'un adolescent ou d'un jeune adulte afin de favoriser l'égalité des chances et faciliter son entrée sur le marché du travail. À Enedis, le mentorat est un engagement personnel, basé sur le volontariat et sur des valeurs fondamentales, telles que la confiance, la bienveillance et le respect mutuel. En inscrivant le mentorat dans sa feuille de route de mission, Enedis marque sa volonté d'avoir un impact positif sur la société.

En 2024, Enedis a renforcé ses partenariats de mentorat :

- **« Nos quartiers ont des talents »** (NQT), afin d'accompagner vers l'emploi des jeunes ayant un diplôme de niveau bac + 3 à bac + 5 issus des quartiers prioritaires ou de milieux sociaux modestes;
- **Télémaque**, afin d'accompagner des jeunes élèves investis, issus de quartiers sensibles (boursiers ou de niveau social équivalent), en filière générale du collège jusqu'au baccalauréat et en filière professionnelle de la seconde à la deuxième année de BTS;
- **Unis-Cité**, afin d'accompagner les jeunes en service civique vers l'emploi ou la formation, à l'issue de cette période.

En 2024, Enedis a élargi son action auprès d'un public féminin en reconversion au travers d'une expérimentation avec l'association Social Builder, afin d'accompagner des jeunes femmes vers les métiers du numérique.

Les actions de mentorat durent en général six mois, voire plus, et ont un impact positif significatif sur les jeunes accompagnés. Pour preuve, avec l'association Télémaque, en 2024, 98 % des mentorés ont obtenu le baccalauréat, et 75 % avec mention; 90 % d'entre eux ont fait le choix de poursuivre leurs études.

421

salariés d'Enedis se sont engagés en 2024 dans une action de mentorat

Enedis a l'ambition de mobiliser **450 mentors** en 2025 parmi ses salariés.

À titre d'exemple, la direction régionale Pyrénées Landes, forte de 34 mentors, compte ainsi 3,6 % de ses effectifs engagés dans le mentorat.

Le Prix de la citoyenneté d'Enedis valorise l'engagement des salariées

Les salariés d'Enedis portent les valeurs de service public. Certains d'entre eux les prolongent par un engagement extraprofessionnel dans des actions citoyennes en dehors de leur temps de travail, qu'il s'agisse de mandats associatifs, de fonction de réserviste ou encore d'actions bénévoles diverses. Enedis a remis, en 2024, les **prix de la citoyenneté pour reconnaître et valoriser l'engagement de ses salariés**, promouvoir les valeurs de citoyenneté et susciter des vocations.

En mai 2024, les prix ont récompensé les salariés qui ont fait preuve d'un engagement remarquable dans les domaines suivants : implication dans une structure d'aide ou d'assistance, dans une action sociale ou sociétale, dans une action environnementale et l'accomplissement d'un acte de bravoure ou d'une initiative individuelle.

250 salariés d'Enedis sont engagés comme pompiers volontaires, et une centaine comme réservistes. Une convention signée avec le ministère de l'Intérieur leur permet de bénéficier de formations et de s'absenter jusqu'à quinze jours ouvrés par an, en étant rémunérés.

Promouvoir le mécénat de compétences des collaborateurs

La mise en œuvre de la politique de mécénat de compétences d'Enedis, sous le pilotage de la direction des Dirigeants, Talents et Dynamique managériale, contribue notamment à l'accomplissement d'engagements citoyens. Elle propose des parcours motivants à des salariés en fin de carrière, avant le départ à la retraite, répondant à leurs aspirations et à l'ambition d'Enedis en matière d'inclusion, de responsabilité sociale et sociétale sur les territoires.

Ainsi, en 2024, 18 salariés, majoritairement des cadres de niveau Comité de direction, **étaient engagés à temps plein dans une association, sur une longue durée** (deux ans à trois ans au maximum) auprès de onze organismes, **tout en restant salariés d'Enedis**.

Il s'agit essentiellement d'organismes ou d'associations d'intérêt général et d'établissements d'enseignement supérieur pouvant constituer un vivier potentiel de recrutement pour l'entreprise et favoriser une synergie entre le monde de l'industrie et celui de l'éducation (par exemple l'Institut national des sciences appliquées de Lyon (Insa Lyon), Paris School of Economics, Campus d'excellence Industrie du futur Sud...).

Parmi les organismes d'intérêt général figurent notamment des structures œuvrant pour la protection de l'environnement et la préservation du patrimoine, la protection civile dans le cadre de la préparation des Jeux olympiques 2024, la lutte contre les inégalités d'accès à l'énergie, la prévention du décrochage scolaire et l'accès à l'éducation.

Soutenir des actions solidaires

Enedis est membre fondateur d'Électriciens sans frontières et soutient l'association depuis 2009

Chaque année, de nombreux salariés et retraités d'Enedis choisissent de s'engager aux côtés d'Électriciens sans frontières (ESF), soit via le mécénat de quelques heures ou jours (une vingtaine en 2024), soit en qualité de bénévole. Que ce soit directement sur le terrain, pour des projets d'électrification de villages ou de centres de santé, au Laos, au Burkina Faso, au Sénégal, en Haïti... ou pour des missions d'appui aux projets ou dans l'animation de l'association en France (capitalisation des actions, animation et accompagnement des autres bénévoles), tous apportent leurs compétences techniques et leur dynamisme au service du bien commun.

En 2024, Enedis a soutenu le projet « Initiative lumière pour le Maroc » d'ESF avec le départ de quatre collaborateurs sur le terrain. De la distribution de lampes et kits solaires aux familles vivant dans les zones sinistrées à l'installation de lampadaires solaires, ce projet a répondu à des besoins essentiels en matière de sécurité et d'autonomie énergétique auprès de **48 000 bénéficiaires**.

Enedis est membre fondateur de la Fondation groupe EDF et la soutient

La fondation accompagne des projets associatifs à impact local, durable et positif sur la société, tant en France que dans le monde. Son champ d'action porte essentiellement sur l'éducation, y compris environnementale, et l'insertion des jeunes. En 2024, 14 salariés d'Enedis se sont engagés pour participer à des projets soutenus par la Fondation groupe EDF.

Enedis soutient la Fondation Agir pour l'emploi EDF

Depuis trente ans, l'initiative solidaire Fape EDF, portée par les entreprises du groupe EDF et les organisations syndicales, agit concrètement pour ceux qui sont le plus éloignés de l'emploi. Ainsi, en 2024, la générosité des 1464 salariés et retraités d'Enedis a permis de verser un montant de 95 500 euros à la Fape EDF.

Les dons ont un effet démultiplié : Enedis abonde les dons à hauteur de 200 %.

Grâce aux dons des salariés et retraités du groupe EDF, la Fape EDF a contribué à la création ou la sauvegarde de **2206 emplois** sur tout le territoire.

Enedis apporte son aide aux Restos du Cœur

Enedis a déployé une politique de cooptation auprès de ses salariés. Ainsi, pour chaque candidat embauché à la suite d'une cooptation, une prime est versée au salarié ayant présenté le candidat, et un don est effectué auprès de l'association choisie pour l'année. En 2024, 100 nouveaux embauchés ont été cooptés, et Les Restos du Cœur ont reçu 30 000 euros.

Engagement aux côtés du Téléthon

En 2024, Enedis s'est engagée avec la Fondation groupe EDF auprès de l'AFM-Téléthon. Tous les salariés ont pu donner des heures ou des jours de congé pour faire avancer la recherche contre les maladies génétiques rares, évolutives et lourdement invalidantes. Au total, 1 million d'euros ont été collectés par le Groupe, première entreprise partenaire du Téléthon.

Les Semaines européennes du développement durable

Les Semaines européennes du développement durable (Sedd) sont un événement organisé chaque année par les autorités publiques en Europe pour promouvoir les engagements environnementaux, sociaux et sociétaux, sensibiliser le public à ces sujets et faciliter une mobilisation concrète. À l'occasion de ce temps fort, qui s'est tenu du 18 septembre au 8 octobre 2024, Enedis a organisé trois semaines d'actions sur l'ensemble du territoire autour de thématiques telles que la santé et la sécurité, la circularité (gestion des déchets et réemploi), la biodiversité, le numérique responsable et l'engagement citoyen.

Un catalogue d'actions a été mis à disposition de toutes les directions régionales et nationales afin d'organiser des animations durant cette période : des conférences en ligne, des ateliers et des défis pour adopter des pratiques plus vertueuses.



ENEDIS AGIT

Toutes les directions d'Enedis en action

Direction des Systèmes d'information

La direction des Systèmes d'information a organisé une conférence retransmise à l'ensemble des salariés avec un représentant du Shift Project afin de sensibiliser les salariés à l'impact environnemental du numérique.

Dans les directions régionales

De nombreuses directions se sont mobilisées, en installant des bacs de récupération du matériel informatique inutilisé en vue de le réemployer : Paris, Languedoc-Roussillon et bien d'autres ont déployé cette pratique. Des animations locales ont eu lieu : atelier d'autoréparation d'ordinateurs professionnels par les utilisateurs, atelier de sensibilisation à l'impact environnemental du numérique (Fresque du numérique, *serious game* en ligne).

Le siège d'Enedis accueille et donne de la visibilité aux associations

Le siège d'Enedis, à La Défense, a accueilli des associations partenaires afin de faire connaître leurs actions. Ainsi, ESF et les associations de mentorat NQT, Unis-Cité et Télémaque ont présenté une offre d'engagement citoyen aux salariés du site.

Des régions engagées pour la planète

En région Languedoc-Roussillon, à l'occasion du World Cleanup Day, les salariés du site de Frontignan ont participé au nettoyage de la plage, tout comme leurs collègues de la région Côte d'Azur. En Lorraine, une collecte de biodéchets s'est déroulée sur des sites en partenariat avec un Esat pour la confection de supports de bio-seaux et des composteurs.

La direction régionale Provence-Alpes du Sud a sensibilisé les salariés à la biodiversité avec l'appui de la LPO, association partenaire.



nqt
POUR L'ÉGALITÉ VERS L'EMPLOI

Lutter contre les fractures sociales

Consciente de sa responsabilité et de son rôle, Enedis est pleinement engagée dans la lutte contre les fractures sociales. Les actions mises en place depuis plusieurs années visent à atténuer les inégalités socio-économiques et à promouvoir l'inclusion et l'équité au sein de l'organisation ainsi que dans la communauté environnante.

Une meilleure connaissance de la précarité énergétique partagée avec les territoires

Enedis contribue à la lutte contre la précarité énergétique par ses obligations contractuelles ou réglementaires, mais aussi par ses engagements auprès de partenaires, notamment du fait de sa mission de comptage, en mettant à disposition son expertise des données de consommation électrique, au niveau national et sur les territoires. Elle facilite ainsi l'action des entités chargées de la lutte contre la précarité énergétique.

En 2024, Enedis a mis en place des sessions d'information à destination des acteurs locaux désignés par les collectivités (par exemple, les services sociaux, les services de l'habitat, etc.), leur permettant d'aider les foyers en situation de précarité énergétique. Enedis a également affiné les données transmises aux collectivités, facilitant la localisation des zones les plus concernées, tout en assurant la confidentialité des données relatives aux personnes.

Par ailleurs, Enedis est partenaire de longue date de l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE). À ce titre, elle a contribué aux travaux de refonte de la plateforme Géodip et porte ce service aux collectivités qui souhaitent localiser la précarité énergétique sur leur territoire. Elle a également organisé le partage d'expérience pour des collectivités et bailleurs sociaux qui ont mis en œuvre des opérations d'autoconsommation collective à visée solidaire, partageant ainsi l'électricité produite avec les ménages les plus précaires.



DANS NOS TERRITOIRES

Une alliance entre Enedis et le territoire pour lutter contre la précarité énergétique

Direction régionale Normandie

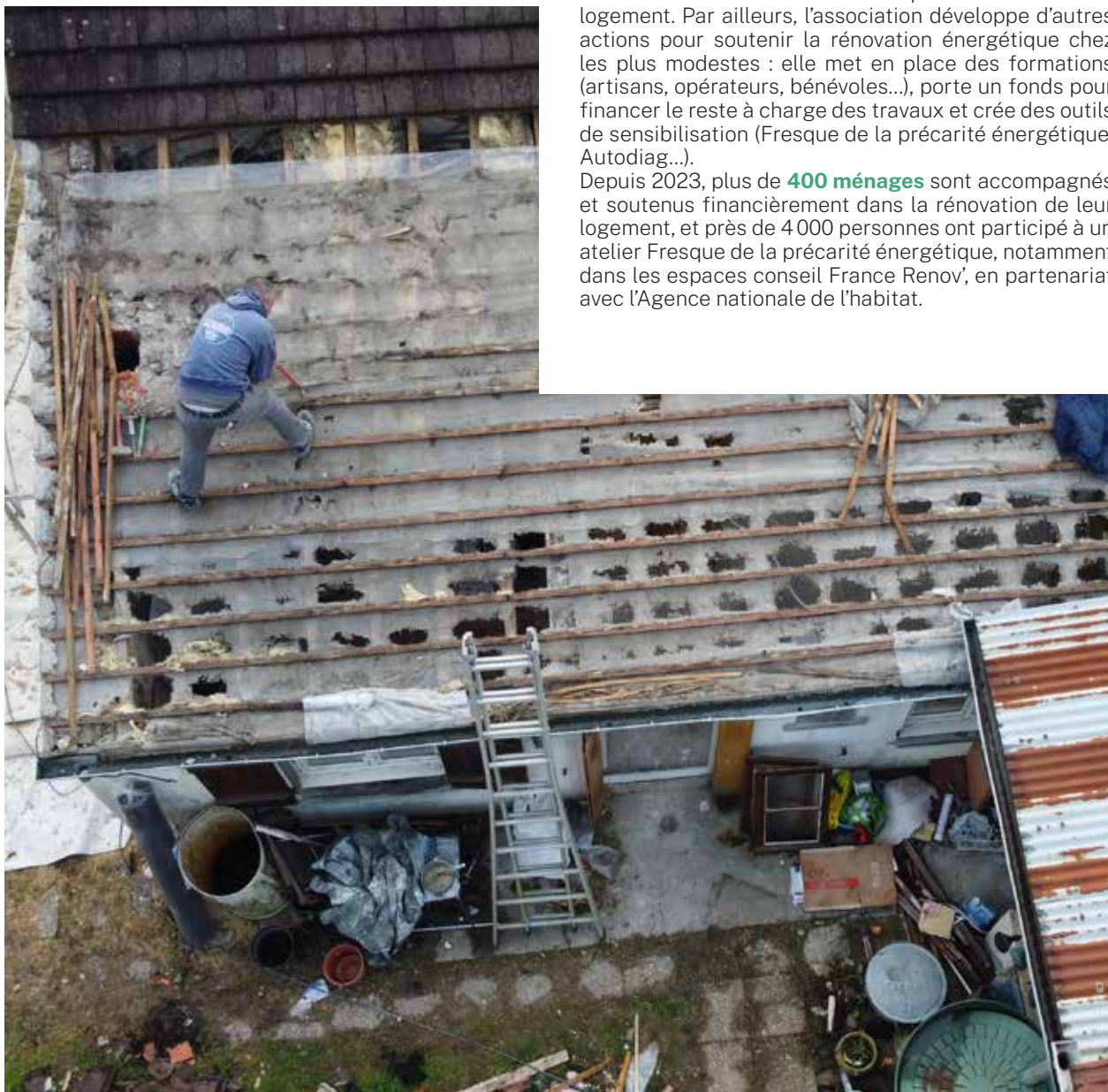
En 2024, Enedis a signé une convention avec la communauté de communes Valès dunes, dans le Calvados, qui scelle leur collaboration dans la lutte contre la précarité énergétique. Enedis s'engage ainsi à développer des offres d'accompagnement, notamment un diagnostic basé sur un outil permettant de cartographier et d'identifier les zones de précarité.

Un partenariat stratégique avec Stop à l'exclusion énergétique

Depuis 2020, Enedis a développé un partenariat avec **l'association Stop à l'exclusion énergétique**, aux côtés d'autres partenaires. Celle-ci vise à inscrire dans les politiques publiques et territoriales les solutions concrètes de transition énergétique pour les plus pauvres. Enedis est adhérente, membre du conseil d'administration et participe aux comités d'orientation stratégique de l'association.

En 2024, le programme **«Territoires zéro exclusion énergétique»**, qui a remporté un appel à projets de l'Union européenne pour accélérer la rénovation de logements mal isolés et dégradés de personnes en situation de précarité, se déploie sur 15 territoires en France (dont Strasbourg, Marseille, Paris, Tourcoing, Besançon, Carcassonne et Rostrenen). Il sera étendu à partir de 2027. Le projet vise à accompagner socialement, techniquement et financièrement ces ménages dans des travaux de rénovation performante de leur logement. Par ailleurs, l'association développe d'autres actions pour soutenir la rénovation énergétique chez les plus modestes : elle met en place des formations (artisans, opérateurs, bénévoles...), porte un fonds pour financer le reste à charge des travaux et crée des outils de sensibilisation (Fresque de la précarité énergétique, Autodiag...).

Depuis 2023, plus de **400 ménages** sont accompagnés et soutenus financièrement dans la rénovation de leur logement, et près de 4 000 personnes ont participé à un atelier Fresque de la précarité énergétique, notamment dans les espaces conseil France Renov', en partenariat avec l'Agence nationale de l'habitat.



Enedis soutient le programme Solidarité Énergie

Soutenu par Enedis et porté par les jeunes en service civique d'Unis-Cité, Solidarité Énergie a été coconstruit avec l'association Stop à l'exclusion énergétique, en vue de faciliter le repérage des foyers en situation de précarité, éligibles à la rénovation de leur logement via le programme « Territoires zéro exclusion énergétique ». Il s'agit également d'informer ces publics sur les écogestes et l'accès aux aides pour payer les factures d'électricité ou rénover son logement.

Ainsi en 2024, plus de **450 jeunes** en service civique ont été recrutés dans 37 antennes sur le territoire afin de déployer ce programme. Ils bénéficient en moyenne de six jours de formation sur les enjeux liés à l'écologie, à la transition et à la précarité énergétiques.

Favoriser l'égalité des chances pour les jeunes

Enedis soutient la **Fondation Innovations pour les apprentissages** (Fipa), abritée par la Face, qui développe et teste des innovations pour encourager toutes les formes d'apprentissages.

Présidée par Marianne Laigneau, Présidente du Directoire d'Enedis, la Fipa rassemble **29 entreprises adhérentes** en 2024, qui portent 10 à 15 projets amenant les jeunes à construire leur projet professionnel, y compris par la création d'entreprise.

Au-delà du mentorat présenté dans le paragraphe consacré à l'engagement des collaborateurs (voir « Enedis agit », p. 74), des partenariats se sont noués au niveau local avec des associations, comme **Tous en stage** pour favoriser l'accès aux jeunes au stage de troisième, ou **Elles bougent**, dont l'ambition est de renforcer la mixité dans les entreprises des secteurs industriel et technologique.



DANS NOS TERRITOIRES

Sensibiliser les collégiennes et les lycéennes aux métiers techniques

Direction régionale Bretagne

En 2024, la direction régionale Bretagne, partenaire depuis près de dix ans de l'association Elles bougent, a participé à la quatrième édition de l'opération « Elles bougent pour l'orientation » avec 15 techniciennes et ingénieures d'Enedis. Elles se sont rendues dans 11 établissements bretons, où elles ont animé des ateliers interactifs et des conférences pour sensibiliser près de 350 collégiennes et lycéennes aux métiers techniques, contribuant à briser les clichés qui éloignent encore trop souvent les jeunes filles des carrières scientifiques et techniques.

Des journées Tremplins pour accompagner les jeunes en service civique vers l'emploi et la formation

Afin de soutenir les jeunes qui s'engagent dans une mission de service civique au moment de leur insertion professionnelle, l'association Unis-Cité mobilise chaque année des salariés de grandes entreprises et de fondations, qui les coachent lors de journées Tremplins. En 2024, **Enedis et Unis-Cité ont organisé des journées Tremplins à Paris et à Lyon**. À l'occasion de ces journées, chaque jeune bénéficie d'un accompagnement personnalisé et d'un atelier de développement personnel, animés par des salariés d'Enedis. Des collaborateurs d'Enedis ont également participé à des journées Tremplins interentreprises, comme en Normandie ou à Nice. C'est ainsi plus de **70 jeunes** en service civique qui ont bénéficié du coaching d'un salarié d'Enedis en 2024.

Favoriser l'insertion par l'emploi

Enedis s'inscrit dans une démarche en faveur du développement et du maintien de l'accès de tous aux services essentiels et, à cette fin, soutient les Points information médiation multiservices (Pimms Médiation) et la Face, des structures associatives implantées sur l'ensemble du territoire. Ces associations poursuivent un double objectif : faciliter l'accès aux services publics pour les personnes qui éprouvent des difficultés à bien les utiliser, et favoriser l'accès à la vie professionnelle des personnes éloignées de l'emploi.

Améliorer l'accessibilité numérique

Enedis a pour ambition d'améliorer l'accessibilité numérique de ses applications, de ses portails clients et de son site institutionnel. Dans ce cadre, 16 audits d'accessibilité permettant de calculer le niveau de conformité à la réglementation (Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité, RGAA) ont été menés en 2024. Six services numériques sont partiellement conformes au RGAA. Pour certains services externes (le site enedis.fr et le règlement des litiges), des plans de mise en accessibilité sont déployés et permettront d'améliorer encore le taux de conformité, aujourd'hui de 71 %.

En février 2024, Enedis a publié son premier schéma pluriannuel en matière d'accessibilité numérique¹. Il s'agit d'un document réglementaire qui définit la politique d'Enedis, sur les trois prochaines années, en matière d'accessibilité numérique. Le bilan des actions de l'année 2024 ainsi que le plan d'action de l'année 2025 sont accessibles sur le site enedis.fr.

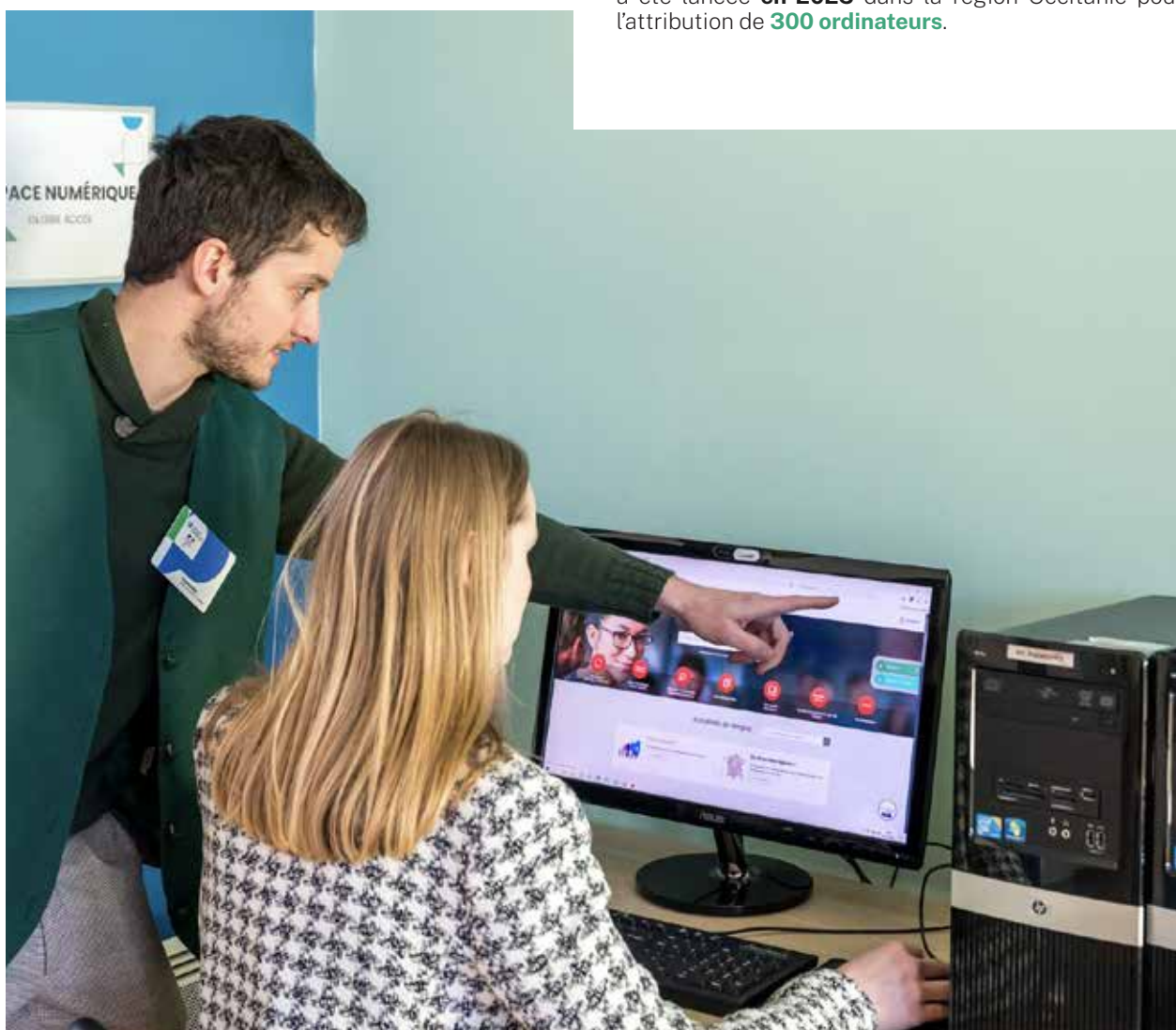
Depuis 2022, une offre de matériel et de logiciels a été mise à disposition des salariés en situation de handicap, afin de proposer des solutions adaptées, sur le site de travail comme en télétravail.



ENEDIS AGIT

Enedis engagée auprès de Paris Web

Lors de l'édition 2024 de Paris Web, salon professionnel pour un web accessible et de qualité, Enedis a contribué à la traduction en langue des signes française et à la mise en place de sous-titres en direct au cours de conférences.



Lutter contre la fracture numérique

En 2024, Enedis a donné plus de **150 ordinateurs** à des associations ou à des écoles pour lutter contre la fracture numérique.

En 2024, la direction régionale Île-de-France Ouest a donné 19 ordinateurs à l'association Unis-Cité.

Par ailleurs, à travers ses directions régionales, l'entreprise soutient des actions auprès des personnes qui sont éloignées du numérique, notamment avec l'appui d'associations comme la Face ou les Pimms Médiation et leur programme P@nda (points d'accompagnement numérique aux démarches administratives).

Fin 2024, un partenariat s'est noué avec la Mednum, société coopérative d'intérêt collectif qui agit pour l'inclusion et la médiation numériques. Ce partenariat vise à organiser le don d'ordinateurs à des publics éloignés du numérique ou en situation de précarité, ou aux structures locales qui les accompagnent. Il permet ainsi de donner une seconde vie au matériel informatique, tout en s'assurant de leur prise en main par les populations destinataires du don. Une expérimentation a été lancée **en 2025** dans la région Occitanie pour l'attribution de **300 ordinateurs**.

1. <https://www.enedis.fr/sites/default/files/documents/pdf/schema-pluriannuel-enedis-2024-2026.pdf>



OS ■

Être un
service public
à impact
positif pour
les territoires

Contribuer activement aux politiques de développement durable des collectivités locales

Les collectivités territoriales, en tant qu'autorités organisatrices de la distribution d'énergie (AODE) et propriétaires des réseaux de distribution d'électricité, confient à Enedis l'entretien, le développement et l'exploitation du réseau via des contrats de concession.

À fin 2024, une très grande majorité des contrats de concession ont été renouvelés pour une période moyenne de vingt-cinq à trente ans.

Enedis conclut avec ces AODE et les collectivités locales (communes, établissements publics de coopération intercommunale, etc.) des conventions visant à les accompagner dans le développement et l'aménagement de leurs territoires, mais aussi pour les soutenir dans leurs engagements environnementaux.

Enedis agit pour le développement des territoires et leur transition écologique

Enedis s'engage aux côtés des acteurs publics, à toutes les échelles du territoire (du quartier à la commune, jusqu'à la maille régionale) pour les accompagner dans la transition écologique.

Cette proximité est rendue possible par la présence dans chaque département d'un directeur territorial, et s'appuie sur un réseau de près d'un millier d'interlocuteurs privilégiés. Quelles que soient la taille et la nature de la commune, ces derniers sont à l'écoute des territoires pour répondre à leurs interrogations, les informer et les accompagner dans leurs projets.

Ainsi, depuis 2019, l'entreprise adhère à la Convention des maires pour le climat et l'énergie, une initiative de la Commission européenne établissant des engagements concrets en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de promotion de l'efficacité énergétique.

Lors du 39^e Congrès de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), en juin 2024, Enedis a signé avec cette fédération un protocole d'accord sur de nombreux thèmes de travail. Avec pour objectif de répondre aux préoccupations des territoires, ce protocole prévoit pour la première fois des objectifs sociétaux et environnementaux partagés : politique d'achats responsables, actions concrètes de réduction de l'empreinte carbone des chantiers, mise à disposition

des données pertinentes pour accélérer la transition écologique, parcours de planification énergétique spécifique aux besoins des AODE ou bien encore promotion sur les territoires des métiers de la filière électrique et de la transition écologique via les Écoles des réseaux.



DANS NOS TERRITOIRES

Les directions régionales en action pour accompagner les élus

Direction régionale de Lorraine (Grand Est)

Le 2 décembre 2024, Enedis a signé avec le département de la Meuse une convention de partenariat couvrant la période 2025-2026, afin de l'accompagner dans sa transition écologique et solidaire.

Cinq axes structurent cet engagement : sobriété énergétique, lutte contre la précarité, développement des énergies renouvelables, déploiement de la mobilité électrique et partage de données pour guider l'action publique.

Enedis met à disposition du département son expertise et ses outils, notamment une cartographie des zones propices où le réseau de distribution peut accueillir à court terme des énergies renouvelables pour appuyer les choix stratégiques.

Direction régionale d'Aquitaine Nord (Nouvelle-Aquitaine)

En 2024, Enedis a organisé cinq réunions territoriales en Lot-et-Garonne pour renforcer le dialogue avec les élus locaux et les accompagner dans leurs projets de transition énergétique.

La première rencontre s'est tenue à Puch-d'Agenais, première commune du département à se lancer dans l'autoconsommation collective. L'équipe territoriale d'Enedis a présenté, devant une trentaine d'élus, ses solutions pour faciliter l'autoconsommation collective, développer les énergies renouvelables, implanter des bornes de recharge et valoriser les données énergétiques locales.

La commune de Puch-d'Agenais a partagé un retour d'expérience concret, valorisant l'alimentation de sept bâtiments communaux en électricité solaire produite localement et partagée via le réseau existant grâce aux compteurs communicants.



Des contrats de concession intégrant des enjeux environnementaux

Le nouveau modèle de contrat de concession, désormais largement déployé, intègre un chapitre consacré aux engagements environnementaux et sociétaux. Il prévoit des initiatives variées, tels la mise en œuvre d'actions visant à améliorer l'efficacité énergétique du réseau public de distribution, l'accompagnement à l'insertion des énergies renouvelables ou de bornes de recharge de véhicule électrique, une meilleure intégration des ouvrages dans l'environnement, ou encore la mise à disposition de données pour faciliter la prise en compte de la sobriété énergétique et la lutte contre la précarité énergétique. Toutes ces actions contribuent de manière notable et concrète aux objectifs de durabilité fixés à l'échelle nationale. Enedis établit ainsi des partenariats au plus près des territoires.

À cela s'ajoute un article consacré à la responsabilité sociale et environnementale du concessionnaire, par lequel ce dernier s'engage notamment à mettre en œuvre un plan d'action visant à réduire son empreinte carbone, trier et valoriser les déchets liés à ses activités, développer sa flotte de véhicules propres ou bien encore contribuer à des achats responsables.

Des outils et services numériques au service de la transition énergétique

Dans un contexte où 97 % des collectivités interrogées dans le cadre de l'Observatoire Data Publica 2024 estiment avoir besoin de la data pour opérer la transition énergétique (contre 83 % en 2023), l'exploitation des données du système électrique et leur mise à disposition deviennent un enjeu stratégique pour Enedis.

Le Portail Collectivités d'Enedis, conçu en collaboration avec un panel de collectivités pilotes (communes, communautés d'agglomération, autorités concédantes, départements, etc.), et à destination des autorités concédantes et des collectivités locales, offre un point d'entrée unique pour accéder à de multiples services, contribuant à la sobriété énergétique des territoires. L'outil est accessible en ligne gratuitement pour les aider à optimiser leur consommation d'électricité et, plus largement, les accompagner dans la transition écologique de leur territoire.

74,6 %

de collectivités sont inscrites
au Portail Collectivités en 2024

12 366

ont souscrit à l'espace Mesures et Services

Les collectivités bénéficient ainsi d'un tableau de bord dynamique et personnalisable de leur production et de leur consommation d'électricité. Elles ont aussi la possibilité de paramétrer des alertes sur des points de production ou de consommation d'électricité tels que l'éclairage public, ou encore la possibilité d'accéder à des données mensuelles agrégées de production et de consommation d'électricité dans leur région pour leur dynamique de transition écologique.

Depuis 2022, l'outil PrioRéno Bâtiments publics, construit en partenariat avec la Banque des territoires et les gestionnaires de réseaux de distribution Enedis et GRDF, permet aux collectivités d'identifier les rénovations énergétiques à mener en priorité sur le parc immobilier public.

PrioRéno Logement social, lancé en avril 2024, renforce cette dynamique en ciblant les bailleurs sociaux. Plébiscité par plus d'un tiers de ces bailleurs après seulement trente jours de mise en service, cet outil gratuit fournit un diagnostic précis et propose une priorisation des rénovations énergétiques nécessaires des bâtiments du parc HLM (habitat à loyer modéré). Enedis joue un rôle clé dans cette initiative en apportant expertise et données énergétiques, anonymisées et agrégées conformément au RGPD, permettant ainsi des diagnostics fiables et rapides. Dès son lancement, 86 bailleurs représentant 1,7 million de logements sociaux, soit 33 % du parc, avaient accès à cet outil. Un tel résultat a été possible grâce au maillage territorial d'Enedis et au travail de proximité mené auprès des bailleurs pour promouvoir l'outil.

222

organismes de logement social ont accédé à PrioRéno
à fin 2024, soit **37 %** du secteur et de la cible



Encourager le dialogue et la concertation

Le dialogue avec les parties prenantes est un pilier essentiel dans la démarche de Responsabilité Sociétale et Environnementale d'Enedis. Cette approche va au-delà de la simple communication, en cherchant à favoriser le dialogue et la concertation avec divers acteurs : clients, collectivités locales, associations et société civile, monde de l'éducation et de la recherche.

Des Conseils de parties prenantes dans chaque région

Enedis dispose depuis 2022 de **25 Conseils de parties prenantes** en région, formés de représentants du territoire, provenant des milieux académiques, scientifiques, associatifs ou économiques. Ils enrichissent les réflexions des directions régionales en intégrant des perspectives externes, contribuant ainsi au progrès en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale.

En 2024, quatre directions régionales ont échangé avec leur Conseil de parties prenantes autour de la démarche PlanET.

La vision des élus : Enedis, un acteur territorial de proximité reconnu

En 2024, un baromètre d'image et de notoriété a été établi par l'institut Ipsos pour Enedis auprès d'un large panel d'élus locaux (maires, adjoints chargés de l'énergie, directeurs des services techniques), afin de mieux comprendre leur perception de son action.

Les résultats du baromètre Ipsos 2024 confirment une forte reconnaissance locale : 99 % des élus connaissent Enedis, et plus de 80 % ont une idée précise de ses missions.

L'étude met aussi en avant la proximité et l'efficacité d'Enedis : **84 % des élus estiment qu'Enedis se rend disponible rapidement, et 80 % jugent qu'elle effectue ses travaux efficacement.** Ces résultats montrent que l'entreprise est perçue comme un partenaire incontournable, fiable et réactif.

Bien que des attentes persistent, notamment quant à la réduction des délais de raccordement des producteurs d'énergies renouvelables, un point soulevé par 44 % des élus, **Enedis est considérée comme l'acteur de confiance numéro un pour assurer la transition énergétique par 42 % de ces acteurs.** Ce baromètre confirme ainsi qu'Enedis est bien plus qu'un gestionnaire de réseau : c'est un partenaire clé des collectivités, engagé à leurs côtés pour relever les défis énergétiques et environnementaux.



ENEDIS AGIT

Un engagement réaffirmé auprès des élus locaux

Lors du Salon des maires et des collectivités locales 2024, qui s'est tenu du 19 au 21 novembre 2024 à Paris, Enedis a présenté des solutions concrètes pour accompagner la transition énergétique des territoires. L'entreprise a mis en avant son espace Mesures et Services, un outil gratuit permettant aux collectivités de piloter efficacement leurs consommations énergétiques et de mesurer l'impact de leurs actions de sobriété. Enedis a également signé plusieurs conventions de partenariat, notamment avec l'Association nationale des élus des littoraux (Anel), visant à renforcer l'efficacité énergétique des zones côtières et à anticiper les effets du changement climatique sur ces territoires.

Postes sources : construire en concertation avec les territoires

Le nombre de postes sources, maillons essentiels dans l'évolution du réseau électrique, augmente de manière notable avec le développement des énergies renouvelables et l'électrification des nouveaux usages.

Pour construire un poste source, Enedis s'appuie sur des études techniques et sur la concertation avec les élus locaux.

Dans un premier temps, l'identification de la zone d'implantation prend en compte les besoins du réseau et les contraintes locales. Une analyse est menée pour évaluer les aspects techniques, environnementaux et fonciers. Une fois l'aire d'étude définie, une concertation est engagée conformément à la circulaire Fontaine.

Sous l'égide du préfet, cette consultation associe collectivités locales, services de l'État et associations concernées afin d'analyser les enjeux du territoire et sélectionner l'emplacement qui permet le moindre impact.

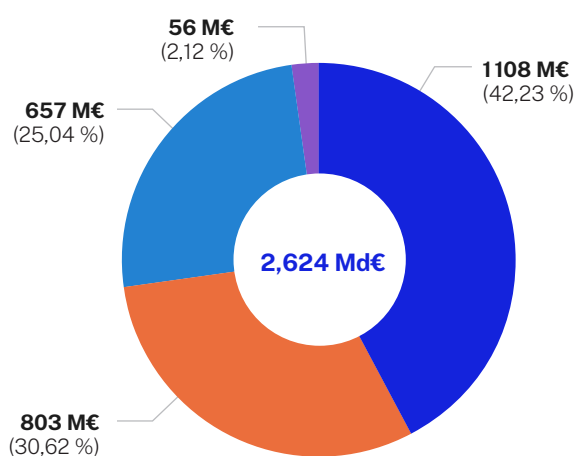
Une fois les travaux lancés, et tout au long de la construction, la concertation avec les acteurs locaux se poursuit afin d'assurer l'intégration du projet et de prévoir d'éventuels ajustements.

La présence locale des interlocuteurs privilégiés permet d'anticiper et de structurer efficacement la concertation avec les acteurs politiques territoriaux. Elle facilite l'identification des spécificités de chaque territoire et permet de préparer en amont les échanges avec les collectivités et les services de l'État. Une cartographie des parties prenantes est élaborée pour recenser les acteurs clés, analyser leurs attentes et adapter la démarche de concertation en conséquence.

Soutenir l'économie locale pour maintenir la solidarité et la cohésion des territoires

Enedis intervient sur 95 % du territoire métropolitain, hors départements et régions d'outre-mer (Drom). Elle déploie ses ressources et investissements au service de la cohésion des territoires en soutenant leur développement et en les accompagnant dans leur transition écologique.

Montant facturé par catégorie de prestataires de travaux



Catégories de prestataires

- Petites et moyennes entreprises
- Entreprises de taille intermédiaire
- Grandes entreprises
- Non renseigné

Enedis est engagée pour l'emploi local et le développement régional

L'entreprise contribue directement au développement économique des territoires par l'activité qu'elle génère avec ses achats de biens, de services et de travaux. Enedis soutient ainsi le maintien d'environ **60 000 emplois directs et indirects** sur le territoire métropolitain.

98 %

de ses achats de travaux sont effectués en France, pour plus de **40 %** auprès de TPE/PME.

Les engagements contractuels d'Enedis et des achats historiques de matériel électrique ont conduit à la construction de nouvelles usines, favorisant ainsi la réindustrialisation en France. Deux tiers du matériel électrique sont fabriqués dans des usines françaises, contribuant à la création de centaines d'emplois directs. Parmi les **270 plus grands fournisseurs de matériel électrique** d'Enedis, **180** ont une usine implantée en France.

Répartition des usines de fabrication de matériels électriques dans les territoires

90 %

du matériel électrique sont fabriqués au sein de l'Union européenne

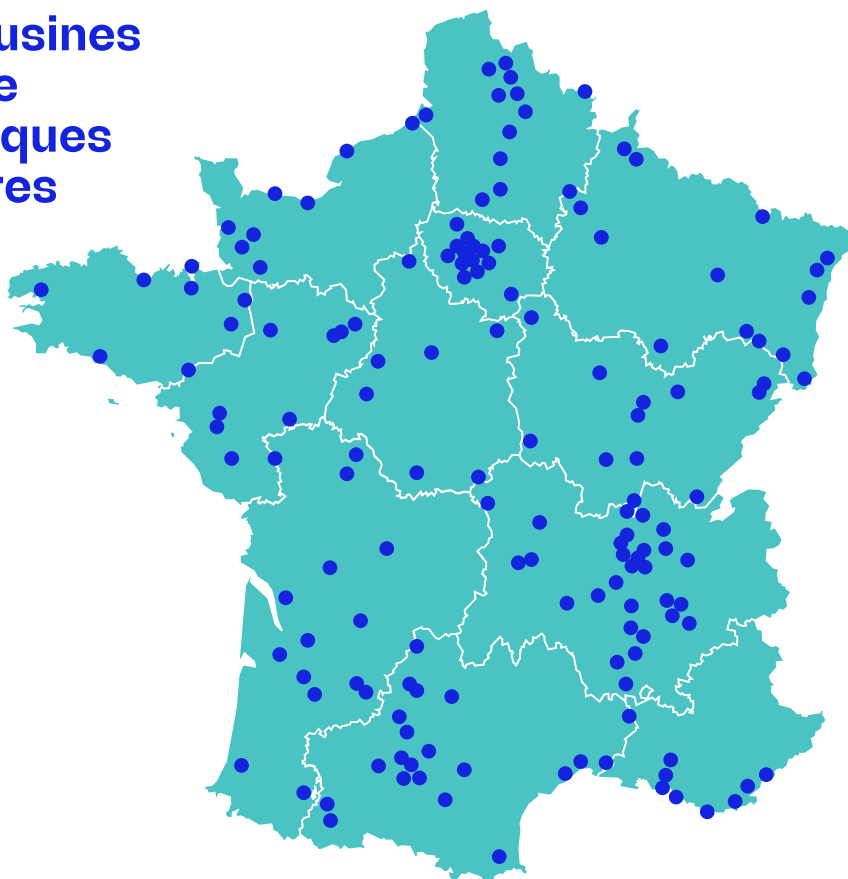
67 %

sont produits dans des usines en France

10 %

hors Union européenne, dans des pays qui ont des accords de libre-échange avec la France

En matière de services, les appels clients sous-traités sont effectués en France.



Un engagement placé au cœur de la relation avec les fournisseurs

Dans un contexte de forte accélération de la transition énergétique et de croissance soutenue de son volume d'activité, Enedis poursuit la transformation de sa politique d'achats responsables en renforçant son engagement en faveur de relations durables, équilibrées et responsables avec ses fournisseurs. Cette démarche est reconnue depuis 2019 par l'obtention du label Relations fournisseurs et achats responsables, attribué par la Médiation des entreprises et le Conseil national des achats, et détenu uniquement par une centaine d'entreprises en France.

Par cette labellisation, Enedis confirme son rôle de donneur d'ordre responsable.

En matière de délai de paiement, Enedis veille à traiter ses prestataires et fournisseurs avec respect et équité.

Un socle commun pour toutes les relations contractuelles

Enedis a établi une charte intitulée « Engagements RSE – charte fournisseurs et prestataires », qu'elle adresse à tous les fournisseurs depuis 2017. Actualisée en 2022, elle permet de mieux articuler les engagements RSE avec ceux du label Relations fournisseurs et achats responsables.

Elle rappelle les engagements d'Enedis en tant qu'entreprise adhérente au Pacte mondial des Nations unies et sa volonté de promouvoir dans ses activités les principes de Responsabilité Sociétale et Environnementale : respect des lois et des réglementations applicables (en particulier environnementales et sociales), interdiction de recourir à des pratiques déloyales pour l'obtention d'un marché, garantie de la transparence envers Enedis pour tout type d'information et respect du code de bonne conduite d'Enedis.

La charte est une pièce contractuelle : **100 % des fournisseurs et des prestataires** s'engagent à respecter la charte dans le cadre de leur contractualisation.

Les conditions générales d'achat (CGA) d'Enedis incluent également des clauses environnementales et sociales, qui couvrent systématiquement l'ensemble des achats supérieurs à 40 000 euros. Cette exigence garantit que toutes les relations contractuelles d'Enedis intègrent des obligations minimales en matière de responsabilité sociétale.

Des critères de mieux-disance RSE renforcés pour favoriser la performance et l'engagement des fournisseurs

Généraliser les critères de mieux-disance RSE

Le seuil d'intégration systématique de critères de mieux-disance RSE pour les achats, qui était de 400 000 euros en 2023, a été revu courant 2024 pour intégrer progressivement tous les achats traités par un acheteur (soit 40 000 euros). Parmi les critères RSE, des critères sociaux, comme **le taux de féminisation des effectifs, l'engagement dans une démarche Egapro, l'emploi direct de personnes en situation de handicap ou encore le recours à des structures inclusives**, sont pris en compte dans l'attribution de certains marchés (L'objectif pour 2025 est d'atteindre 30 % de contrats intégrant au moins un critère social.) Cette exigence permet de renforcer la prise en compte des enjeux sociétaux et environnementaux dans les décisions d'achat.

Une politique d'achats responsables incarnée par toute la filière Achats

Les acheteurs d'Enedis sont acteurs de cette démarche : ils suivent un parcours de professionnalisation intégrant une formation aux enjeux RSE via le dispositif Pass Acheteur. Leur performance est évaluée chaque année, notamment concernant la prise en compte de critères RSE dans les achats qu'ils traitent.



ENEDIS AGIT

Un engagement concret dans des contrats structurants

En 2024, l'entreprise a signé des contrats de fourniture de transformateurs moyenne/basse tension pour un montant de plus de 2 milliards d'euros pour huit ans, et des contrats de câbles basse tension souterrains de plus de 600 millions d'euros pour cinq ans.

Pour attribuer ces marchés, Enedis a appliqué des critères de mieux-disance, intégrant l'analyse du cycle de vie (ACV) du matériel, afin de limiter leur impact environnemental, ainsi que des exigences renforcées en matière de santé et de sécurité.

L'allongement des durées contractuelles – jusqu'à huit ans pour le matériel stratégique et six ans pour certains marchés de travaux – offre aux fournisseurs titulaires d'un contrat une visibilité propice à l'investissement et à la montée en compétences, tout en favorisant leur engagement dans une démarche d'amélioration continue de leur performance RSE.

Des achats inclusifs au service de l'intégration de personnes en situation de handicap

Dans son Accord handicap, renouvelé unanimement pour la période 2024-2027, l'entreprise s'est engagée à confier chaque année au moins **10 millions d'euros** de chiffre d'affaires utile de prestations au secteur du travail protégé et adapté (STPA)¹.

Dans cette dynamique, Enedis favorise l'accès du secteur protégé et des PME à certaines prestations en lotissant ses marchés, c'est-à-dire en les divisant en plusieurs lots. Cette approche, déjà pratiquée auparavant pour les PME, a notamment été mise en œuvre avec le programme Mosar (moderniser les outils, satisfaire et améliorer la relation client), qui concerne l'accueil des distributeurs, l'acheminement et le raccordement du marché de masse.

Par ailleurs, Enedis agit concrètement en faveur d'achats responsables et inclusifs à travers le programme ProxSi Dépanne, développé en partenariat avec l'entreprise sociale et solidaire Envoi, sise à Toulouse. Ce dispositif innovant vise à réduire l'empreinte environnementale en relocalisant en France la réparation du matériel informatique et en valorisant la réutilisation des pièces. Il contribue également à l'insertion professionnelle de personnes en situation de handicap ou éloignées de l'emploi. Cette démarche a été récompensée en 2023 par le trophée de l'acheteur solidaire de l'année lors de l'événement HandiFormelles.

	2022	2023	2024	Objectif
Montant en euros des commandes aux entreprises du STPA (en chiffre d'affaires utile)	13,54 M€	13 M€	14,67 M€	> 10 M€ chaque année

1. Part de main-d'œuvre dans les achats.

Associer la data à la maîtrise de l'énergie et au développement des usages électriques

La transition écologique nécessite de repenser la gestion de l'énergie, tant au niveau de la production qu'au niveau de la consommation. En exploitant pleinement les capacités du compteur communicant Linky et en encourageant la sobriété et l'efficacité énergétiques, Enedis se positionne comme acteur central pour accompagner des usages plus responsables et plus sobres, grâce aux données. L'entreprise propose 83 jeux d'informations en accès libre via la plateforme Explore - Enedis Open Data, et développe par ailleurs une offre de services spécifique. Chaque jour, plus d'un milliard d'informations sont collectées par les systèmes d'information d'Enedis.

Compteurs Linky : au plus près des consommations

À fin 2024, Enedis a installé près de **37,7 millions** de compteurs communicants Linky, au bénéfice des Français, soit **95 % des foyers équipés**.

Grâce à Linky, le consommateur peut identifier plus facilement les gros postes de sa consommation à différents moments de la journée (un four mis en route à midi, un sèche-linge lancé l'après-midi...). Avec Linky, le consommateur comprend que des gestes simples peuvent suffire à consommer moins, comme débrancher certains appareils ou les mettre sur « off ». C'est une véritable prise de conscience. Le consommateur peut ainsi agir à la fois en faveur de l'environnement et pour son pouvoir d'achat. **L'Ademe a évalué que les plus grands consommateurs pouvaient réaliser jusqu'à 10 % d'économie sur leur facture d'électricité.**

Un levier de lutte contre la précarité énergétique

Enedis est pleinement engagée dans la lutte contre la précarité énergétique. Grâce au compteur Linky, **les données collectées permettent d'identifier les zones en sous-consommation (précarité énergétique) et en surconsommation (passoires thermiques)**. Ces informations sont ensuite mises à disposition des collectivités via les outils PrioRéno et Portail Collectivités (voir partie 1, p. 84).



Un observatoire pour mesurer la dynamique de la transition dans les territoires

L'Observatoire français de la transition écologique¹, mis en place par Enedis, permet de mesurer et d'éclairer, à partir de l'open data, la dynamique des territoires en matière de transition écologique. Les données (consommation, production, autoconsommation et mobilités) sont accessibles à tous, par région, par département et à la maille communale pour certaines.

L'Observatoire se veut autant un référentiel pertinent et utile qu'un outil d'aide à la décision pour toutes les parties prenantes concernées par la transition écologique : acteurs des collectivités, institutionnels, chercheurs et universitaires, citoyens ou journalistes.

Accompagner les nouveaux usages électriques

Favoriser la flexibilité pour un réseau plus résilient

Dans un système électrique en pleine mutation, marqué par le développement massif des énergies renouvelables et l'essor de nouveaux usages, la flexibilité est un levier central pour accompagner la transition écologique. Une flexibilité est une augmentation ou une diminution de la puissance électrique d'un site de production d'électricité, d'un dispositif de stockage, ou d'une autre installation électrique appartenant à un usager du réseau d'électricité.

RTE, qui gère le réseau de transport d'électricité, utilise les flexibilités afin d'assurer en permanence l'équilibre entre l'offre et la demande sur le réseau électrique français. Enedis, en tant que gestionnaire du réseau de distribution, joue maintenant un rôle clé et développe depuis quelques années des solutions de flexibilité.

Aujourd'hui, près de 14 millions de foyers bénéficient d'offres différenciées basées sur le principe des heures pleines et des heures creuses. Une part croissante de leurs usages — chauffe-eau, électroménager, recharge des véhicules électriques — peut être décalée dans les périodes les plus favorables, sans compromis sur le confort.

En 2024, une révision nationale des plages horaires a été engagée pour favoriser, à partir de fin 2025, les consommations en milieu de journée, quand la production solaire est abondante et pour alléger les pointes du soir, en cohérence avec la disponibilité réelle d'électricité décarbonée.

Enedis met ses données au service du développement de solutions de pilotage énergétique pour les logements et bâtiments tertiaires. Pour structurer cette dynamique, Flex Ready, une marque collective qui certifie les équipements capables de moduler automatiquement leur fonctionnement en fonction des signaux du réseau, a été lancée par la filière. Ce cadre commun garantit

leur compatibilité, facilite leur intégration à grande échelle et soutient l'émergence d'une filière cohérente et performante.

À l'horizon 2030, les flexibilités de consommation pourraient représenter jusqu'à 40 % des besoins de modulation du système électrique. En facilitant l'adoption de ces nouveaux usages, Enedis contribue activement à une transition énergétique plus efficace et pleinement ancrée dans le quotidien des Français.

L'autoconsommation : vers une production et une consommation locale d'électricité

En 2024, la France a franchi un cap symbolique, avec plus d'**un million de sites de production d'énergies renouvelables** raccordés au réseau opéré par Enedis, dont plus de la moitié en autoconsommation. Cette dynamique illustre l'essor d'une production d'électricité locale, décentralisée et bas carbone, portée par les citoyens, les entreprises et les collectivités.

L'autoconsommation individuelle permet à un producteur de consommer directement l'électricité qu'il génère et, si besoin, d'injecter le surplus dans le réseau public de distribution. Enedis facilite cette démarche en s'appuyant sur le compteur communicant, qui enregistre à la fois les quantités soutirées et les quantités injectées. La téléopération permet également une mise en service plus rapide des installations. À fin 2024, plus de **670 000 sites en autoconsommation individuelle** étaient recensés, contre **147 000** début 2022.

Dans le même temps, l'autoconsommation collective connaît un essor rapide. Elle permet à plusieurs consommateurs situés à proximité de partager l'électricité produite localement, souvent via des installations photovoltaïques. Enedis joue ici un rôle clé en assurant, grâce aux données issues des compteurs communicants, la répartition précise de l'énergie entre les participants toutes les quinze minutes, selon les règles définies par le collectif. À fin 2024, **698 opérations collectives** étaient en service, représentant **plus de 8 300 participants**, majoritairement portées par les collectivités locales.



DANS NOS TERRITOIRES

L'autoconsommation au service d'infrastructures communales

Direction régionale Champagne-Ardenne (Grand Est)

Enedis et la mairie de Beaumont-sur-Vesle ont signé en septembre 2024 une convention inaugurant la première opération d'autoconsommation collective de la commune. L'opération, menée grâce aux fonctionnalités du compteur Linky, va permettre à quatre infrastructures communales de bénéficier du surplus de production des panneaux photovoltaïques installés sur la toiture de l'école maternelle.

1. <https://observatoire.enedis.fr>



Impliquer l'ensemble des acteurs du système électrique dans une démarche responsable

Adhérente au Pacte mondial des Nations Unies et convaincue qu'il est essentiel d'agir ensemble, Enedis encourage ses fournisseurs et sous-traitants dans une démarche responsable au travers de critères de mieux-disance RSE (y compris le bilan carbone dans les achats) et du développement d'équipements écoconçus.

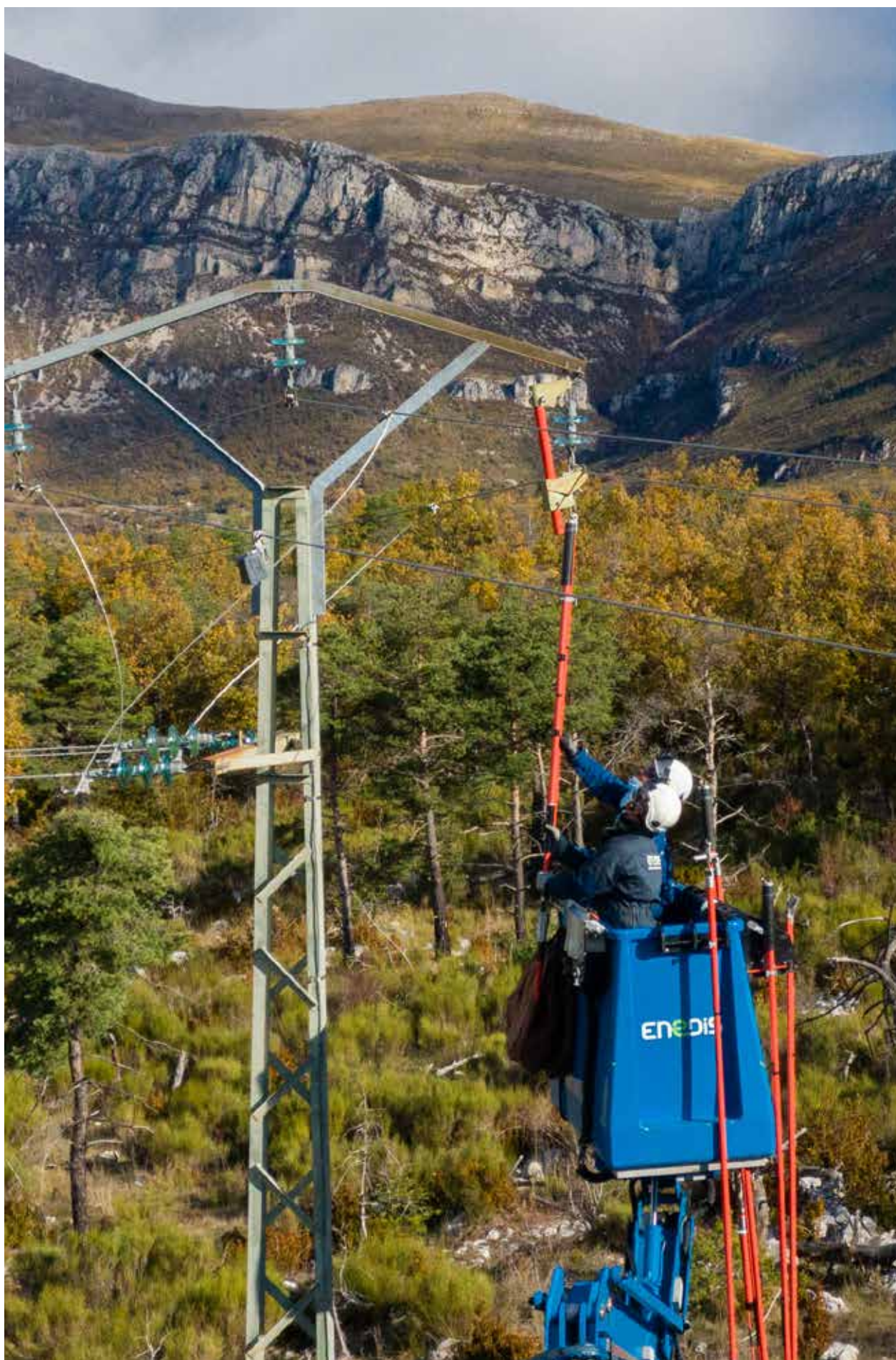
Agir en collectif : faire, faire avec et aider à faire

Face au réchauffement climatique et à la nécessité de la transition énergétique, la filière des réseaux électriques en France est confrontée à un triple défi : **répondre aux besoins croissants de développement des infrastructures pour accélérer l'électrification du pays; attirer et former des talents; enfin, améliorer la résilience industrielle de l'Europe, tout en minimisant les émissions de carbone et son empreinte environnementale.**

En 2023, Enedis, en collaboration avec des syndicats professionnels et les organisations professionnelles de la filière des réseaux¹, a élaboré la première feuille de route RSE de la filière, construite avec la contribution de plus de **80 entreprises fournisseurs ou prestataires**. Cette feuille de route propose des actions concrètes à court, à moyen et à long terme pour intégrer la RSE dans les activités des réseaux, accompagner l'ensemble des fournisseurs de matériel et de travaux dans cette transition, et positionner la filière comme engagée et crédible en matière de RSE, capable d'influencer les règles et les normes qui façonneront les réglementations à venir. Elle intègre la question de la mesure, permettant à Enedis d'aller plus loin dans l'achat durable et la sélection impartiale des fournisseurs les plus engagés dans ce domaine.

Dans un contexte d'accélération des investissements, avec 3,6 milliards d'euros d'achats de matériels électriques contractualisés, Enedis confirme sa volonté de combiner performance industrielle et transition responsable.

1. Gimelec, Sycabel, Sner, Serce et FNTF.



Des victoires collectives et concrètes après un an de mise en œuvre

Le 6 décembre 2024, à l'occasion de la Journée des partenaires industriels de la filière des réseaux, Enedis a présenté les principales actions dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route RSE, un an après son élaboration.

- Signature d'une charte santé-sécurité-environnement, dans laquelle Enedis et les entreprises partenaires s'engagent à éradiquer les accidents graves et mortels, ainsi qu'à protéger l'environnement sur les chantiers.
- Lancement d'une expérimentation du réemploi des câbles aériens provisoires avec les partenaires concernés, grâce à la quantification des gisements de cuivre et d'aluminium déposés chaque année sur les réseaux aériens d'Enedis.
- Conduite de **plus de 1000 chantiers avec réemploi des terres excavées** sur tout le territoire, engendrant **une baisse de 60 % des émissions de CO₂** en moyenne (hors matériel).



Cette feuille de route se décline en huit orientations stratégiques dans les domaines des matériels, câbles et travaux.

Orientations communes à l'ensemble de la filière

- 01.** Ancrer la RSE dans le quotidien de tous les acteurs de la filière des réseaux
- 02.** S'investir dans le recrutement, l'insertion et le transfert de compétences pour faire face à la croissance dans la filière des réseaux

Domaine équipements et câbles

- 03.** Se doter de règles communes d'évaluation de bilans environnementaux du matériel électrique et des câbles
- 04.** Limiter l'empreinte environnementale dès la conception des équipements de réseaux et câbles
- 05.** Récupérer, reconditionner et réparer les matériels de réseaux
- 06.** Récupérer les matières premières critiques sur les matériels de réseaux en fin de vie

Domaine travaux

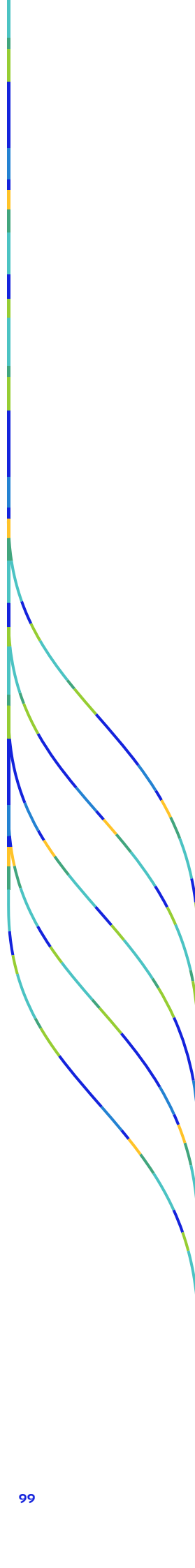
- 07.** Chantiers bas carbone : évaluation des pratiques pour plus de RSE et moins de CO₂ dans les travaux et chantiers de réseaux
- 08.** Mesurer les émissions carbone de chantiers de réseaux avec des méthodes reconnues par les acteurs de la filière

« TPE pour demain » : accélérer la transformation sociale, environnementale et locale des micro-organisations

« TPE pour demain » est un programme déployé par Enedis avec l'association Les Canaux pour aider ses petits fournisseurs à monter en compétences sur les enjeux environnementaux et sociaux. Il permet aux TPE/PME (moins de 50 salariés) prestataires d'Enedis d'être soutenues tout au long de leur démarche de transition.

À l'aide d'un outil concret, simple, efficace et gratuit, développé par Enedis et Les Canaux, ces tuteurs accompagnent pendant six mois les fournisseurs pour qu'ils effectuent un autodiagnostic RSE multidimensionnel, aboutissant à un plan d'action et à sa mise en œuvre. Cette démarche permet à ces petites entreprises de continuer à être référencées dans le futur.

Depuis son lancement en janvier 2023, 355 TPE/PME se sont inscrites dans cette démarche (contre 221 à fin 2023).



Enedis, un impact sociétal et environnemental positif pour les territoires

Enedis accorde la même importance aux impacts positifs qu'elle génère sur l'environnement et pour la société. L'entreprise participe ainsi à l'électrification des usages et aux raccordements des énergies renouvelables en France. Grâce à son ancrage territorial, Enedis crée des emplois dans les 12 régions administratives françaises et contribue à l'économie locale en soutenant les emplois au travers de ses achats.

Mesure d'impact 2024 fondée sur les critères **environnementaux, sociaux et sociétaux** :

■ Environnement

-  Nombre d'installations d'énergies renouvelables raccordées avec injection dans le réseau de distribution
-  Nombre de points de charge de véhicule électrique publics raccordés au réseau

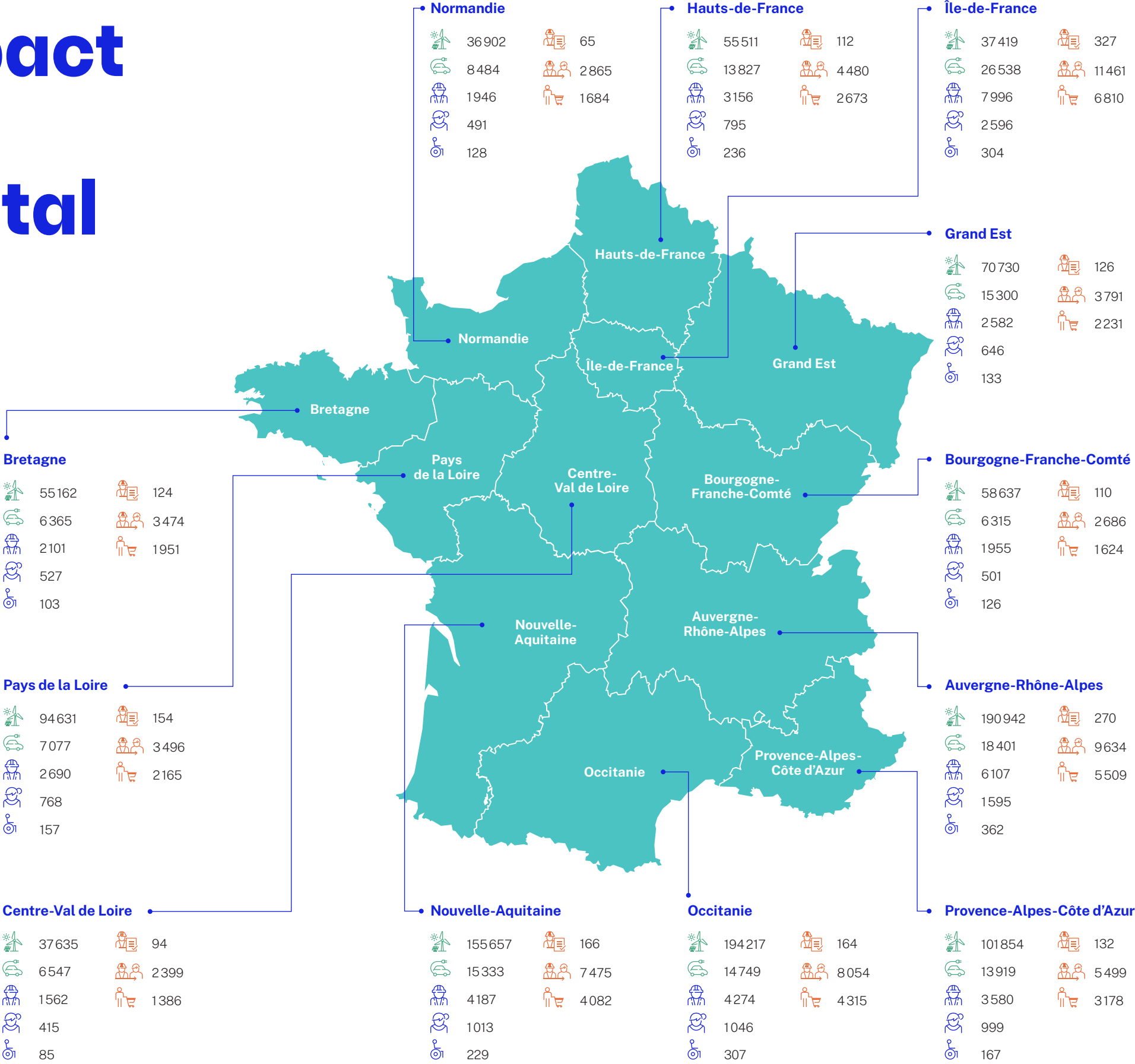
■ Social

-  Nombre total de salariés¹
-  Nombre de femmes parmi les salariés¹
-  Nombre de salariés¹ en situation de handicap

■ Sociétal

-  Nombre d'embauches
-  Nombre d'emplois soutenus²
-  Nombre d'emplois induits³

1. Effectif physique.
2. Les emplois soutenus sont générés par toutes les dépenses (Capex et Opex) d'Enedis. Ils correspondent à un équivalent temps plein (ETP) chez les fournisseurs, prestataires et sous-traitants auprès de qui sont effectués les achats d'Enedis. Calcul basé sur le coût annuel d'un ETP, sous-classe 42.22Z « construction de réseaux électriques et de télécommunications », disponible sur Eurostat.
3. Les emplois induits sont liés aux retombées économiques locales des dépenses courantes de consommation faites par les salariés d'Enedis et par les emplois soutenus. Calcul basé sur un coefficient de 0,35 issu des études locales de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).



Annexe

Rapport de l'un des commissaires aux comptes portant sur les informations relatives aux émissions de gaz à effet de serre pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Enedis S.A.
4, place de la Pyramide
92800 Puteaux

Au Directoire d'ENEDIS S.A.,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après «l'Entité»), nous avons mené des travaux visant à formuler une conclusion d'assurance modérée sur une sélection d'informations sélectionnées par l'Entité : «Empreinte carbone équivalent CO₂»; «Total des émissions directes (scope 1) équivalent CO₂»; «Total des émissions indirectes (scope 2) équivalent CO₂» et «Total des émissions indirectes (scope 3) équivalent CO₂» préparées selon les procédures de l'Entité (ci-après «le Référentiel»), pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (ci-après «les Informations»), présentées dans le paragraphe «L'empreinte carbone d'Enedis en 2024» de la section «02. Contribuer à la neutralité carbone en 2050» du «Rapport de Responsabilité Sociétale et Environnementale 2024» (ci-après «le Rapport») de l'Entité.

Notre mission ne couvre ni les informations relatives à des périodes antérieures ni aucune autre information incluse dans le Rapport de l'Entité.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie «Nature et étendue des travaux», et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations sélectionnées par l'Entité dans le Rapport sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Préparation des Informations

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la note méthodologique interne «Processus de réalisation du bilan carbone - V2 - 24/01/2025 », disponible sur demande auprès de la direction RSE de l'Entité ainsi qu'aux bases de préparation telles que décrites dans la

section «02. Contribuer à la neutralité carbone en 2050» du Rapport de l'Entité.

Limites inhérentes à la préparation des Informations

Les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses et/ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans le Référentiel.

Responsabilité de la direction de l'Entité

Les Informations ont été établies sous la responsabilité de la direction, et il lui appartient de :

- sélectionner ou établir des critères appropriés pour la préparation des Informations;
- préparer les Informations conformément au Référentiel; et
- concevoir, mettre en œuvre et maintenir un contrôle interne efficace sur les informations pertinentes pour la préparation des Informations, afin d'assurer l'absence d'anomalies significatives, résultant de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les Informations, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Normes professionnelles appliquées

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ainsi qu'à la norme internationale ISAE 3000 (révisée)¹ et à la norme internationale ISAE 3410².

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 821-31 du code de commerce et le

code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, et des règles déontologiques.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux, décrits ci-après, en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'Entité et de son périmètre opérationnel par une analyse de la cartographie des flux d'activité, et vérifié la cohérence de ce périmètre opérationnel avec le périmètre indiqué dans le Référentiel ;
- nous avons apprécié si les modalités de calcul des Informations, telles que définies dans le Référentiel, sont suffisamment explicites et peuvent constituer des critères appropriés au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité et leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons pris connaissance :
 - des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'Entité visant à la conformité des Informations avec le Référentiel ;
 - du processus de collecte mis en place par l'Entité visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les Informations soumises à nos travaux, nous avons :
 - apprécié la conformité des méthodes de calcul appliquées avec celles décrites dans le Référentiel ;
 - vérifié l'exactitude arithmétique des calculs servant à établir les Informations ; et
 - rapproché, sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, les données sous-jacentes servant à l'élaboration des Informations avec les pièces justificatives ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble des Informations par rapport à notre connaissance de l'Entité.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Ce rapport est établi à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisé, diffusé ou cité à d'autres fins.

Paris La Défense, le 8 juillet 2025

KPMG S.A.

Quentin Hénaux
Associé

1. ISAE 3000 (révisée) – Assurance Engagements Other than Audits or Reviews of Historical Financial Information.
2. ISAE 3410 – Assurance Engagements on Greenhouse Gas Statements.

Annexe

Données issues de l'information durabilité d'Enedis, incluse dans le rapport de gestion du groupe EDF dans le cadre des dispositions de l'article L. 233-28-4 du code de commerce, qui a fait l'objet du rapport de certification prévu à l'article L. 821-54 II du code de commerce :

ESRS		Noms des indicateurs correspondants
ESRS E1	Emissions to air by pollutant (Émission de SF ₆)	Émission de SF ₆ (tonnes)
	Total Waste generated	Déchets ind convent non dangereux (tonnes) Déchets ind convent dangereux (tonnes)
ESRS E5	Waste diverted from disposal, breakdown by hazardous and non-hazardous waste and treatment type	Déchets conv valor hors cendres et gypse (tonnes) dont déchets conv valor dangereux (tonnes) – préparation en vue du réemploi dont déchets conv valor dangereux (tonnes) – recyclage dont déchets conv valor dangereux (tonnes) – autres valorisations dont déchets conv valor non dangereux (tonnes) – préparation en vue du réemploi dont déchets conv valor non dangereux (tonnes) – recyclage dont déchets conv valor non dangereux (tonnes) – autres valorisations
		Déchets conv éliminés hors cendres et gypse (tonnes) dont déchets conv éliminés dangereux (tonnes) – incinération dont déchets conv éliminés dangereux (tonnes) – mis en décharge dont déchets conv éliminés dangereux (tonnes) – autres éliminations dont déchets conv éliminés non dangereux (tonnes) – incinération dont déchets conv éliminés non dangereux (tonnes) – mis en décharge dont déchets conv éliminés non dangereux (tonnes) – autres éliminations
	Total amount of hazardous waste	Déchets ind convent dangereux (tonnes)

ESRS		Noms des indicateurs correspondants
ESRS S1	Characteristics of undertaking's employees – number of employees by gender	Effectif physique fin de période
		Hommes – effectif physique fin de période
		Femmes – effectif physique fin de période
		Autres – effectif physique fin de période
		Non déclarés – effectif physique fin de période
	Characteristics of undertaking's employees – information on employees by contract type and gender	Hommes – nombre de contrats à durée indéterminée (CDI)
		Femmes – nombre de contrats à durée indéterminée (CDI)
		Autres – nombre de contrats à durée indéterminée (CDI)
		Non déclarés – nombre de contrats à durée indéterminée (CDI)
		Hommes – nombre de contrats à durée déterminée (CDD)
		Femmes – nombre de contrats à durée déterminée (CDD)
		Autres – nombre de contrats à durée déterminée (CDD)
		Non déclarés – nombre de contrats à durée déterminée (CDD)
		Hommes – nombre de salariés à temps partiel
		Femmes – nombre de salariés à temps partiel
		Autres – nombre de salariés à temps partiel
		Genre non déclaré – nombre de salariés à temps partiel
	Number of employees (head count or full-time equivalent)	Nombre de contrats à durée indéterminée (CDI)
		Nombre de contrats à durée déterminée (CDD)
		Nombre de salariés à temps partiel
		Taux de salariés à temps partiel
	Number of fatalities in own workforce as result of work-related injuries and work-related ill health	Nombre de décès de salariés liés à des maladies professionnelles
	Number of fatalities in own workforce as result of work-related injuries and work-related ill health	Nombre d'accidents mortels de salariés
	Number of fatalities in own workforce as result of work-related injuries and work-related ill health	Nombre d'accidents mortels salariés sur un chantier liés aux risques de métier
	Number of fatalities as result of work-related injuries and work-related ill health of other workers working on undertaking's sites	Nombre d'accidents mortels de prestataires
	Number of fatalities as result of work-related injuries and work-related ill health of other workers working on undertaking's sites	Nombre d'accidents mortels prestataires sur un chantier liés aux risques de métier
	Number of recordable work-related accidents for own workforce	Nombre d'accidents du travail LTI de salariés
	Number of recordable work-related accidents for own workforce	Nombre d'accidents du travail en service de salariés sans arrêt de travail
ESRS G1	Average number of days to pay invoice from date when contractual or statutory term of payment starts to be calculated	Nombre de jours de délais de paiement des factures fournisseurs

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, qui emploie 41 000 personnes. Au service de 38,8 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24 h/24, 7 j/7, les opérations de comptage d'électricité (production et consommation) et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité. Entreprise à mission depuis juillet 2023, Enedis a pour raison d'être : « Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire. Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable. »

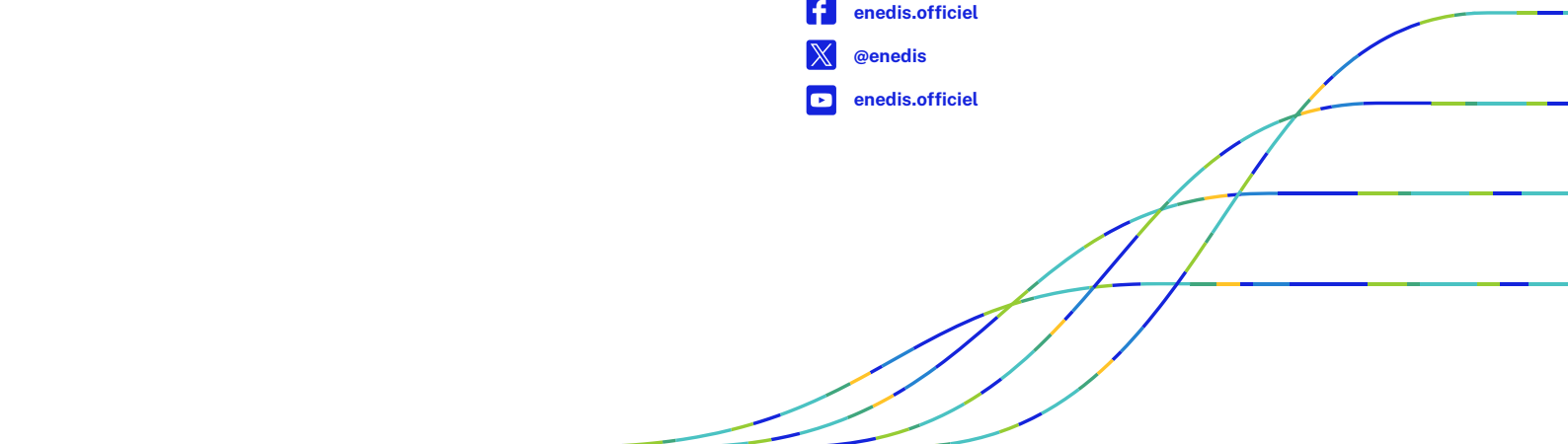
 [enedis.official](https://www.facebook.com/enedis.official)

 [@enedis](https://twitter.com/enedis)

 [enedis.official](https://www.youtube.com/enedis.official)

Enedis
4, place de la Pyramide
92800 Puteaux

SA à directoire et à conseil de surveillance
Capital de 270 037 000 €
RCS de Nanterre 444 608 442



ENEDIS